EN | # Le Sénégal et après...

Tout le monde se focalise sur le match de ce jeudi contre le Sénégal considéré à juste titre d'ailleurs comme la finale, décisive pour l'obtention de la première place du Groupe C. Mais il ne faut pas non plus lui donner l'importance qu'elle n'a pas. Il s'agit seulement d'une rencontre du premier tour, alors que le chemin est encore très long pour ceux qui aspirent aller loin dans ce tournoi. L'essentiel est de savoir gérer la compétition match après match avec méthodologie, modération, patience et maturité sans perdre de vue la progression du groupe en essayant d'aller crescendo. Il ne sert à rien de partir sur les chapeaux de roues pour s'essouffler en cours de route.

Lire page 22

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8e Année - Mercredi 26 juin 2019 - 23 Chawwal 1440 - N° 2129 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

Une nouvelle journée de mobilisation hier

Les étudiants réitèrent leur attachement à l'unité nationale

Photo : Fateh Guidoum ©

En dépit des effets de la canicule, des milliers d'étudiants étaient au rendez-vous, hier, à Alger, et dans plusieurs wilayas du pays avec leur rendez-vous hebdomadaire pour réclamer le départ de tous les symboles du système, mais aussi réitérer leur attachement à l'unité nationale et dénoncer toutes les tentatives de semer la division entre les enfants de ce peuple uni et solidaire.

Lire page 3

Photo : Fateh Guidoum ©

Association France-Algérie

Arnaud Montebourg : «Les Algériens n'ont besoin de personne pour des conseils»

Lire page 4

Lutte contre la contrebande

Près de 12 tonnes de résine de cannabis saisies en 4 mois

Près de 12 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant les quatre premiers mois de l'année en cours, en hausse de 9,55% par rapport à la même période de l'année 2018, selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Au total 11 953,512 kg de résine de cannabis ont été saisies durant les quatre premiers mois de l'année 2019, dont 37,94% dans la région Ouest du pays», a précisé l'Office dans un bilan de l'ONLTD qui est établi sur la base des saisies services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie, police et Douanes). Selon le rapport, 30,83% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud du pays, 9,97% dans la région Est et 21,26% dans le Centre du pays. S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie a fortement augmenté, passant de 1708,526 g durant les quatre premiers mois de l'année 2018 à 303 272,279 g à la même période de 2019, soit une hausse de 17 650%. La quantité d'héroïne saisie a légèrement augmenté (4,10%), passant de 17,526 g à 18,245 g durant la même période de référence. Quant aux substances psychotropes, le bilan relève une augmentation de 67,93% des quantités saisies, passant de 591 098 à 992 653 comprimés.

Ceci étant, selon les chiffres avancés par les services concernés, 15 949 individus dont 80 étrangers ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, en baisse de 12,12%, selon le même bilan qui fait état de 443 personnes en fuite. Les données de l'ONLDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 3284 sont des trafiquants alors que 7037 sont des usagers de résine de cannabis et que 3181 sont des trafiquants de psychotropes et 2253 autres en sont des usagers. S'agissant du trafic des drogues dures, il concerne 103

trafiquants et 34 usagers de cocaïne et 19 trafiquants et 17 usagers d'héroïne. Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, 12 231 affaires ont été traitées contre 14 093 affaires à la même période de l'année 2018, soit une baisse de 13,21%. Sur le total des 12 231 affaires traitées, 3755 sont liées au trafic de la drogue, 8461 autres affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue, et 15 affaires liées à la culture de cannabis.

Alger

Un individu arrêté à Draria et saisie de plus de 1100 comprimés psychotropes

Les services de la sûreté d'Alger ont arrêté un repris de justice quadragénaire, impliqué dans 6 affaires de vol de téléphones portables et ont saisi dans son domicile, plus de 1100 comprimés psychotropes.

Les éléments de la 5e sûreté urbaine de Draria ont présenté au procureur de la République territorialement compétent le mis en cause, impliqué dans le vol de téléphones portables à plusieurs victimes, et qui avait en sa possession une somme d'argent estimée à 2,3 millions de centimes provenant de la vente des téléphones objet du vol. Après délivrance d'un mandat de perquisition du domicile du mis en cause, par le procureur de la République, il a été procédé à la saisie de 1116 comprimés psychotropes et 3 bouteilles contenant un liquide anesthésiant. Le mis en cause a déclaré que «les comprimés psychotropes saisis dans son domicile lui sont prescrits sur ordonnance médicale depuis 2 ans», ajoutant qu'il était suivi, dans une polyclinique, par un médecin dont il ignorait le nom. Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention préventive.

Bordj Badji Mokhtar

4 orpailleurs arrêtés

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 24 juin 2019 à Bordj Badji Mokhtar - 6e RM, 4 orpailleurs et saisi trois groupes électrogènes, 4 marteaux-piqueurs, ainsi qu'un véhicule tout-terrain».

Dans le même contexte, des garde-côtes ont saisi, à Aïn Témouchent - 2e RM, 32 kg de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie ont appréhendé, à Béchar - 3e RM, un narcotrafiquant en possession de 25 kg de la même substance, dissimulés dans une camionnette. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie ont arrêté, à M'sila - 1e RM, un individu et saisi un pistolet automatique, un fusil de chasse, une paire de jumelles, 1,6 kg de kif traité et une quantité de munitions, alors que 3510 unités de tabac ont été saisies à Ghardaïa - 4e RM.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté 7 immigrants clandestins de différentes nationalités, à Tlemcen et Ghardaïa.

Sétif

Saisie de 33 000 téléphones portables et tablettes numériques

Les services de la direction régionale des Douanes de Sétif a saisi plus de 33 000 téléphones portables et tablettes numériques. Dans le cadre d'une opération d'inspection périodique, la brigade navigante relevant de la direction régionale des Douanes de Sétif ont intercepté un camion chargé entre autres de 32 713 téléphones mobiles et 749 tablettes numériques de contrebande, a indiqué la Direction régionale des Douanes. Cette opération a également permis à la Douane algérienne de mettre la main sur 3401 montres électroniques de contrebande, a-t-on ajouté.

La même source a, par ailleurs, fait savoir que la valeur de la marchandise saisie au cours de cette opération est estimée à près de 47 millions de dinars.

Tizi-Ouzou

Trois noyades mortelles au niveau de la plage «Le Petit Paradis» à Aït Chaffâa

Trois jeunes baigneurs se sont noyés, lundi, à hauteur de la plage «Le Petit Paradis» dans la commune d'Aït Chaffaa (80 km au nord-est de Tizi-Ouzou. «Ce jour le 24/06/2019 à 12h45 mn les plongeurs de la protection civile sont intervenus pour le repêchage de trois noyés décédés à la plage petit paradis (plage autorisée à la baignade) commune Aït Chaffaa». Les trois noyés décédés étaient âgés entre 15 ans et 16 ans et tous originaire du village Tizi Tghethent dans la commune de Yakourene (Tizi-Ouzou). La même source souligne que «10 baigneurs ont été sauvés lors de la même intervention des éléments de la protection civile.

Oran

Libération d'une mineure enlevée il y a une semaine

Les services de la Gendarmerie ont réussi, dimanche, à Oran, à libérer une fille mineure, enlevée il y a une semaine par un groupe d'individus. En patrouille au titre du plan de prévention de la saison estivale, des éléments de la brigade de sûreté et d'intervention de la Gendarmerie ont été attirés par le comportement jugé douteux de 6 individus. Arrêtés puis fouillés et interrogés, il s'est avéré que les individus étaient impliqués dans le rapt d'une fille mineure ayant fait l'objet d'un avis de recherche signalé depuis le 15 juin. La victime a été également contrainte par ses ravisseurs de voler les bijoux de sa mère. Les mis en cause ont été conduits à la brigade de Gendarmerie de Dar El Beïda. La fille a été libérée et remise à sa famille. L'enquête suit son cours.

Constantine

Saisie de 59 pièces archéologiques à Ali-Mendjeli

Les services de la sûreté de wilaya de Constantine ont saisi 59 pièces archéologiques à Ali-Mendjeli et démantelé un réseau international composé de 5 individus, dont un ressortissant européen. Les personnes impliquées dans cette affaire sont âgées entre 30 et 50 ans, ajoutant que les mis en cause opèrent dans la fouille illégale et la contrebande de pièces archéologiques. Agissant sur la base de renseignements parvenus à la brigade économique et financière de la police judiciaire, faisant état d'une activité suspecte de ce réseau, il a été procédé à la mise en place d'un plan d'intervention permettant l'arrestation du ressortissant européen à la nouvelle ville Ali-Mendjeli en possession de 59 pièces archéologiques. L'expertise a démontré que les pièces saisies ont une valeur archéologique et historique inestimable. L'approfondissement de l'enquête a également permis l'arrestation des membres du réseau et un outil utilisé dans les opérations de fouille, ajoutant que les mis en cause sont poursuivis pour «constitution de groupe de malfaiteurs, détention de pièces archéologiques en vue de les commercialiser sans autorisation et tentative de les transférer à l'étranger».

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : *Tél-Fax* : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

Une nouvelle journée de mobilisation hier

Les étudiants réitèrent leur attachement à l'unité nationale

En dépit des effets de la canicule, des milliers d'étudiants étaient au rendez-vous, hier, à Alger, et dans plusieurs wilayas du pays avec leur rendez-vous hebdomadaire pour réclamer le départ de tous les symboles du système, mais aussi réitérer leur attachement à l'unité nationale et dénoncer toutes les tentatives de semer la division entre les enfants de ce peuple uni et solidaire.

L'Algérie connaît depuis le 22 février 2019 un mouvement populaire dont les étudiants constituent un des fers de lance, et c'est en continuité de cet élan que s'inscrit la mobilisation de la famille estudiantine et universitaire. Brandissant le drapeau algérien, les étudiants ont réitéré les slogans du mouvement populaire, comme «Algérie libre et démocratique» et «dégagez tous». Cette nouvelle journée de mobilisation des étudiants intervient alors que la classe politique et la société civile plaident pour un dialogue franc et sincère pour une sortie de la crise actuelle. Récemment, les acteurs de la société civile, réunis en conférence nationale, ont appelé à l'accélération de la transition démocratique fluide conformément à un processus électoral concrétisant «la rupture» et garantissant l'édification d'institutions crédibles. L'initiative annoncée, lors de cette conférence réunissant trois dynamiques, à savoir la Confédération des syndicats autonomes, le Forum civil pour le changement et le Collectif de la société civile qui compte plusieurs associations et organisations de Droits de l'Homme, met en avant la nécessité de «l'accélération de la transition démocratique fluide, conformément à un processus électoral concrétisant la rupture avec les systèmes de tyrannie et de corruption et garantissant l'édification d'institutions légitimes et crédibles.
L'initiative a proposé «l'installation d'une personnalité nationale ou d'une instance présidentielle consensuelle supervisant la période de transition pour la reprise du processus électoral pour une période de 6 mois à un an au maximum». Les acteurs de la société civile suggèrent, également, «la formation d'un gouvernement de compétences nationales pour la gestion des affaires et l'installation d'une instance indépendante chargée de la supervision, l'organisation et l'annonce des résultats de l'élection, en garantissant les mécanismes de contrôle». Elles ont appelé, dans ce sens, à «l'ouverture d'un dialogue national global avec la classe politique, les personnalités nationales et la société civile ainsi que les activistes du Hirak populaire au sujet de la situation politique et socioéconomique du pays». La société civile a exhorté, à ce propos, l'ensemble des forces agissantes à adhérer à son initiative et à œuvrer à sa concrétisation et à sa réussite, affirmant que «l'aboutissement du processus électoral requiert la préparation d'un climat général pour l'exercice des droits et des libertés individuels et collectifs et le respect des Droits de l'Homme à travers des mesures d'accompagnement du processus politique afin d'instaurer la confiance des citoyens et garantir une adhésion effective à ce processus». De son côté, le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) a annoncé une initiative nationale indépendante de sortie de la crise politique, appelée «la feuille de route de l'université algérienne pour un dialogue national» visant à trouver une issue dans le cadre de la Constitution et l'organisation d'une élection présidentielle. Parmi les principaux axes de cette feuille de route, figurent la recherche de solutions à la crise politique dans le cadre de la loi et de la constitution et l'organisation d'une élection présidentielle transparente et honnête dans les plus brefs délais et les meilleures conditions, outre le rejet de toute proposition appelant à sortir de ce cadre.
La feuille de route plaide également pour un dialogue civil n'excluant personne et dans lequel l'institution militaire ne fera pas partie, outre la formation d'une instance nationale chargée de l'organisation de ce dialogue, qui sera composée de 6 membres, dont 3 membres désignés représentant les trois autorités, à savoir: la Présidence, le gouvernement, les deux chambres du Parlement, la Cour suprême et le Conseil d'Etat, et 3 autres membres élus, choisis parmi les partis politiques, la société civile, les personnalités et les élites nationales. Après son installation, l'élaboration de son règlement intérieur et la désignation de son porte-parole, l'instance chargée de l'organisation du dialogue devra adresser une invitation officielle à un dialogue national inclusif, sans exclusion aucune, dont l'unique objectif serait l'examen des mécanismes d'organisation d'une élection présidentielle dans les plus brefs délais, alors que le président élu sera chargé d'opérer les profondes réformes politiques revendiquées par le Hirak populaire. La feuille de route propose l'amendement de la loi organique portant régime électoral, afin d'attribuer toutes les prérogatives de l'organisation d'une élection présidentielle à l'instance nationale. Du côté de la classe politique, plusieurs partis estiment qu'il est impératif d'aller en urgence vers des assises de dialogue et de concertation regroupant les différents acteurs afin de parvenir à un large consensus national, dont les résultats allieront le texte constitutionnel et les solutions politiques inspirées de la Constitution, et ainsi élaborer d'une feuille de route consensuelle et sereine aboutissant le plus rapidement possible à l'échéance présidentielle.

Seul un président de la République, élu démocratiquement, jouira de la confiance et de la légitimité requises pour lancer ces réformes et contribuer à relever les défis qui se posent à notre Nation

Dans son dernier discours, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, avait appelé la classe politique, la société civile et les personnalités nationales à opter pour la voie du dialogue inclusif en vue de poser les jalons du processus de concertation en vue de «poser les jalons du processus de concertation que l'Etat s'emploiera à organiser dans les meilleurs délais, à débattre de toutes les préoccupations portant sur la prochaine échéance présidentielle, et partant, tracer une feuille de route devant aider à l'organisation du scrutin dans un climat d'entente et de sérénité». Après avoir rappelé ces invitations, lors de ses précédents discours, au dialogue et à la concertation, le chef de l'Etat a réitéré son engagement à «garantir au scrutin présidentiel toutes les conditions d'une élection régulière, libre et transparente, telle que souhaitée par notre peuple», précisant que cette nouvelle étape «est incontestablement une opportunité précieuse pour restaurer la confiance et mobiliser les forces patriotiques nationales en vue de construire le consensus le plus large possible autour de l'ensemble des questions en rapport avec les aspects législatif, réglementaire et organisationnel de cette élection, et sur les mécanismes de son contrôle et sa supervision». A ce propos, Bensalah s'est dit convaincu que «seul le président de la République, élu démocratiquement, jouira de la confiance et de la légitimité requises pour lancer ces réformes et contribuer à relever les défis qui se posent à notre Nation», assurant par la même occasion que l'organisation d'une Présidentielle «dans des délais admissibles, sans aucune perte de temps, constitue l'unique voie et la plus efficace, politiquement et la plus rationnelle, démocratiquement». Dans ce sens, il a réitéré son appel à toutes les parties concernées à «participer au processus consensuel et à faire prévaloir la sagesse et l'intérêt du peuple, tant dans leurs débats que dans leurs revendications, en les invitant également à «saisir cette nouvelle opportunité pour s'impliquer pleinement dans la concertation

Ph : Fateh Guidoum ©

que nous prônons aujourd'hui plus que jamais». Pour sa part, l'institution militaire ne cesse, par la voix du général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, d'appeler au dialogue pour une sortie plus rapide de la situation actuelle.

L'ANP veille à respecter est l'attachement résolu aux solutions légales et constitutionnelles pour résoudre la crise que traverse l'Algérie»

Cette semaine, encore une fois, Gaïd Salah a réaffirmé que l'élection d'un président de la République dans les délais «est une priorité», réitérant l'engagement de l'ANP à accompagner la Justice dans sa lutte contre la corruption. Il a dans ce cadre souligné que l'organisation des élections présidentielles dans «les brefs délais et dans les meilleures conditions de transparence et de crédibilité constitue un élément fondamental que requiert la véritable démocratie à laquelle ne croient pas, malheureusement, certains adeptes de la surenchère politique et idéologique qui considèrent les élections comme un choix plutôt qu'une nécessité». «C'est là le summum du paradoxe intellectuel et politique, car il n'y a guère de démocratie sans élections libres et intègres, sauf si la démocratie signifie s'enliser dans le bourbier de la cooptation», a fait remarquer le général de corps d'armée, ajoutant, dans ce sens, fait savoir que l'«une des lignes de conduite que l'ANP veille à respecter est l'attachement résolu aux solutions légales et constitutionnelles pour résoudre la crise que traverse l'Algérie». «Il s'agit de principes auxquels on ne peut déroger et dont nous ne nous lasserons jamais de réitérer en toute confiance et avec détermination. Et je sais pertinemment que la grande majorité du peuple algérien adopte ces mêmes valeurs, qui sont nobles et judicieuses», a-t-il insisté. «Nous avons affirmé à maintes reprises que les clés de sortie de cette crise se trouvent entre les mains de ceux qui nourrissent en eux-mêmes la vertu de l'altruisme, soit le rejet de tout égoïsme, qu'il soit centré sur une personne, un parti ou autre, en faisant prévaloir l'intérêt de l'Algérie au-dessus de tout autre intérêt. Et il est évident que la clé la plus importante est précisément la voie du dialogue entre tous les acteurs sérieux et sincères», a-t-il précisé. Le général de corps d'armée n'a pas manqué d'attirer, à cet effet, l'attention sur «la nécessité d'œuvrer à réunir toutes les conditions nécessaires pour tenir l'échéance des élections présidentielles», précédées par «des discussions constructives et un dialogue serein et calme» permettant au citoyen d'accorder sa voix à celui qu'il considère apte à conduire le pays sur la voie de la prospérité et du progrès. «Aussi et pour rejoindre la rive d'une démocratie réelle dans toute sa mesure et sa dimension, il serait plus judicieux de dire qu'il y a lieu de réunir toutes les conditions nécessaires pour tenir des élections pluralistes, précédées par des discussions constructives et un dialogue serein et calme permettant au citoyen d'accorder sa voix à celui qu'il considère apte à conduire le pays sur la voie de la prospérité et du progrès. Tel est l'axe principal autour duquel devront se fédérer toutes les énergies, avec détermination et résolution, voire avec abnégation, de façon à ne pas décevoir les attentes du peuple algérien», a-t-il insisté.
Pour lui, «ce digne peuple à qui il appartient de faire attention et prendre ses gardes de certaines personnes et entités qui continuent à faire montre d'une opposition fondée uniquement sur le dénigrement d'autrui ou la formulation de nouvelles revendications et de propositions qui ne sont guère adéquates voire pas du tout objectives, qui s'inscrivent dans le cadre des pratiques non constructives tendant sciemment à faire perdurer la crise que nous confrontons, oubliant que c'est au nouveau Président seul que revient la tâche de traduire concrètement sur le terrain le programme détaillé et précis des réformes, sur lequel il aurait fondé sa candidature et que le peuple algérien élirait suivant le contenu de son programme». «Ce qui requiert nécessairement d'avancer et en toute diligence, a-t-il relevé, vers un dialogue inclusif, afin de permettre la concrétisation de cette échéance électorale capitale».
Un dialogue qui, a-t-il expliqué, «réunit la classe politique, la société civile et les personnalités nationales et qui sera l'unique voie vers une rupture effective, à laquelle ne cesse d'appeler le peuple algérien, avec tout ce qui est préjudiciable et néfaste, grâce à laquelle nous pourrons éviter tout ce qui va à l'encontre de l'intérêt suprême du pays, et adopter une approche nationale de par son contenu et moderne de par ses moyens et sa pertinence, pouvant être appliquée à la politique et à l'économie, voire à la vie sociale et culturelle».

T. Benslimane

Association France-Algérie

Arnaud Montebourg : «Les Algériens n'ont besoin de personne pour des conseils»

Le président de l'Association France-Algérie (AFA), Arnaud Montebourg, a indiqué que les Algériens, à travers leur mouvement populaire, veulent affermir leur indépendance et ils n'ont besoin de personne pour leur administrer des conseils ou formuler des jugements.

«Les Algériens veulent affermir leur indépendance. Ils n'ont besoin de personne pour leur administrer des conseils ou formuler des jugements. Ils n'ont pas besoin qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire», a-t-il déclaré récemment lors d'un colloque intitulé «Aux côtés des Algériens», soulignant que chaque jour, ce mouvement «nous montre l'ampleur des changements en cours qui dessinent l'histoire en train de se faire». Il a expliqué que c'est la raison pour laquelle «nous nous abstenons d'intervenir même si nous les encourageons à exprimer fortement ce qu'ils veulent faire», soulignant que la relation entre l'Algérie et la France est toujours «passionnelle». «On le voit dans les manifestations. Toute maladresse venant de Paris serait exploitée par ceux qui veulent creuser un fossé entre les deux rives de la Méditerranée», a-t-il ajouté. Pour cet ancien ministre français, qui se réclame d'avoir du sang algérien, le «puissant» mouvement populaire en Algérie est un tournant «majeur», qui «a su écarter la violence» et se montre «exemplaire». «Dans les années soixante, Alger était pour le monde la Mecque des révolutionnaires, aujourd'hui Alger est à la face de tous l'exemple d'un élan démocratique d'un peuple à l'assaut de sa liberté», a-t-il dit Le président de l'AFA a saisi l'occasion pour réaffirmer sa conviction à un partenariat d'exception entre la France et l'Algérie, précisant que «nous avons le devoir de préparer l'avenir de la relation franco-algérienne». «L'Algérie nouvelle qui émergera de la tourmente actuelle doit pouvoir rencontrer demain une France fraternelle ouverte à une coopération tout à fait renouvelée. Au-delà du commerce, de l'investissement, nous aurons à construire ensemble des réponses intelligentes et collectives aux défis de la mondialisation : co-localisations, projets de recherche en commun, développement de partenariats industriels innovants, exploration en commun par nos universités des chemins de la connaissance», a-t-il expliqué. L'AFA, créée en 1963, a réuni en son sein toutes celles et tous ceux qui «s'étaient battus pour que le peuple algérien conquière sa liberté, son indépendance, sa souveraineté, la maîtrise de son destin», a rappelé Arnaud Montebourg.

Conclave

Le siège du RCD abrite le rendez-vous de l'opposition démocratique

L'opposition démocratique tiendra, ce mercredi, un conclave au siège du rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Selon une source proche des organisateurs, cette rencontre inédite rassemblera les responsables du parti hôte, ceux du FFS, du Parti des travailleurs, et du MDS entre autres. Des personnalités nationales proches du camp démocratique, des militants politiques indépendants et des Droits de l'Homme, des avocats, des acteurs de la société civile et des syndicalistes prendront également part à cette rencontre. Membre fondateur du RCD et ancien membre de son exécutif, Mokrane Aït Larbi a confirmé à Algérie 1 sa présence à la table de Mohcin Belabbas. Nous apprenons également que Djamel Zenati, Karim Tabbou et le président de la LADDH, Me Nourredine Benissad seraient partie prenante de cette réunion qui devrait examiner la conduite à tenir face à l'offre de dialogue du pouvoir. Les démocrates vont sans doute se positionner clairement sur leur participation à la conférence nationale que prévoit d'organiser courant juillet, l'autre segment de l'opposition regroupé au sein des «forces du changement pour le respect du choix du peuple».

Tous ces partis et ces personnalités ont le dénominateur commun de revendiquer une assemblée constituante et de rejeter la tenue «rapidement» d'une élection présidentielle comme l'exige l'état-major et semblent le soutenir les autres partis qui forment l'autre coalition de l'opposition.

Cette première réunion fait suite à l'appel lancé il y a une semaine par sept partis politiques et la Ligue algérienne pour la défense des Droits de l'Homme (LADDH) aux forces démocratiques pour constituer «alternative démocratique» en embryant sur une transition démocratique «qui n'est pas un choix mais une nécessité». «Il est vain de croire à l'existence d'une issue positive à ce conflit dans le cadre de l'ordre actuel. Ni le pouvoir, ni ses diverses excroissances ne sont en mesure de constituer un recours», écrivaient les premiers signataires de la proposition que sont : le Front des forces socialistes.

(FFS), le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le Parti des travailleurs (PT), le Parti socialiste des travailleurs. (PST), l'Union pour le changement et le progrès (UCP), le Mouvement démocratique et social (MDS), le Parti pour la laïcité et la démocratie (PLD) et Me Benissad Noureddine, pour la Ligue algérienne pour la défense des Droits de l'Homme (LADDH). Les initiateurs de la proposition ont appelé d'autres acteurs politiques, aux syndicats autonomes, au mouvement associatif, ainsi que les personnalités nationales indépendantes et la communauté algérienne à l'étranger, qui se reconnaissent dans cet appel à se joindre à cette initiative de concertation et de «dialogue sans préalable».

H. M.

OIAC

La traçabilité des produits chimiques dangereux, détournés par des groupes terroristes, recommandée

Le développement des procédures visant la traçabilité des produits chimiques dangereux, détournés de leur usage licite par des groupes terroristes, a été recommandé, hier après-midi, à la clôture des travaux du séminaire régional sur «La convention d'interdiction des armes chimiques et la gestion de la sûreté et la sécurité chimiques».

«Le contexte international difficile doit également nous inciter à fixer les objectifs pour le développement de procédures visant la traçabilité des produits chimiques dangereux, qui sont actuellement détournés de leur usage licite, par des groupes terroristes», a indiqué le colonel Boualem Belhadj, secrétaire exécutif de la Commission ministérielle mixte chargée d'appliquer la Convention d'interdiction des armes chimiques, à la clôture de ce séminaire de 2 jours, organisé conjointement par le ministère de la Défense nationale (MDN) et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Dans cette allocution prononcée au nom du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Ahmed Gaïd Salah, Belhadj a relevé «la nécessité de travailler, à l'avenir d'une manière collective et concrète, afin d'intégrer les aspects de contrôle de sûreté et la sécurité chimiques dans le cursus de formation dans la perspective de promouvoir la culture de gestion de ces aspects». Il a estimé que la concrétisation d'un tel plan «pourrait aller au-delà de 2020 compte tenu de sa complexité», appelant par la même occasion à «saisir les opportunités de partenariat offertes par le secrétariat technique dans une approche de complémentarité et de synergie».

«Notre vision d'avenir met l'accent sur la mise en œuvre intégrale et transparente de l'article XI (de la convention) et sur la concrétisation des actions recommandées, a-t-il ajouté. Relevant les efforts déployés par l'Algérie pour l'organisation de ce séminaire, Belhadj a réitéré «l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement des capacités des Etats parties pour la mise en œuvre de la Convention». Il a en outre indiqué que ce séminaire va apporter une «valeur ajoutée» dans le domaine de la gestion de la sûreté et la sécurité chimiques, estimant qu'il s'agit d'une «question interpellant les Etats parties». S'exprimant sur les thèmes abordés lors de ce séminaire, Belhadj a estimé qu'ils sont «d'actualité et reflètent les préoccupations majeurs auxquelles sont confrontés les spécialistes en la matière de notre région». «Cet échange d'expériences et d'idées a permis d'aboutir à une vision intéressante visant le développement des capacités régionales en matière de traçabilité des produits chimiques», a-t-il dit, estimant les débats ont été «particulièrement fructueux et intéressants».

Pour rappel, le séminaire s'est déroulé sous forme d'ateliers ayant traité les différentes expériences des pays africains en matière de gestion de la sécurité dans les industries chimiques et des sujets liés à la sensibilisation sur les risques chimiques.

M. T.

Algérie-France-Espagne

Le jumelage institutionnel pour renforcer les capacités de la Protection civile clôturé

Le jumelage institutionnel Algérie-France-Espagne, portant sur le renforcement des capacités des services de la Protection civile algérienne, a permis de déboucher sur des résultats «probants», ont indiqué les différents partenaires de ce jumelage, dont la cérémonie de clôture a eu lieu hier à Alger. «Toutes les actions prévues dans le contrat ont pu être réalisées.

Elles ont contribué à renforcer les actions de la Protection civile engagées par le ministère de l'Intérieur», ont affirmé les responsables des institutions partenaires de ce jumelage, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

Ce jumelage a été mis en œuvre par la direction générale de la Protection civile et un consortium européen, constitué par la direction générale française de la Sécurité civile et de la Gestion des crises, et de la direction générale espagnole de la Protection civile et des urgences.

Les résultats obtenus «ont d'ores et déjà porté leurs fruits en termes d'organisation, de restructuration et de formation et il convient désormais de s'inscrire dans la continuité afin d'entretenir et de maximiser les apports de ce jumelage et l'impact de ces changements». «Cette coopération a servi à concrétiser la volonté commune d'instaurer l'échange et le dialogue», a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Hocine Mazouz, exprimant sa «satisfaction» quant aux résultats réalisés.

Il a relevé que l'Algérie «a démontré sa capacité d'ouverture et son engagement à coopérer sur la base d'une dynamique d'échange commune», exprimant, en outre, l'ambition de l'Algérie à «réaliser le développement durable en relevant les différents défis». De son côté, le directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelef, a fait savoir que le jumelage entre les trois institutions a permis la réalisation de plusieurs actions, notamment la formation intensive et l'appui aux compétences pour «maitriser au mieux la gestion des crises».

Pour sa part, le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'rourke, a attribué le «succès» de ce jumelage à l'engagement des éléments de la Protection civile algérienne, ajoutant que la coopération entre l'Algérie et l'UE est devenue la «plus intense» parmi les pays du Sud de la Méditerranée.

Il a rappelé que cette coopération a été institutionnalisée en 2016 par la signature d'un accord entre la Protection civile algérienne et la Commission européenne en charge des questions humanitaires et de la Protection civile, précisant que qu'un tel accord est le premier conclu entre l'UE et l'un de ses voisins du Sud, témoignant de la «réputation» de la Protection civile algérienne «reconnue en Europe et dans toute la région».

«L'UE et l'Algérie ont inscrit la Protection civile dans leurs priorités de partenariat et se sont engagées à œuvrer pour la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles et aux risques technologiques et écologiques, notamment en appuyant et en renforçant leurs capacités en matière d'alerte précoce de veille, de préparation et de gestion à travers la coopération entre les entités en charge de la Protection civile».

De son côté, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, a salué la coopération trilatérale en matière de Protection civile entre l'Algérie, la France et l'Espagne, proposant de réfléchir à «un programme spécifique d'assistance a la lutte contre les feux de forêts», rappelant que la France «développe un partenariat avec l'Algérie depuis plus de 20 ans». L'ambassadeur espagnol, Fernando Moran, Calvo-Sotelo, a mis en exergue, lui aussi, «les résultats positifs obtenus à travers le jumelage, tout en évoquant, par la même occasion, la coopération bilatérale en matière de Protection civile entre son pays et l'Algérie, consacrée par l'accord signé à Alger en janvier 2013 et qui a déjà obtenu des «résultats visibles importants«. Le jumelage institutionnel algéro-UE (France-Espagne), intitulé «appui au renforcement des capacités des services de la Protection civile», a débuté en 2017 pour une durée de 24 mois et avait pour objectifs d'accompagner la Protection civile dans le renforcement de ses capacités dans le cadre de la sauvegarde des personnes, des biens, de l'environnement et de la sécurité des populations, ainsi que dans l'amélioration qualitative de ses prestations. Financé par l'UE à hauteur de 1,5 million d'euros, ce jumelage institutionnel a mobilisé 148 experts français et espagnols pour 794 journées d'expertise et de formation. Au total, 1439 officiers-cadres de la Protection civile algérienne ont été formés, 6 visites d'études au profit de 40 officiers ont été effectuées en France et en Espagne et 89 rapports d'experts enrichis d'importantes recommandations et autres axes d'amélioration ont été livrés à la Protection civile, ainsi qu'une multitude d'exercices pratiques réalisés.

Moussa O.

FLN

Le parti installe deux comités de «Sages» et de «Jeunes et étudiants»

Le Front de Libération nationale (FLN) a procédé, hier, à Alger, à l'installation d'un «comité de Sages» et d'un «comité de Jeunes et étudiants», en vue de faire du parti un élément attractif pour les catégories agissantes et «jeter les bases d'un nouveau départ fondé sur les principes de Novembre». Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général (SG) du FLN, Mohamed Djemai a expliqué que l'installation de ces deux comités s'inscrivait dans le cadre de «la nouvelle dynamique engagée par le parti à la lumière de la période sensible que traverse l'Algérie», à travers laquelle il tend à devenir «un élément attractif pour les catégories agissantes dans la société».

A ce propos, Djemai a mis en avant la synergie et la cohésion existant entre la génération de Novembre et la nouvelle, notamment lorsqu'il s'agit de s'acquitter de missions. Evoquant, dans ce sens, le Hirak populaire qui se poursuit depuis plus de 4 mois, le SG du FLN a affirmé que c'est grâce à ce mouvement que le parti «a recouvré sa légitimité et son indépendance». La jeunesse algérienne «consciente et instruite traduit son amour pour la Patrie par son Hirak pacifique et civilisationnel et par ses revendications légitimes pour la construction d'une Algérie nouvelle, fidèle aux principes de Novembre».

Par ailleurs, le SG du FLN a mis en avant «l'engagement» du FLN en matière de «sagesse et clairvoyance», et «l'attachement à réunir un climat accueillant pour la jeunesse afin de doter le parti de la clairvoyance des sages et l'enthousiasme des jeunes». D'autre part, Djemai a réitéré le soutien de sa formation politique à l'Armée nationale populaire (ANP), soulignant que «ce soutien procède de notre conviction qu'elle s'est positionnée au côté du peuple et de ses revendications légitimes».

Il a ajouté que son parti et l'ANP s'accordent sur le fait que «l'unique solution est l'organisation de la Présidentielle dans le cadre constitutionnel et dans les meilleurs délais». Pour ce faire, il a appelé une nouvelle fois à adopter «un dialogue sérieux et réaliste n'excluant aucune partie», en vue de sortir de la crise que traverse le pays.

A. S.

Crise Politique

Benflis : «La solution en Algérie ne peut être purement constitutionnelle ou purement politique»

Le président du parti Talaie El Hourriyet, Ali Benflis, a exprimé, hier, son «intime conviction» que la solution à la crise politique que connaît l'Algérie ne peut être «purement constitutionnelle» ou «purement politique», plaidant pour une solution qui s'appuie, à la fois, sur «les leviers politiques et constitutionnels». «Face à la situation exceptionnelle que vit notre pays, la sortie de crise ne peut être purement constitutionnelle tout comme elle ne peut être purement politique. L'on doit pouvoir s'appuyer tout à la fois sur les leviers politiques et les leviers constitutionnels encore disponibles pour écourter la durée de la crise et éviter à notre pays d'avoir à payer son règlement au prix le plus fort». Pour l'ancien chef du gouvernement, «tout est question de volonté politique, de confiance et de sens des responsabilités». Relevant la rupture du lien de confiance entre les gouvernants et les gouvernés, Ali Benflis a souligné la nécessité de «dissiper la défiance généralisée» qui s'est installée et de «renouer patiemment les liens de la confiance» qui constituent «les leviers les plus puissants et les plus sûrs pour surmonter l'impasse actuelle». «Plus la solution tarde, plus le plafond des revendications s'élève, et plus le plafond des revendications s'élève, plus il retarde la solution et rend la réalisation plus difficile et plus complexe».

Evoquant les principales lignes de clivage dans le paysage politique actuel, le président de Talaie El Hourriyet a énuméré trois qui portent sur la Constitution, la transition, la présidentielle ou la Constituante. Ali Benflis a mis l'accent, dans ce contexte, sur la nécessité de rapprocher les points de vue, plaidant une nouvelle fois pour «un dialogue franc, confiant et crédible» et pour «un grand compromis national» pour surmonter l'impasse actuelle. «Nous devons nous affranchir des querelles sémantiques. L'important n'est pas dans les concepts et dans ce que chacun d'entre nous veut leur faire dire. Il est dans le cheminement concret vers le règlement de la crise par la voie qui nous permet de gagner du temps au lieu de le perdre, de conjurer les périls au lieu de les susciter et d'alléger les coûts de la solution au lieu les alourdir». Mettant en avant la nécessité d'aller vers une phase préparatoire de l'élection présidentielle, l'ancien chef du gouvernement a estimé que cette phase «n'est pas la transition» mais «un point de départ». «La transition proprement dite interviendra avec l'élection du président de la République et le mandat de transition que le peuple algérien lui-même lui aura confié en toute souveraineté».

Selon Ali Benflis, le temps opportun pour la nouvelle Constitution dont a besoin le pays «viendra avec l'élection du président de la République» qui, a-t-il dit, «la consacrera, j'en suis sûr, en chantier majeur de son quinquennat». Il a mis en garde, à ce titre, contre l'élaboration de la nouvelle Constitution «hors de l'encadrement du mandat présidentiel de transition», soutenant que «l'option de la Constituante a beaucoup perdu de son attrait originel». S'agissant du rôle de l'Armée nationale populaire dans la recherche d'un règlement de la crise actuelle, le président de Talaie El Hourriyet a affirmé que ce rôle ne doit «pas (être) celui de l'ordonnateur mais celui du facilitateur».

«Il n'est pas celui du guide, mais de l'accompagnateur. Il n'est pas celui du maître œuvre, mais celui du garant». Il a estimé, par ailleurs, que le drapeau national et la bannière amazighe qui a fait irruption dans le débat national ces derniers jours, «sont chacun à sa place». «L'emblème national est à sa place dans la Constitution comme symbole de l'Etat qui a guidé jusqu'à la mort des femmes et des hommes qui, en tombant en martyrs, ont permis que se lève l'Etat algérien libre et souverain. Quant à la bannière amazighe, elle est aussi à sa place, c'est-à-dire dans nos racines, dans notre histoire et dans notre identité».

N. I.

ONS

L'inflation à 3,6% sur un an en mai 2019

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 3,6% jusqu'à mai 2019, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à mai 2019, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois, allant de juin 2018 à mai 2019, par rapport à la période allant de juin 2017 à mai 2018. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation en mai 2019 par rapport à avril de la même année, elle a connu une hausse de près de 1%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une hausse de 1,1% en mai dernier et par rapport au mois écoulé.

Cette augmentation est induite, essentiellement, par une augmentation de 2,4% des produits agricoles frais, précise l'Office.

En effet, cette variation mensuelle des prix des produits agricoles frais s'explique, essentiellement, par une hausse des prix des fruits frais (+13,5%), de la pomme de terre (+22,4%) et de la viande de bœuf (+0,4%).

En revanche, des baisses des prix ont concerné, notamment, la viande de poulets (-3%), les poissons frais (-4,2%) et les œufs avec près de -0,9%. Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont enregistré un léger recul de près de (-0,2%) en mai dernier et par rapport au mois d'avril, selon la même source.

S'agissant des produits manufacturés, ils ont connu une légère hausse de +0,2% et les services (+2,3%) en mai dernier et par rapport au mois d'avril dernier. Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché essentiellement le groupe éducation, culture et loisirs (+8,9), habillement et chaussures (1,1%). Le groupe des produits divers a également observé une légère variation haussière, mais de moindre ampleur (0,9%), alors que le reste s'est caractérisé en général par des stagnations. Durant les cinq premiers mois de 2019, les prix à la consommation ont enregistré une hausse de près de 2,4%, relève l'ONS. Cette variation haussière a concerné toutes les catégories de produits, à l'exception des produits agricoles frais qui ont reculé de près de 0,3%. Les biens alimentaires ont augmenté de 1,02%. Cette hausse a été tirée, notamment, par la viande de bœuf (14,3%), les légumes frais (4,2%) et la viande de mouton (2,8%). De janvier à mai 2019, d'autres produits ont connu des baisses, la plus remarquable a concerné la viande de poulet (-12,4%), les œufs (-10,3%), les poissons frais (-9,50%) et la pomme de terre avec près de (7%). Pour leur part, les produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ont augmenté de 2,3% durant les 5 premiers mois 2019. La hausse des prix a aussi concerné les biens manufacturés avec +3,9% et les services avec +2,7%. Pour rappel, le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3% en 2018.

Moussa O. / Ag.

Environnement

Impérative réhabilitation des CET aux normes internationales

Plusieurs experts en économie verte et intervenants en matière de gestion et recyclage des déchets ont convenu de l'impérative réhabilitation des Centres d'enfouissement technique (CET) en cours d'exploitation aux normes internationales, insistant, au même temps, sur la nécessité de les contrôler régulièrement. Intervenant lors d'un colloque sur la gestion optimale des CET, organisé par l'Agence nationale des déchets (AND), ces experts ont indiqué que l'Algérie produisait 35 000 tonnes de déchets au quotidien dont la grande partie est traitée au niveau des CET qui, désormais ne répondent pas aux besoins vu l'augmentation du volume de déchets par rapport aux capacités des recyclage, appelant, à ce propos, à leur modernisation aux normes écologiques internationales. Dans ce sens, le directeur du programme de déchets au sein de l'entreprise allemande GIZ, a fait savoir que l'Algérie avait investi depuis 2001 d'importantes sommes ayant atteint 40 milliards de dinars pour la création d'infrastructures qui sont désormais conformes aux normes internationales, soulignant la nécessité de mobiliser l'expérience requise pour réaliser des infrastructures à une très haute performance. Il a indiqué, en outre, que 90% de ces infrastructures avaient des problèmes de conception et d'autres dysfonctionnements, mettant en garde contre ces derniers qui pourraient constituer un danger sur l'environnement et la santé publique. Par ailleurs, le même responsable a mis en avant l'attachement de son entreprise, dans le cadre de la coopération algéro-allemande, à conférer davantage de professionnalisme au secteur tout en accompagnant les acteurs des domaines, faisant état de la formation de 20 ingénieurs en 2018 et durant le premier semestre de l'année en cours, lesquels contrôlent les centres chaque 6 mois.

Par ailleurs, Fkairi a appelé les directeurs locaux de l'environnement et les propriétaires des projets à s'assurer de tous les projets en termes de qualité des exigences techniques prévues par les cahiers des charges relatives à l'aménagement et la conception de sites devant abriter les centres d'enfouissement technique des déchets. Dans ce sens, il a préconisé aux directeurs des Etablissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) et les gérants des Centres d'enfouissement technique de s'assurer de la disponibilité des documents de l'emploi ainsi que les compétences et les capacités techniques dont nécessitent les opérations d'enfouissement, de traitement et de recyclage. Appelant les responsables du ministère de l'Environnement et de l'Agence nationale des déchets (AND) à accomplir leurs missions en ce qui concerne le meilleur encadrement et l'accompagnement de tous les acteurs, Fkairi a incité les responsables des Collectivités locales à davantage de vigilance en matière de réalisation des futures projets (ministère de l'Intérieur) et de jouer un rôle comme une autorité de régulation dans ce domaine vital et sensible en vue d'éviter les erreurs du passé. Pour sa part, le directeur général de l'AND, Karim Ouamane a rappelé que la prise en charge des déchets ménagers, dont le volume s'élève à 13 millions tonnes/an, nécessite la mobilisation de 400 hectares de terre, ce qui exige, a-t-il dit, la prise de mesures techniques à même d'allonger la longévité des Centres d'enfouissement pour une meilleure exploitation.

La gestion des Centre d'enfouissement technique nécessite une bonne organisation à partir de l'entrée des déchets aux Centres en arrivant aux phases d'enfouissements, a-t-il précisé ajoutant que cela implique la maîtrise de plusieurs normes des techniques d'enfouissement ainsi que la maîtrise du lixiviat comportant des métaux lourds, ainsi que la mis en place d'un système de collecte des biogaz en vue de les valoriser et éviter les explosions.

N. I.

Sommet des deux rives de la Méditerranée 5+5

Cinq engagements pour une Méditerranée durable adoptés

Le Sommet des deux rives du pourtour méditerranéen occidental a adopté, avant-hier, à Marseille, 5 engagements pour une Méditerranée durable, du vivre-ensemble, de partage et de co-développement.

La rencontre, à l'initiative du président français Emmanuel Macron, avait pour ambition de relancer une nouvelle dynamique de coopération entre les 10 pays de la rive nord et de la rive sud de la Méditerranée occidentale, en tenant compte des défis de la région. Les défis sont nombreux, a-t-on souligné au cours des travaux, citant le manque de stabilité dans la région sud, le manque d'écoute de la région nord, la jeunesse, l'emploi, la formation, l'environnement qui obligent les pays de la région à revoir leur vision de la coopération autour du bassin méditerranéen, berceau de la civilisation européenne.

Ce sommet, qui a donné toute l'importance à la société civile, se veut un acte fondateur d'une nouvelle façon de faire et de vivre-ensemble dans le bénéfice des peuples de la région, avec des projets innovants et concrets. D'ailleurs, les organismes internationaux, bailleurs de fonds, ont pris part à cette rencontre afin d'examiner les projets porteurs, d'où la proposition du président français de faire le point dans 6 mois, par souci de suivi et d'efficacité. C'est dans ce sens qu'un agenda «positif» a été proposé pour promouvoir la Méditerranée comme «une mer de toutes les opportunités» dans un contexte d'urgence afin d'inspirer une génération solidaire face aux enjeux transnationaux. Le maître mot est en quelque sorte le partage des «bonnes pratiques» de gouvernance, de vivre-ensemble et de bon-voisinage entre les pays de Méditerranée occidentale, à travers des solutions «pratiques» et le soutien de plusieurs projets d'avenir «structurants». Dans ce cadre, la dimension humaine dans la nouvelle vision méditerranéenne devra nécessairement prendre en charge la connaissance et la mobilité, où la jeunesse est au centre de l'intégration entre les deux rives. La question environnementale a constitué une des préoccupations majeures du sommet qui souhaite une Méditerranée «durable», «vivante, sans déchets et à faibles émissions carbone». C'est dans ce sens que le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a affirmé dans son intervention que l'Algérie s'est dotée d'une stratégie «ambitieuse» pour le développement des énergies renouvelables, indiquant que d'importants financements et investissements ont été consentis. Il a estimé que les idées et initiatives, qui ont émergé des 45 propositions de projets issus du Forum d'Alger, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou encore les plateformes d'échanges de bonnes pratiques, «donnent une dimension concrète à notre feuille de route pour réussir notre transition vers un modèle économique durable et sobre en carbone». Dans cet élan ambitieux, reste, cependant, la question des mentalités qui, pour les 10 pays participants, constitue une véritable barrière. Afin de dépasser cet obstacle, le sommet propose l'idée de manifestations culturelles et sportives communes, comme la création de festivals de cinéma, de théâtre et de musique sur les deux rives, avec comme engagement pour une Méditerranée innovante, numérique et entrepreneuriale.

Tous les intervenants se sont accordés sur le suivi de ce projet ambitieux, fruit d'un labeur ininterrompu de la société civile et des dirigeants, tenant compte du mort-né processus de Barcelone.

En tout cas, les plaidoiries vont dans le sens d'une nouvelle vision de coopération et construction d'un espace de co-développement, de vivre-ensemble et de paix. Reste à savoir si cette volonté commune ne va être affectée par les défis qui demeurent toujours posés, a-t-on estimé.

Cnas

Le coût de remboursement des médicaments dépassera les 260 milliards de dinars à l'horizon 2022

Le coût des médicaments remboursés par la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) va dépasser les 260 milliards de dinars à l'horizon 2022, a indiqué le directeur du contrôle médical auprès de cet organisme public, Djamal Matari.

«Le coût des médicaments remboursables est en constante hausse», a indiqué Matari en marge du 10e Forum régional des médecins pratiquants et médecins conseils de la Cnas. Matari a fait cas d'une facture de 148 milliards de médicaments remboursée en 2013, avant d'atteindre les 226 milliards en 2018, avec une prévision de dépasser les 260 milliards de dinars de médicaments remboursés à l'horizon 2022.

À l'origine de cette «hausse sensible de la facture de remboursement des médicaments», qui selon Matari, a impacté sur l'équilibre financier de la Cnas», une étude réalisée par des médecins et experts du domaine, a cité principalement «le problème des ordonnances extravagantes, comportant plus de 11 médicaments», a-t-il signalé. La même étude, d'une durée de 6 mois, ayant englobé plusieurs wilayas a également fait le constat de nombreux dépassements imputés aux médecins pratiquants, à l'origine de pertes financières considérables pour la Cnas, citant, notamment la prescription de médicaments à la demande du patient et la prescription d'ordonnances sans aucune relation avec l'état de santé de l'assuré social. «Nous œuvrons, de concert avec le ministère de la Santé et le Conseil national de l'ordre des médecins algériens, en vue de mettre un terme à ces dépassements, dans un cadre légal, à travers, notamment la sensibilisation des médecins sur l'importance de la responsabilité qui leur est incombée», a souligné, à ce propos, le directeur du contrôle médical auprès de la Cnas. Parmi les médicaments remboursés par la Cnas, 54% concernent le diabète et l'hypertension qui sont remboursés à 100%, a-t-il fait savoir. Sachant qu'une commission interministérielle (englobant les secteurs de la Santé, du Travail et de l'Emploi et de la Sécurité sociale) est chargée «chaque mois d'actualiser la liste des médicaments remboursables, sur la base de critères scientifiques et médicaux», précisé le même responsable. «Les arrêts maladie fictifs sont l'autre facteur à l'origine du déséquilibre financer de la Cnas», a relevé Djamal Matari, qui a fait part de la prise d'une batterie de mesures légales pour faire face à ce phénomène, avec pour résultat «une réduction de l'ordre de 3% constatée en la matière, parallèlement à une baisse de 50% dans les congés maladies faisant suite aux congés de maternité», a-t-il expliqué. Il a cité, entre autres, mesures prises pour faire face à ce phénomène des arrêts maladies, dont les résultats commencent à se faire ressentir, a-t-il dit, «le contrôle de l'état du travailleur le lendemain du jour suivant l'introduction de son arrêt maladie, outre la mise en œuvre de la mesure de contrôle administratif qui permet à la Caisse de se rendre, à l'improviste, au domicile de l'assuré social pour vérifier sa présence, sur place, de 10h00 du matin jusqu'à 16h00».

Des médecins généralistes et des spécialistes des deux secteurs, étatique et privé, des wilayas de Blida, Djelfa, Médéa et Tipasa ont pris part à cette rencontre scientifique, abritée par l'École technique de Sonelgaz de Blida, dans un objectif d'engager un débat sur l'économie de la santé et examiner les moyens les plus à même d'améliorer la prise en charge médicale des citoyens. Cette Journée d'études, inscrite au titre d'une série de rencontres régionales, qui seront clôturées le 4 juillet prochain à Alger, vise, également, à «renforcer la coopération entre divers acteurs concernés, en vue de la réduction des pratiques négatives de certains médecins dans la délivrance des congés maladie fictifs et des ordonnances exagérées, entre autres», selon les organisateurs.

N. I.

Pièces de rechange automobile

Nécessité de créer des centres techniques de contrôle de conformité

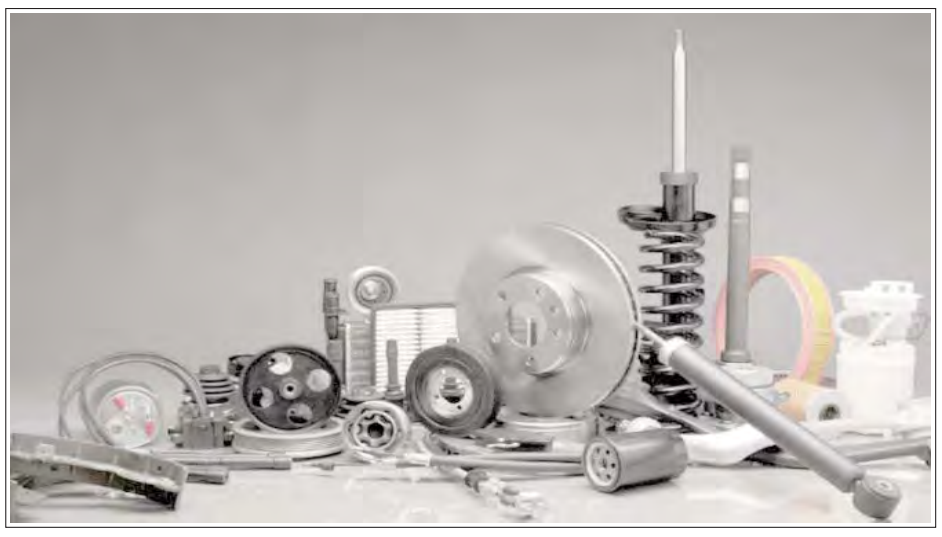

L'expert industriel, Abdelaziz Kezzar, a mis en exergue à Alger la nécessité de créer et de développer des centres techniques et de laboratoires agrées dans les différents métiers de la filière de fabrication de pièces de rechange pour assurer un contrôle efficace de conformité. «La réussite de l'activité de fabrication de la pièce de rechange pour l'industrie automobile, est tributaire de la création et le développement de Centres techniques et de laboratoires agrées dans les différents métiers de cette activité», a précisé Kezzar dans une communication intitulée «Production et commercialisation des composants et pièces de rechange pour les véhicules. Quelques solutions pour lutter contre la contrefaçon» présentée lors de la 5e édition du Colloque international sur la contrefaçon en Algérie organisé par le World Trade Center-Algiers «Ces organismes serviront de services d'appui et d'assistance aux sous-traitants, pour l'élaboration des dossiers techniques, et de services de contrôle pour l'homologation des pièces de rechange fabriquées ou importées». L'expert est également revenu sur l'état des lieux du secteur automobile en Algérie, expliquant qu'il y'a un marché primaire qui vient à peine de démarrer et a besoin de se structurer davantage pour assurer son développement et sa pérennité. Et d'autre part, il existe un marché secondaire, celui de la pièce de rechange, très dynamique, mais complètement déstructuré, selon l'expert. Il a également souligné que «le parc automobile en Algérie est de 6 millions de véhicules», tandis que «le parc automobile vieillissant est de plus 50% des véhicules lesquels ont plus de 20 ans». Selon l'expert, «la consommation relative en pièces de rechange, elle est estimée à 1,5 milliard de dollars pour l'année 2018». Abordant ce qu'il a qualifié de «paramètres aggravants», Kezzar a relevé «la mauvaise qualité de la pièce de rechange, mise sur le marché, (pièces contrefaites), d'une part et «l'absence de procédures et de moyens rigoureux de contrôle de la conformité des pièces de rechange importées».

Conditions normatives de production et commercialisation de la pièce de rechange

Kezzar a d'autre part expliqué les conditions normatives de production et de commercialisation de la pièce de rechange requises par la législation en vigueur dans le secteur de l'Industrie des composants automobiles. Ainsi, pour les pièces de rechange d'origine, le fabricant certifie que les pièces ont été fabriquées conformément aux spécifications et normes de production du véhicule automobile, fournies par le constructeur. L'accès des équipementiers aux normes et spécifications techniques approuvées par le constructeur est conditionné par le lien contractuel entre les deux parties et seules les entreprises choisies par le constructeur pourront bénéficier de l'appellation pièce de rechange d'origine, figurent aussi parmi les conditions citées par l'expert. Pour les pièces de rechange importées, il est exigé la présentation de tous les documents justifiant la relation contractuelle entre le constructeur et l'équipementier et le certificat de conformité de la pièce. Concernant les pièces de rechange de qualité équivalente, le fabricant doit certifier que les caractéristiques dimensionnelles, physiques et mécaniques des pièces produites, sont équivalentes à celles des composants, qui sont ou ont été utilisés pour le montage de véhicules automobiles.

Le fabricant doit aussi élaborer un dossier technique complet pour la caractérisation de la pièce équivalente à fabriquer. Il est également exigé que le dossier technique de la pièce soit validé par le Centre national technique de la mécanique ou par un laboratoire algérien agrée. «Une pièce peut être équivalente à la qualité des pièces de rechange d'une gamme spécifique fournie par les constructeurs de véhicules automobiles à leurs réseaux agrées, y compris des pièces de la gamme économique d'un constructeur de véhicules automobiles. Auquel cas, le dossier technique de la pièce équivalente doit être élaboré par rapport à ce référentiel», a noté l'expert. Pour les pièces de rechange de qualité équivalente, importées, il est exigé la présentation de plusieurs documents à savoir, le dossier technique de la pièce, les certificats de conformité de la pièce par rapport aux caractéristiques du dossier technique, délivrés par le Centre national technique de la mécanique ou par un laboratoire agréé algérien. Pour les pièces de rechange adaptables, le fabricant doit élaborer un dossier technique complet pour la caractérisation de la pièce de rechange adaptable. Il est aussi exigé que le dossier technique de la pièce de rechange, soit validé par le Centre national technique de la mécanique ou par un laboratoire algérien agrée. Pour les pièces de rechange adaptables, importées, il est exigé la présentation de dossier technique de la pièce, les certificats de conformité de la pièce de rechange par rapport aux caractéristiques du dossier technique. Par ailleurs, l'expert a relevé que pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement, des équipements et pièces doivent, à l'instar des véhicules automobiles eux-mêmes, être homologués avant d'être mis sur le marché.

A. M.

Tizi-Ouzou

Un suivi soutenu des eaux de l'oued Sébaou pour prévenir les MTH

La nécessité d'assurer à titre préventif un suivi intense et régulier de la qualité des eaux de l'oued Sébaou, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a été souligné par les participants à une rencontre de sensibilisation sur les maladies à transmission hydrique (MTH), organisée par la Direction des services agricoles (DSA).

Lors de cette Journée d'information et de sensibilisation sur les risques des maladies à transmission hydrique, abrité par l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa, Oulamara Idir, biologiste à la Direction de la santé et de la population, a déploré l'état de l'oued Sébaou dont «le lit est jonché de décharges sauvages et qui reçoit des rejets d'eau usées, de lixiviats, et même des rejets industriels, citant, à ce propos, une unité de production de crèmes glacées située à Fréha.

«L'année passée nous avons sillonné l'oued Sébaou, notamment la partie limitrophe de la wilaya de Boumerdès, pour effectuer des prélèvements de Tadmaït jusqu'à Fréha et, le constat est inquiétant : La plupart des stations de lavage-graissage rejettent directement (leurs eaux usées) dans cet Oued. Cette pollution a été même à l'origine de la mort de plants vigoureux tel que Asgharsif», a-t-il déploré.

Préoccupation partagée par le subdivisionnaire de Fréha. Selon lui, «l'oued Diss qui vient de Yakouren et se déverse dans le Sébaou passe par ladite unité de crème glacée et collecte les rejets de cette usine», ajoutant que l'irrigation avec cette eau a été interdite l'année passée, «mais que les agriculteurs reviennent à la charge cette année pour son utilisation».

La DSP assure un contrôle régulier de la qualité des eaux du Sébaou et l'Établissement public de santé de proximité d'Azzazga suit de près cette situation en effectuant des prélèvements réguliers pour analyser la qualité de l'eau, «mais ce contrôle concerne uniquement la partie bactériologique, puisque l'analyse physico-chimique qui est assurée par l'Algérienne des Eaux est la plus difficile à maîtriser», a ajouté Oulamara, tout en plaidant pour une «surveillance accrue» de la qualité de l'eau de cet oued qui fournit l'eau potable et surtout qui est la principale source d'irrigation de la wilaya.

Ce même intervenant qui a observé qu'aucun cas de fièvre typhoïde ou de choléra n'a été enregistré à Tizi-Ouzou, a indiqué que «depuis le 1er janvier dernier à ce jour, un total de 55 cas d'hépatite A, a été enregistré dans la wilaya», rappelant que les prélèvements effectués l'été en 2018 par la DSP ont révélé que 80% des sources aménagées sont polluées.

La direction locale des ressources en eau a souligné qu'un travail d'analyse des eaux des sources de la wilaya est en cours, pour confirmer ou pas le chiffre de 80% d'entre elles qui seraient polluées tel que avancé par la DSP, relevant que le risque de pollution est plus présent lorsqu'il s'agit de sources abandonnées et qui ne sont pas aménagées, selon les normes.

De son côté, la Direction de l'environnement a rappelé avoir proposé l'inscription d'une étude de dépollution de l'oued

Sébaou et le réaménagement de son bassin versant, mais cette demande n'a pas encore abouti. Le DSA, Laïb Makhlouf, a rappelé que les analyses des eaux d'irrigation de la wilaya de Tizi-Ouzou, effectuées l'année dernière, ont confirmé que cette ressource répond aux normes pour être utilisée pour l'irrigation.

Une campagne de sensibilisation sur le risque des MTH est menée en direction des agriculteurs, a-t-il ajouté, indiquant que plusieurs actions sont prévues dans le plan 2019 de lutte contre les MTH, dont le recensement de tous les agriculteurs qui irriguent à partir de sites dont la ressource présente des risques potentiels de pollution et l'organisation de visites inopinées des exploitations.

Bouira

L'ADE lance une campagne d'éradication des branchements illicites en eau potable

Une campagne d'éradication des branchements illicites au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), ainsi que pour le recouvrement de ses créances, a été lancée, ce dimanche, à Bouira, par la Direction de l'Algérienne des Eaux (ADE), a indiqué le directeur de l'ADE, Remdane Haouchène. «Cette campagne vient d'être lancée, elle a pour objectif de lutter contre les piquages et les branchements illicites au réseau de l'AEP. La campagne vise également à sensibiliser les abonnés à payer leurs dettes», a expliqué le même responsable.

Selon les détails fournis par Haouchène, un comité ad hoc, formé de représentants des départements commercial, juridique, communication et exploitation, a été mis en place pour mener cette campagne à travers tout le territoire de la wilaya. Le phénomène des piquages et branchements illicites a pris de l'ampleur ces dernières années, notamment au niveau des localités et des villages, où des citoyens recourent à ce genre de comportement pour s'approvisionner en eau potable, ou pour irriguer ses vergers de manière illicite.

«Ce phénomène est une atteinte à l'économie nationale ainsi qu'à l'avenir de la ressource hydrique dont dispose la wilaya, les gens doivent la préserver et la consommer de façon rationnelle et économique», a souligné Haouchène. Dans le cadre de cette campagne, «nous tenons à inviter tous les citoyens et abonnés à régulariser leurs situations liées au piquages ou branchement illicites, ainsi qu'au paiement de leurs créances, dont le montant a dépassé les 556 millions de dinars au 18 juin 2019», a précisé le directeur de l'ADE de Bouira.

À Bouira, l'ADE assure la gestion de l'eau potable à travers 44 communes, malgré le refus de certains villages, notamment de l'Est de la wilaya de procéder à l'installation de compteurs après la réalisation de réseau d'AEP.

Dans les localités d'Azaknoun, Bouakkache (El Adjiba), Ahnif, Saharidj, Hadjra Zerga, et Souk Lakhmis, ainsi que certaines localités relevant de la commune d'Aghbalou (Est de Bouira), les «gents sont réticents et ils refusent l'installation de compteurs de l'ADE», a-t-il dit, tout en assurant que l'ADE «travaille et sensibilise pour convaincre les citoyens pour régulariser toutes ces situations».

Alger - ETUSA

17 dessertes vers les plages de la capitale à partir du 1er juillet prochain

L'Établissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé un programme «Spécial été» offrant 17 dessertes vers les différentes plages de la capitale à compter du 1er juillet 2019.

L'ETUSA fait état, dans un communiqué, de l'affectation de bus pour couvrir tout au long de la semaine, à compter du 1er juillet prochain, 17 dessertes vers différentes plages de la capitale, dans le cadre du Programme de la saison estivale et du Plan bleu 2019. La même source précise, dans ce cadre, que 349 bus sont affectés aux dessertes de la journée pour couvrir 156 lignes, tandis que 152 bus sont programmés pour 138 lignes pour les vendredis et 228 bus pour 154 lignes pour les samedis. S'agissant des dessertes nocturnes, ETUSA assure la disponibilité des bus tout au long de la semaine à travers 20 bus desservent 20 lignes. Concernant les 17 dessertes de l'été, la même source évoque plusieurs destinations dont la ligne 99 reliant la Place du 1er -Mai-Aïn Bénian-Staoueli, la ligne 8 reliant la Station 1er -Mai/Raïs Hamidou, la ligne 12 reliant Place des Martyres-Staoueli, la ligne 603 reliant Dergana-Tamenfoust-Aïn Taya, la ligne 605 reliant Dergana-Alger Plage, la ligne 107 reliant Chevalley-Zéralda, la ligne 743 reliant Ben Aknoun-Aïn Allah-Zéralda, et d'autres dessertes vers l'est et l'ouest d'Alger.

Souk Ahras

Élaboration de près de 2800 actes de concession de terres agricoles

L'Office national des terres agricoles de Souk Ahras a élaboré jusqu'à fin décembre 2778 actes de concession de terres agricoles relevant du domaine privé de l'État sur une superficie totale de 31 879 hectares, a indiqué le directeur de cette instance.

Ces actes, réalisés dans le cadre de l'opération de conversion du droit de jouissance en droit de concession des exploitations agricoles, comprennent 1542 actes sur 28 327 hectares et 1180 actes dans le cadre de la révolution agraire, a précisé le même responsable, ajoutant que l'opération relative aux exploitations agricoles a été clôturé pour poursuivre l'opération de régularisation dans le cadre de l'instruction ministérielle conjointe 750 du 18 juillet 2018 relative à l'assainissement du foncier. S'agissant des périmètres du renouveau agricoles inscrits dans le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles pour l'élevage, la même source a fait part de l'établissement de 62 actes sur un total de 62 dossiers déposés pour 68 petites exploitations agricoles. Dans le cadre de la conversion du droit de jouissance en droit de concession des exploitations agricoles créées au titre de la loi 87-19 du 8 décembre 1987, déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs, il a été procédé au recensement de 582 exploitations dont 220 exploitations agricoles individuelles sur une superficie globale de 32 000 hectares. Au total, 1817 dossiers ont été déposés jusqu'à fin décembre 2018, date de la clôture de cette opération, a fait savoir le directeur de l'Office national des terres agricoles. L'opération d'établissement des actes se poursuit par les services des Domaines publics en collaboration avec l'Office national des terres agricoles pour lever toutes les réserves signalées lors du déroulement de cette opération, a souligné le même responsable, précisant que cette opération tire à sa fin et qu'il ne reste que les dossiers objets de litige auprès de la justice. Cette opération vise, a-t-il dit, à fixer les agriculteurs en améliorant leurs conditions de vie à travers les différentes formes de soutien de l'État comme les crédits «R'fig» et «Tahadi» pour l'acquisition d'équipements et moyens d'irrigation agricole. La relance de l'investissement agricole, la facilitation du financement des activités agricoles dans cette wilaya agricole par excellence figurent parmi les objectifs de cette opération, a souligné le même responsable, faisant

état des potentialités dont dispose cette wilaya frontalière, notamment dans les domaines de la production laitière et oléicole, en plus de la modernisation des exploitations agricoles. Parallèlement, il a été proposé récemment la création de nouvelles exploitations agricoles donnant lieu à l'établissement de 68 actes de concession sur une superficie globale de 159 hectares dans la mechta de «Zehila», commune d'Oued Idriss, et qui seront destinés à la culture des cerises. De leur part, les responsables de la Direction des services agricoles (DSA) ont indiqué que 76 agriculteurs ont bénéficié récemment de décisions d'exploitation dans les périmètres agricoles créés récemment dans la localité de «El Melz», commune d'Oued Idriss.

Mila

Lancement prochain de plusieurs projets pour renforcer l'AEP

Six projets destinés à améliorer et à soutenir l'alimentation en eau potable (AEP) dans trois communes de la wilaya de Mila seront lancés «prochainement», a-t-on appris, ce lundi, auprès de la Direction des ressources en eau (DRE). Les opérations programmées portent sur la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 20 000 m^2 au chef-lieu de wilaya, destiné à assurer l'approvisionnement quotidien en cette ressource vitale dont les travaux sont en voie de lancement, a précisé le chef du service AEP, au sein de cette direction, Messaoud Lechheb. La commune de Mila verra également la concrétisation d'un projet relatif à la construction de réservoirs et la mise en place de nouvelles pompes à la 1re tranche du nouveau pôle urbain situé sur les hauteurs de cette ville, plus exactement dans la zone de Marchou qui compte des centaines d'habitations tous segments confondus, parallèlement au lancement prochain des actions de mise à niveau du champ des forages dans la localité d'Amira Arres (nord de Mila), destinées à la sécurisation de l'opération de distribution de l'eau potable dans les communes de Mila et de Zeghaïa, avec un volume de 5000 m^3 par jour, selon la même source.
Dans la localité de Sidi Merouane, plus particulièrement dans la zone de Fedoua, il sera procédé durant les semaines à venir au lancement des travaux d'AEP du nouveau pôle urbain depuis le barrage de Beni Haroun, en plus de la réalisation du projet de réhabilitation du réseau d'AEP, a indiqué Lechheb.
Les services locaux du secteur de l'Hydraulique, a ajouté la même source, s'attèlent à parachever les procédures d'usage pour le lancement du projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable à la région de «Djebal Eugab», à partir du même ouvrage hydraulique.
La concrétisation de ces projets, affectés au bénéfice d'une population de près de 150 000 âmes, a nécessité la mise en place d'un budget d'investissement de 1,9 milliard de dinars, a souligné le représentant de la DRE. La saison d'été en cours sera marquée par la réception de plusieurs projets, inscrits dans le cadre du programme d'urgence réservé aux régions, qui souffrent d'un manque d'alimentation en cette ressource vitale, a par ailleurs, fait savoir la même source.
Une fois achevés, ces projets de renouvellement des conduites et des pompes pour la lutte contre les déperditions d'eau contribueront à répondre aux préoccupations des citoyens dans ce domaine, a-t-on signalé de même source.

El Tarf

Vaccination de rappel de près de 24 000 bovins, 65 000 ovins et caprins

Pas moins de 23 599 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse et 64 682 ovins et caprins contre la peste des petits ruminants (PPR) dans le cadre de la campagne de vaccination de rappel lancée en mars dernier dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué un responsable à la Direction des services agricoles (DSA). Cette campagne se poursuivra jusqu'au 4 juillet prochain à travers les 24 communes de cette wilaya frontalière, a ajouté Nacereddine Chibani, inspecteur vétérinaire de wilaya à la DSA. Il a fait état de la réception d'un total de 36 500 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse et d'un autre quota de 87 800 pour la PPR en sus de la mobilisation de 37 vétérinaires mandatés.
Le responsable a affirmé que cette opération intervient après deux précédentes campagnes, organisées respectivement en mars et octobre 2018.
Il a, dans ce contexte, rappelé que la première campagne de vaccination pour laquelle 20 000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse, 18 000 autres antirabique et 140 000 autres anti-claveleux a permis de vacciner un total de 9630 bovins contre la fièvre aphteuse auxquels s'ajoutent 9335 autres à titre de rappel ainsi que 107 733 ovins contre la clavelée et 15 572 bovins contre la fièvre rabique. Un total de 3000 doses de vaccin anti-claveleux ont été envoyées vers la wilaya de Tébessa, alors que 1500 autres ont été restituées, a-t-on en outre tenu à préciser, signalant également la restitution de 1550 doses de vaccin antirabique.
La campagne de vaccination effectuée, au mois d'octobre 2018, par 40 vétérinaires mandatés, avait permis quant à elle de vacciner 46 492 bovins contre la fièvre aphteuse et 26 655 autres contre la fièvre rabique, a-t-on encore soutenu. Il est à rappeler que le bilan de mortalité enregistré depuis le déclenchement de la fièvre aphteuse et la PPR dans la wilaya d' El Tarf, à la fin de décembre 2018, fait état de la décimation de 2048 têtes de bétail entre bovins, ovins et caprins.

Skikda

Trois plages éclairées prochainement à l'énergie solaire

Trois plages de la wilaya de Skikda seront dotés cet été de panneaux photovoltaïques, dans la perspective de réduire la facture énergétique, a indiqué, avant-hier, le chef du bureau de coordination du secrétariat général de la wilaya, Fares Messikh. Il s'agit en l'occurrence de la corniche de la ville de Skikda, à partir de château vert jusqu'à la plage Bikini sur une distance de 3 km, de la plage de Benzouit dans la commune de Kerkera (ouest de la wilaya) sur une distance de 1,5 km et de la plage de Teleza dans la commune de Collo sur une distance de 1 km, a indiqué ce responsable en marge de la cérémonie d'inauguration de la saison estivale à partir de la plage d'Oued Laksob dans la commune de Felfela. En plus d'être amis de la nature et de l'environnement, ces panneaux photovoltaïques, une fois amortis, vont permettre à la wilaya de Skikda de réduire considérablement sa facture d'électricité et de l'éclairage public, a ajouté la même source. Il est à noter que 25 plages de la wilaya de Skikda ont été ouvertes à la baignade pour cette saison estivale, a-t-on appris lors de cette cérémonie. Selon les explications fournies par les services concernés, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour garantir la sécurité et le bien-être des estivants. Donnant le coup d'envoi de cette saison estivale, le chef de l'exécutif, Hadjri Derfouf, a assuré dans son allocution que l'accès aux plages de la wilaya de Skikda demeure gratuit affirmant que «nul ne peut s'arroger le droit d'exploiter les plages pour y mettre des chaises et des tables à des fins lucratives».
Selon les responsables locaux du secteur du Tourisme, la wilaya de Skikda dispose pour cette saison estivale de 30 établissements hôteliers pour une capacité totale d'accueil de 3000 lits.

Oran

Une centaine de jeunes à la 20e édition du Chantier culturel estival

La majorité des participants sont issus de différentes wilayas du pays comptant des associations partenaires de «SDH» au titre du projet «Forsa» dédié à l'insertion des jeunes déscolarisés.

Une centaine de jeunes de différentes wilayas du pays prendront part à la 20e édition du Chantier culturel d'Oran, prévue du 16 au 25 juillet prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs. «La découverte du patrimoine historique sera au cœur de cet événement qui accueillera également un groupe de jeunes invités étrangers», a précisé Assia Brahimi, coordinatrice des activités pour le compte de l'association organisatrice locale «Santé Sidi El Houari» (SDH). La promotion des valeurs citoyennes à travers le bénévolat et les échanges figurent également parmi les objectifs majeurs assignés à cette édition entrant dans le cadre du projet «Forsa, école de la 2e chance» porté par «SDH». La majorité des participants sont issus de différentes wilayas du pays comptant des associations partenaires de «SDH» au titre du projet «Forsa» dédié à l'insertion des jeunes déscolarisés par le biais de l'apprentissage professionnel, a-t-on expliqué. Lancé en décembre 2018 pour une durée de 26 mois, «Forsa» est mis en œuvre dans le cadre du programme national d'appui à l'Adéquation-formation-emploi-qualification (AFEQ) élaboré au titre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, rappelle-t-on. Ce projet a déjà permis l'émergence de plusieurs structures d'apprentissage, notamment à Tizi-Ouzou, Aïn Témouchent, Nedroma (Tlemcen) et Timimoun, tandis que deux autres sont en voie de création à Boussemghoun (El Bayadh) et Ouargla. «Forsa» a favorisé la généralisation de l'expérience de «SDH» auprès des associations socioculturelles partenaires opérant dans les wilayas indiquées, a-t-on souligné.

Le projet est implanté au cœur du quartier historique de Sidi El Houari, «SDH» qui abrite l'une des plus anciennes écoles-chantiers du pays, dédiée aux métiers traditionnels de la construction.

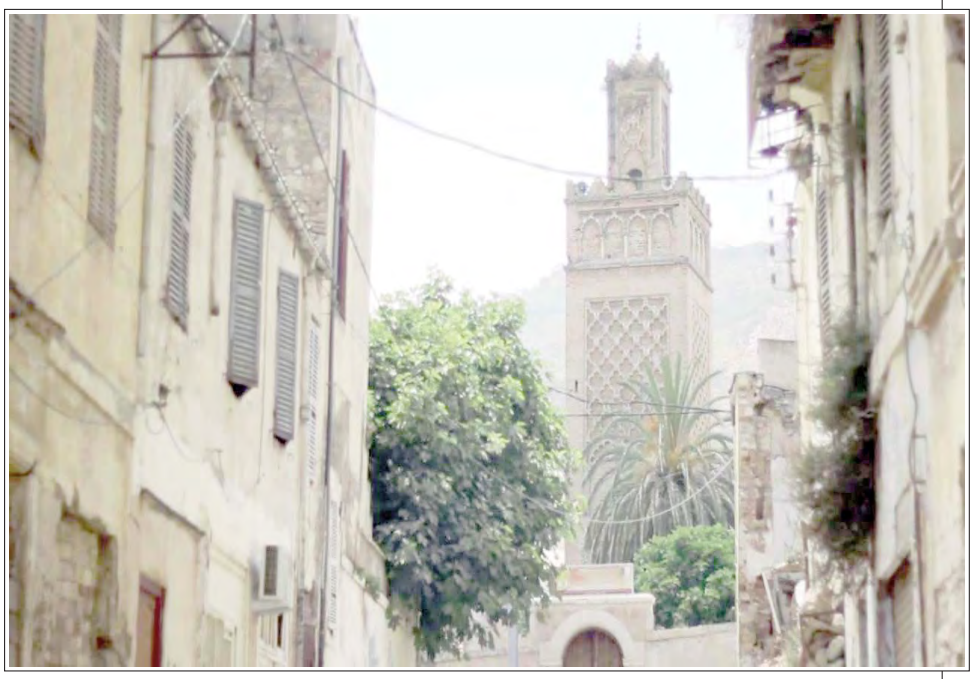

Formation d'intégration de la pisciculture à l'agriculture au profit de 300 candidats dans l'Ouest du pays

Pas moins de 300 candidats, entre agriculteurs et investisseurs de la région ouest du pays, ont bénéficié d'une formation d'intégration de la pisciculture à l'agriculture durant l'année pédagogique 2018-2019, a-t-on appris auprès du directeur de l'Institut de technologie de la pêche et aquaculture (ITPA) d'Oran. Cette formation, destinée à des agriculteurs et investisseurs des wilayas d'Oran, Mostaganem, Relizane, Tiaret et de Mascara, a été initiée pour développer la culture entrepreneuriale sur l'aquaculture en utilisant l'eau des bassins contenant des poissons pour l'irrigation agricole, a indiqué Houari Kouicem, signalant que 18 diplômés universitaires ont été formés dans le cadre de l'intégration de la pisciculture à l'agriculture. Cette formation de courte durée, alternée d'un mois entre cours théorique et pratique, reste ouverte aux jeunes porteurs de projets dans le créneau de l'aquaculture prétendant à des crédits bancaires dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurrance-chômage (Cnac), a-t-il souligné, faisant savoir qu'une dizaine de projets ont été éligibles à ces deux dispositifs dont 4 sont en cours de réalisation. Selon la même source, il est prévu, jeudi prochain au niveau de l'ITPA d'Oran, une réunion de coordination des directeurs et sous-directeurs pédagogiques des établissements de formation rattachée à la Direction générale de la pêche et aquaculture pour faire un bilan de la formation de l'année pédagogique 2018-2019. Cette rencontre constituera une opportunité pour faire le point de la situation de la pêche et de l'aquaculture (formation, intégration de la pisciculture à l'agriculture, utilisation du matériel de navigation au profit des professionnels de la mer, journées de vulgarisation sur les opportunités de la pêche et de l'aquaculture...), apporter les correctifs nécessaires pour une meilleure performance et mettre en place un système d'information, a-t-on souligné. Huit établissements de formation dont l'ITPA d'Oran et de Collo, l'Institut national supérieur de la pêche et de l'aquaculture (INSPA) d'Alger, les écoles de pêche de Beni Saf, Ghazaouet, Cherchell, Annaba, prendront part à cette rencontre, a-t-on indiqué.

Tissemsilt

Nécessité d'intensifier la sensibilisation sur la protection de l'enfant contre les risques et dangers

Les participants à une journée de sensibilisation sur la protection de l'enfance contre les risques et dangers ont appelé à Tissemsilt les associations à caractère social à intensifier les actions dans ce sens. La psychologue et responsable de la cellule d'écoute à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), Hamida Kessar a insisté, lors de ce rendez-vous, sur le rôle des associations à intensifier les initiatives et les activités pour prémunir l'enfant contre la violence verbale et physique, le kidnapping et l'employabilité et autres. Évoquant l'importance d'un travail constant de sensibilisation en direction de la société sur les dangers qui menacent les enfants, elle a mis l'accent sur la mobilisation de toutes les couches de la société pour protéger l'enfance.

Pour sa part, le spécialiste en psychologie clinique et cadre à la direction de l'action, Miloud Bouguenna a valorisé la présence permanente d'associations dans toutes les initiatives de sensibilisation visant à protéger les enfants contre les fléaux sociaux. Le psychologue et enseignant au Centre universitaire de Tissemsilt, Chaâbane Brahim s'est attardé sur le rôle joué par les associations pour sensibiliser sur les menaces et protéger l'enfant sur le plan psychologique et social. Ces journées de sensibilisation sur l'enfance d'une semaine, initiées par la DAS dans le cadre de la célébration de la Journée africaine de l'enfant, ont été marquées par des Portes ouvertes sur les Centres psycho-pédagogiques pour enfants déficients mentaux et sourds de la wilaya et d'autres activités.

Tlemcen

Installation prochaine de 102 kits de connexion dans les établissements sanitaires

Pas moins de 102 kits de connexion seront installés prochainement dans différents établissements sanitaires de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la Direction de la santé et de la population. L'opération touchera le siège de la Direction de la santé, de santé publique, les polycliniques et les services d'épidémiologie et de médecine préventive réparties à travers la wilaya, a-t-on indiqué, dans un communiqué. Cette opération, qui s'insère dans le cadre du programme du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en collaboration avec Algérie Télécom, vise à relier des établissements de santé au satellite algérien «Alcom Sat 1» pour les raccorder à Internet, a-t-on souligné. Cette initiative vise à intégrer la nouvelle technologie d'utilisation quotidienne aux établissements sanitaires et des applications nouvelles, notamment la télémédecine, la numérisation des données au registre électronique et assurer le secret total des dossiers médicaux, en plus de l'échange d'expériences et d'informations entre personnels du secteur de la Santé de la wilaya. Deux sessions de formation au profit des informaticiens de la Direction de la santé et de la population ont été effectués en avril dernier comme complément à la session de formation des fonctionnaires des technologies d'informations exerçant dans les établissements de santé publique à l'Ouest du pays tenues fin décembre dernier.

Adrar

Signature d'une charte d'exploitation des nappes souterraines

Cette charte est une première à l'échelle nationale, au regard du développement qu'a connu la wilaya d'Adrar dans le domaine de l'agriculture à l'appui d'un réservoir hydrique souterrain non renouvelable.

Organisée à l'initiative de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire), de l'Agence du bassin hydrographique du Sahara (ABH-S) et de l'Observatoire des foggaras, la rencontre a regroupé les représentants de différentes institutions en rapport avec la gestion des ressources hydriques, dans le but de renforcer la gestion participative de l'exploitation des eaux souterraines de la région et de préserver le patrimoine de la foggara (système traditionnel de gestion des eaux souterraines), selon les organisateurs. Cette charte est une première à l'échelle nationale, au regard du développement qu'a connue la wilaya d'Adrar dans le domaine de l'agriculture à l'appui d'un réservoir hydrique souterrain non renouvelable, et intervient en application des recommandations de la rencontre sur la foggara tenue en avril 2015 à Adrar, a indiqué le directeur général de l'Agire, Mohamed Deramchi.
Ces recommandations avaient donné lieu à l'émission d'un timbre postal sur la foggara et à la mise en place de procédures pour la valorisation des métiers liés à la maintenance des foggaras et la gestion de ses eaux, a-t-il rappelé. Cette charte prévoit une actualisation des bases de données afférentes aux réserves hydriques, aux niveaux de leur consommation et aux risques pesant sur les ressources hydriques, en plus de la sensibilisation à travers les associations, les mosquées et les établissements éducatifs, sur l'importance de la préservation des ressources hydriques souterraines et la rationalisation de leur exploitation.
Le directeur de l'ABH-S, Lazhar Benbrahim, a indiqué, de son côté, que le choix de la wilaya d'Adrar comme modèle dans la gestion de la ressource en eau, est motivé par ses spécificités en matière de gestion des eaux souterraines, affirmant que cette CDN couvre six communes et une superficie de 4000 km^2 avec une consommation de quelques 64 millions m^3 d'eau souterraines, englobant les activités agricoles avec des surfaces irriguées de 13 000 hectares, en plus des autres activités industrielles, énergétiques et domestiques. Les signataires de cette Charte, au nombre de 19, s'engagent à œuvrer à «la concrétisation des objectifs arrêtés, selon un échéancier prédéfini, englobant la mise en place de commissions de recensement et de contrôle de qualité des débits d'eau, l'information et la sensibilisation, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action triennal et l'évaluation de ce plan à son terme, le tout couronné par un plan d'action et une nouvelle convention pour une exploitation judicieuse des eaux souterraines de la région».

Les lauréats du concours de la meilleure foggara primés

Il a été procédé également lors de cette journée à la désignation de la meilleure foggara. Les trois premiers prix de ce concours, évalué par un jury sous la supervision de l'agence de gestion intégrée des ressources en eau (Agire) et de l'observatoire de la foggara d'Adrar, ont été décernés successivement à la foggara d'Othmane Aïssa, de la commune de Tsabit (1.000.000 DA), la foggara Taghedjemt de la commune de Sali (700.000 DA) et à la foggara Idjedelaouène relevant de la commune d'Akebli (500.000 DA). Initié avec le concours de plusieurs secteurs et des experts en gestion de la foggara, ce concours, lancé le 22 mars à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau sous le signe «Les foggaras, un patrimoine à préserver», a enregistré la participation de 42 associations concernées par la valorisation et la préservation de la foggara, a indiqué le directeur de l'observatoire de la foggara d'Adrar, Youcef Boutadara.
Le concours a donné lieu à l'organisation des visites inopinées de nombreuses foggaras au niveau du territoire de la wilaya d'Adrar pour évaluer leur gestion et entretien, leurs débits et les surfaces irriguées à partir de cette ressource hydrique.
La rencontre a été mise à profit pour l'organisation d'une cérémonie de sortie du centre de formation professionnelle de la commune de Timi de la première promotion de techniciens en entretien des foggaras. Les stagiaires ont bénéficié d'une formation qualifiante leur permettant de s'intégrer dans les actions de préservation du patrimoine de la foggara, à la base du développement d'une agriculture bio, en plus de la valorisation de la dimension touristique de ce legs ancestral que constitue la Foggara, a indiqué, de son côté, le directeur de l'enseignement et de la formation professionnels d'Adrar, Mohamed Boudjelida.
Le wali d'Adrar, Hamou Bekkouche, a affirmé, pour sa part, que cette rencontre est le fruit des efforts conjugués par les divers intervenants dans la gestion de la ressource en eau, avec le concours étranger, pour la préservation des foggaras, système efficace dans la gestion rationnelle des ressources hydriques.
Des efforts qui vont aussi dans le sens de la sauvegarde du patrimoine national, a-t-il ajouté.

Béchar

Vers la délocalisation du projet d'un méga complexe touristique

Le projet d'un méga complexe touristique, prévu initialement au nord de la ville de Béchar, va être délocalisé vers une autre région du Nord du pays, a-t-on appris du promoteur de ce projet. «Nous sommes en train d'effectuer les procédures administratives et techniques pour la délocalisation de notre projet vers une région du nord du pays et ce, à cause des retards de plus de six mois mis par l'administration locale pour nous délivrer le permis de construire», a précisé Mourad Touati. «Initialement les travaux de ce projet devaient être lancés en début de février 2019, mais les retards constatés dans la délivrance du permis de construire, nous ont incité à penser à la délocalisation de ce projet d'un coût global de 800 millions de dinars et devant générer aussi la création de 450 emplois permanents», a-t-il ajouté. «A la Direction de la construction et de l'urbanisme, la première responsable, Hafida Barbaoui, affirme que «le dossier de demande de permis de construire de ce projet, et après l'aval donné par l'ensemble des secteurs concernés, a été déposé à la wilaya pour signature par le premier responsable de cette institution locale». «A cause des retards accumulés dans la délivrance de ce document officiel, nous avons payé des pénalités très importantes à la société étrangère qui devait nous réaliser ce projet», soutient Touati qui regrette amèrement la délocalisation de son projet de Béchar vers une région du Nord du pays où, dit-il, «des facilités ont été accordées pour sa réalisation».
«Ce projet, qui devait être réalisé sur une assiette foncière globale de 24 hectares, acquise auprès des domaines de l'Etat et qui a reçu l'aval des autorités locales et des instances chargées de la promotion et du développement de l'investissement, devait être concrétisé en deux phases, dont la première concernait son parc aquatique (55 786 m^2 avec équipements de traitement et d'épuration des eaux), dont la réception était prévue en ce mois de juin», selon le promoteur.
Des espaces de jeux aquatiques, à savoir six pour les enfants et cinq pour les adultes, étaient prévus au titre de ce méga projet, en plus d'un bloc administratif à deux étages sur une surface de 550 m^2, un bloc d'accueil également à deux étages ayant une surface bâtie aussi de 550 m^2, ainsi que deux restaurants de plus de 400 couverts chacun dont un dit «restaurant à thème» et d'un parking de plus de 620 automobiles, a-t-il expliqué. Un parc d'attraction, dont le manque est à souligner, était aussi prévu dans le cadre de ce projet. Cette installation, qui devait s'étaler sur une surface globale de 90 100 m^2, est dotée, selon sa fiche technique, d'un grand nombre de commodités modernes, d'espaces et lieux de loisirs proposant diverses activités. Le projet prévoyait aussi la construction d'un hôtel de 120 chambres totalisant 240 lits, selon sa fiche technique.

Annonce

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــــة أدرار
دائـرة أوقـــروت
بلديـة أوقـــروت

وصل إشهاري لإنشاء جمعية محلية

بمـقتضى القانون رقـم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافـق لـ 12 يناير 2012 والمتعلـق بالجمعيـات و طبقـا لأحكـام المـادة 18 مـن نفـس القانـون تـم هـذا اليـوم : 2019/06/24 تسليـم وصـل التصريح بتأسيـس الجمعيـة البلديـة المسمـاة : **الجمعيـة الدينيـة للمدرسـة القرآنيـة زاويـة مـولاي عبـد الله**
بـ : تالـة - اوقـروت
المسجلة تحت رقم : **10 / 2019**
العـنـوان : **محل السيد بويحي احمد - تالة - اوقروت - ولاية ادرار**
يتـرأسهـا : **بويحي احمد**

▪ ملاحظة : هذا الوصل صالح فقط للقيام بإجراءات الإشهـار وفقـا لأحكـام المـادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر . خلال شهر على الأكثر في جريدة يومية إعلامية واحدة ذات توزيع وطني .

L'Echo d'Algérie : 26/06/2019

Warner Bros Interactive Entertainment doute sur la généralisation des services par abonnement

Si les offres pour avoir accès en illimité à un catalogue vidéoludique sont désormais nombreuses, l'éditeur américain Warner Bros est convaincu que ce nouveau modèle économique ne va pas s'imposer comme une référence.
David Haddad, le président de Warner Bros Interactive Entertainment, estime que le système d'abonnement (Disney+, Apple TV+, HBO Now, Netflix, Amazon Prime, Xbox Game Pass, EA Access, Uplay+, Google Stadia, Project xCloud, PS Now, Shadow), ne deviendra pas quelque chose d'automatique à court ou long terme dans l'industrie vidéoludique, sachant que les joueurs ne consomment pas les jeux vidéo de la même manière qu'ils consomment des séries télévisées ou des films : «Notre observation est qu'il est souvent écrit que le streaming apporte automatiquement l'abonnement, car c'est ce qui s'est passé dans d'autres formes de médias, d'autres formes de contenu. Je ne pense pas que cela se produira automatiquement (…) Je suis très prudent quant au fait que le streaming conduirait forcément toute l'industrie à changer pour le modèle de l'abonnement. Il y a des joueurs qui veulent consommer plus de deux ou trois jeux par an, ce qui est une moyenne en ce moment, et il peut y avoir des joueurs qui aiment le principe de l'abonnement qui permet d'essayer toujours plus de titres. Mais l'attitude actuelle est en réalité assez concentrée sur les joueurs qui passent le plus clair de leur temps sur une poignée de jeux qu'ils choisissent avec soin et qu'ils achètent au prix fort. Je pense que le marché ira vers un mélange des deux.»
Dans son entrevue accordée à VentureBeat, David Haddad donne également ses impressions sur le cloud gaming, étant donné que Project xCloud (Microsoft) arrive en octobre prochain et Stadia (Google) en novembre prochain : «Je pense que c'est l'une de ces avancées et innovations qui vont stimuler le marché. Je pense personnellement qu'avec le temps, ce sera une expansion dans le domaine des jeux vidéo. À mesure que les autres plateformes plongent dans ce domaine, il sera intéressant de pouvoir proposer aux joueurs la possibilité de choisir son expérience.
Nous sommes excités par ça. Je pense que ce sera une étape pour y arriver. Je crois en la prochaine génération de consoles. Mais je crois que nous allons développer les deux catégories.»

Le Huawei Mate X pliable arrivera en septembre 2019

Cette fois c'est officiel. Huawei vient d'annoncer que la sortie du très attendu Mate X, le smartphone pliable, aura lieu en septembre 2019. Et l'appareil tournera sous Android. Huawei vient donc de damer le pion à Samsung. Ce dernier n'a toujours pas donné de date précise de lancement de son Galaxy Fold. Huawei, quant à lui, vient d'annoncer une commercialisation de son Mate X au plus tard en septembre 2019. Interrogé par TechRadar, Vincent Pang, Président de Huawei Europe, déclarait : «(le Mate X) arrivera en septembre, au plus tard. Probablement plus tôt, mais avec certitude en septembre.»
Le fabricant avait promis une sortie avant la fin de l'Été, le calendrier initial devrait donc être respecté.
Vincent Pang précisait aussi que le Mate tournerait bien sous Android et non HongMeng OS, le système d'exploitation maison pressenti pour remplacer l'OS de Google suite au décret de Donald Trump.
La présentation officielle du Mate X ayant eu lieu avant le bannissement de Huawei, l'appareil n'est pas concerné, il peut donc intégrer Android. L'on apprend aussi que toute cette affaire n'a eu aucune conséquence sur le calendrier de lancement. Huawei a pris le temps de peaufiner son intégration de l'écran flexible P-OLED, faisant, notamment «de nombreux tests» pour éviter les déboires du Galaxy Fold…

Une IA pour comprendre les pleurs de bébé

Un bébé qui pleure n'est jamais à prendre à la légère. Et quand un parent n'arrive pas à faire cesser les pleurs, cela peut rapidement tourner au cauchemar. Répondre aux pleurs d'un bébé est une mission très complexe. Incapable de communiquer par le langage, le nourrisson n'a que cette méthode pour faire passer son message. Il faut un certain temps avant de le comprendre, dans une certaine mesure.
Des scientifiques américains des universités de l'Illinois et du New Jersey ont mis au point un algorithme qui serait capable d'identifier le message d'un bébé via son pleur. Pour les chercheurs, les pleurs sont des signaux de communication comme les autres, signaux que l'on pourrait traduire, ou essayer de traduire, via une intelligence artificielle. Le problème avec les pleurs de bébé, c'est que ceux-ci sont uniques. Pas comme une langue qui est commune à un peuple. Cela étant dit, ils ont des «modulations communes». Autrement dit, quand deux bébés pleurent, leurs pleurs sont uniques, mais s'ils pleurent pour la même émotion, il y aurait des similitudes.
L'intelligence artificielle serait capable de détecter ces similitudes, et par conséquence, d'identifier et classer les pleurs.
Les scientifiques ont enregistré 48 pleurs de 26 bébés différents.
Des infirmières et des proches des bébés ont ensuite interprété ces pleurs et les cris ont été classés en cinq catégories : besoin de sommeil, inconfort, besoin de nourriture, besoin d'attention, besoin d'être changé. Des signaux visuels (comme un pouce dans la bouche) ont aussi été répertoriés. Tous ces éléments ont été fournis à l'intelligence artificielle pour son processus d'apprentissage. Voilà qui pourrait permettre d'améliorer nettement la prise en charge des nouveaux-nés. Les pleurs étant le signe d'un véritable besoin du bébé, les parents doivent le prendre en compte et savoir comment l'interpréter.
Si cet algorithme est prometteur, il est évidemment assez rapidement limité. Pour la professeure Maude Bonenfant, de l'UQAM, experte en intelligence artificielle, «la machine ne sera pas meilleure que l'humain, parce que la machine à la base a besoin de bases de données où on lui a clairement indiqué. (…)

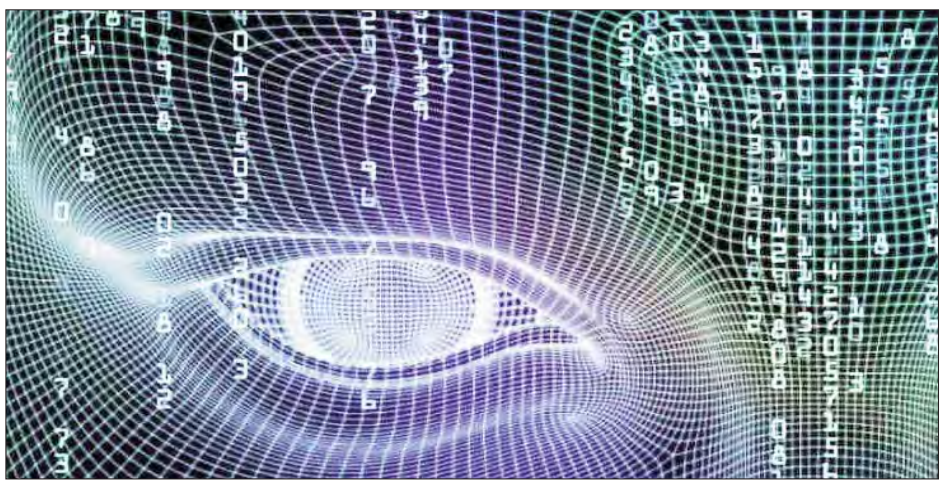

L'intelligence artificielle ne sera pas meilleure qu'un parent.» Mais avec le temps, et toujours davantage de données, l'efficacité du déchiffrement pourrait être grandement amélioré. Les chercheurs ont d'ailleurs ouvert des collaborations avec des hôpitaux, centres médicaux et cliniques pour augmenter leur base de données. À terme, les scientifiques souhaiteraient «pouvoir développer des produits dans un but clinique.»

Les raisons du choix de l'appellation de Mozilla Firefox

Le navigateur Firefox de Mozilla existe depuis 2003. Durant toutes ces années, il est passé par bon nombre de noms. Voici une petite rétrospective. Mozilla Firefox est, avec Google Chrome et Safari, l'un des navigateurs web les plus populaires du moment. Vous l'utilisez peut-être tous les jours chez vous, mais savez-vous d'où il tire son nom ? Voici tout ce qu'il faut savoir. Mozilla Firefox est un nom composé. Mozilla est le nom de la société qui le développe, et Firefox est le titre propre du navigateur. L'origine du premier terme est à rapprocher de celle d'un navigateur aujourd'hui disparu, Netscape Navigator. Mozilla, un mélange entre «Mosaic» et «Godzilla», était son premier nom de code. En 1998, il est repris pour un nouveau projet, une version open source des logiciels Internet de Netscape (Mozilla Suite) et une organisation chargée du développement à proprement parler (Mozilla Foundation). En avril 2003, la Mozilla Foundation dévoile un nouveau navigateur, imaginé par Dave Hyatt, Joe Hewitt et Blake Ross, en remplacement de celui de Mozilla Suite. La version 1.0 de Mozilla Firefox arrive le 9 novembre 2004. Durant ces 18 mois de développement, plusieurs versions se sont succédé. Il y a eu Phoenix, entre le 15 mai et le 28 juillet 2003. Un nom qu'il a fallu abandonner parce que marque déposée par Phoenix Technologies. Il devient alors Mozilla Firebird, un autre nom qui dérange l'équipe du projet Firebird

cette fois. Le 9 février 2004, un dernier changement est opéré, comme l'annonçait Mitchell Baker : «Pour éviter d'empiéter sur un autre projet open source, nous avons décidé que le nom de notre produit passerait de Mozilla Firebird à Mozilla Firefox.» Dans une FAQ publiée quelques jours après ce changement, la fondation Mozilla justifiait ainsi son choix : «Firefox ressemble à Firebird. On s'en souvient facilement, ça sonne bien et ça désigne un panda roux. On l'aime bien et nous n'avons pas trouvé un seul projet ou compagnie ayant le moindre rapport avec un navigateur web qui porte ce nom.

Apple publie les premières bêta publiques d'iOS 13 et iPadOS 13

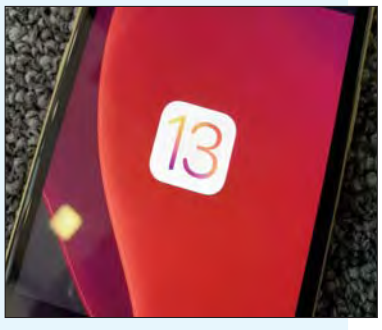

Comme à l'accoutumée, après l'annonce officielle de la nouvelle version d'iOS se sont succédé les versions bêta pour les développeurs. Aujourd'hui, le moment est venu de proposer une première bêta publique pour iOS 13. Après avoir détaillé les nouvelles versions majeures de ses systèmes d'exploitation, Apple publie aujourd'hui la première version bêta publique d'iOS 13 et iPadOS 13. Il s'agit là de bêta publique et non de bêta réservée aux développeurs. Autrement dit, nul besoin d'avoir un compte développeur à 99 $ pour les télécharger.
Il suffit d'un iPhone ou iPad compatible pour pouvoir tester les nouvelles fonctionnalités d'Apple dès à présent. Les développeurs ont déjà eu accès à nombre de bêtas depuis quelques semaines. Apple avait même publié la 2e build bêta la semaine dernière. Cette bêta publique devrait donc être très similaire à cette version développeur datant d'il y a quelques jours seulement. S'il peut être très alléchant d'installer cette version, sachez qu'il s'agit bien d'une bêta. Des bugs sont certainement encore présents, à plus ou moins grande échelle, plus ou moins importants. Certaines applications pourraient même aussi ne pas être compatibles. Apple publiera des bêtas très régulièrement pour corriger le tout jusqu'à sa disponibilité au grand public.
La firme de Cupertino n'a pas encore communiqué de date de sortie précise pour iOS 13 et iPadOS 13, mais à en juger par les années passées, celle-ci devrait avoir lieu à l'automne, probablement dans le courant du mois de septembre. Ce programme de bêta publique permet de rassembler davantage de données des testeurs pour améliorer au maximum le logiciel avant sa sortie officielle.

Hausses des températures, les signes que vous êtes en danger

L'été vient de signer son grand retour. Alors que les températures commencent à grimper sérieusement atteignent, on se ruent sur les ventilateurs, climatiseurs ou spray. Ceci-dit, prudence ! Ils ne suffisent pas toujours à protéger votre cœur de cette canicule. Voici les signes qui doivent vous alerter. En cette période d'été, votre cœur n'est pas épargné. En effet, sous l'effet de la chaleur, les vaisseaux cutanés se dilatent et le sang se réparti vers les extrémités, alertent les Cardiologues. Le cœur est alors obligé de pomper davantage, augmentant ainsi le rythme cardiaque de 10 à 15 pulsations/mn de plus, même au repos. Ils considèrent qu'il y a canicule lorsque la température ne descend pas en dessous de 18° C pour le nord et de 20° C pour le sud la nuit. Quant au jour, on parle de canicule si les

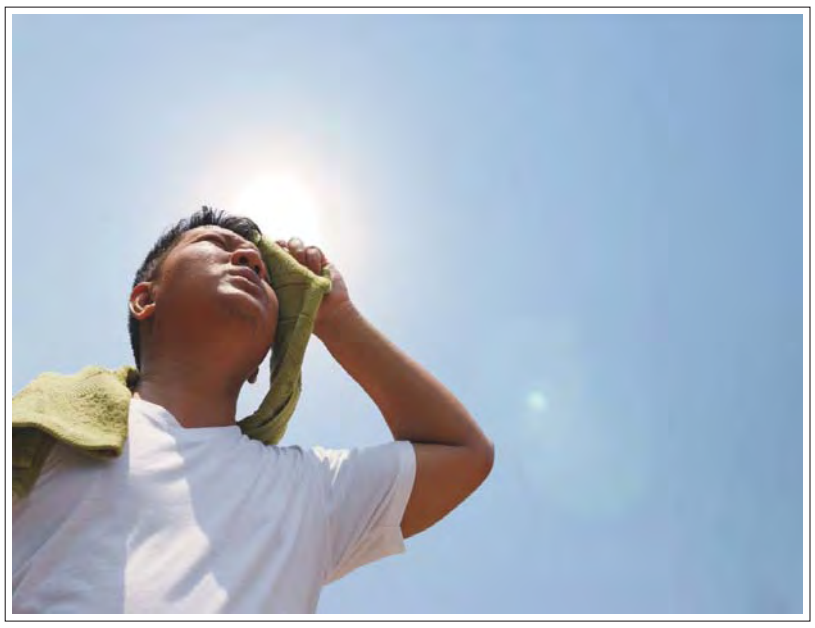

températures excèdent 30° C pour le nord et 35° C pour le sud, et d'autant plus si le phénomène se répand sur plusieurs jours.

Passé ce stade, il convient d'être particulièrement prudent. Les insuffisants cardiaques, les personnes âgées ou vulnérables ainsi que les jeunes enfants peuvent se trouver particulièrement fragilisés, détaillent t-ils. Il est également conseillé aux hypertendus de consulter sans tarder leur médecin traitant. En effet, les diurétiques, qui leur sont bien souvent prescrits, accentuent la perte d'eau dans l'organisme. Ceci-dit, attention, toute personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort. Et parce que nous sommes tous concernés, les spécialistes tiennent à rappeler les signes d'alerte à prendre très au sérieux en période de canicule. Selon leurs experts en cardiologie, une crampe musculaire au niveau des bras, des jambes et du ventre doit vous alerter. En outre, en cas de coup de chaleur, certaines personnes peuvent s'avérer particulièrement agressives, voire confuses. Cela ne présage rien de bon. Des convulsions, une perte de connaissance ainsi qu'une somnolence anormale peuvent aussi être provoquées par la chaleur. Soyez également prudent si vous observez une sécheresse ainsi que des rougeurs sur votre peau. Enfin, maux de tête, nausées et soif intense ne sont pas des signes anodins. Si vous, ou un de vos proches, êtes concernés par ces symptômes, il convient de consulter sans attendre.

Pourquoi ne faut-il jamais dormir avec un ventilateur ?

Les fortes chaleurs arrivent, l'occasion pour sortir notre meilleur ami durant la période estivale : le ventilateur. Pourtant, il se pourrait que ce petit objet ne soit pas votre meilleur allié. Lorsque le soleil pointe le bout de son nez et que le mercure monte, notre reflex est de sortir le ventilateur. Sachez, cependant, qu'il serait préférable pour votre santé de ne pas le laisser tourner la nuit. Laisser allumer le ventilateur la nuit ne serait pas sans risque, c'est en tout cas ce qu'atteste le site The Sleep Advisor. En tournant, le ventilateur brasse l'air et laisse s'envoler la poussière dans la pièce. Il en va de même pour le pollen qui peut se loger dans les sinus. Un constat encore plus alarmant pour les personnes allergiques ou qui souffrent d'asthme. Autre déconvenue : en brassant de l'air sec, le ventilateur assèche également la peau et peut provoquer rougeurs et irritations, notamment au niveau des yeux. Pour terminer, l'air envoyé sur les muscles peut créer des crampes insupportables. De quoi vous faire passer la pire des nuits au lieu de vous aider à sombrer dans un doux sommeil, accompagné d'une agréable brise. Si après avoir lu ça, vous craignez d'allumer votre ventilateur pendant votre sommeil, songez à laisser votre fenêtre ouverte.

Comment éviter de tomber malade à cause de la climatisation ?

Chaque été c'est le même scenario qui se répète, fortes chaleurs, enfermement dans un endroit climatisé puis gros rhume. Le rhume est une maladie virale qui s'attrape par un contact avec le virus ou dans l'air tout simplement. Et comme les climatisations sont équipée d'un traitement de l'air, pas d'inquiétude à ce niveau-là. Cependant, ces dernières, bien souvent appréciées lors de fortes chaleurs, sont responsables d'écoulement nasal, de gorge irritée, maux de tête et éternuements. Car si les systèmes de ventilations traitent l'air ambiant, ils l'assèchent également ce qui provoque un assèchement des muqueuses, comme le nez, qui compense en s'humidifiant. Et générale, la rhinite s'installe avec les mêmes symptômes que cités plus haut. Bien que bénin, cette maladie peut s'avérer particulièrement handicapante. Voici donc quelques astuces pour profiter de la climatisation sans pour autant attraper la mort.

Opter pour une climatisation dotée d'un humidificateur d'air

Aujourd'hui, beaucoup de climatiseurs sont proposés avec un système d'humidification afin d'éviter l'assèchement de l'air ambiant.

Entretenir sa climatisation

Au fil de ses utilisations, un climatiseur stocke des particules ambiantes pouvant provoquer allergies ou irritations. Il est important de bien nettoyer les filtres du système régulièrement.

Ne pas diriger le climatiseur directement sur soi au plus froid

Lors de périodes de fortes chaleurs, une trop grande différence de températures est difficile à encaisser pour le corps. Il est recommandé de garder un écart de 7° à 8° C maximum entre la température extérieure et celle de l'intérieur de votre logement ou voiture. Egalement, diriger la clim' directement sur soi peut provoquer quelques raideurs musculaires. Parfois, il est impossible d'appliquer ces conseils lorsqu'on ne peut contrôler les réglages ou la température de la climatisation, comme au bureau par exemple. Pour éviter de travailler avec un pull en mohair alors que le thermomètre extérieur affiche 41° C, vous pouvez vous équiper d'un humidificateur d'air sur votre bureau. Les porteurs de lentilles devraient également régulièrement hydrater leurs yeux afin d'éviter une sécheresse gênante.

Contre les moustiques, adoptez la bonne protection

Chaque été, les piqûres de moustiques sont sources d'inconfort. Mais ces attaques vont bien au-delà de ces désagréments. Elles peuvent en effet transmettre de nombreuses maladies. Tout le monde est concerné par les piqûres de moustiques. Les femmes comme les hommes, les enfants comme les adultes. Même si certaines personnes possèdent une peau un peu moins appréciée par les moustiques, il peut suffire d'une piqûre pour qu'une maladie soit transmise.»

Produits anti-moustiques : Il y a «répulsif» et «répulsif»

«Il existe des bracelets mais ils ne sont pas recommandés». En effet, ils ne protègent qu'une toute petite surface de peau. Même conseil pour les répulsifs corporels à base d'huiles essentielles. Leur efficacité dure généralement moins de 20 mn. Heureusement, il existe des solutions efficaces. La forme à privilégier est le spray. Vous devrez être attentif aux personnes qui utiliseront cette protection. En fonction des tranches d'âge, certains produits ne seront pas adaptés. Certains sont utilisables à partir de 6 mois. D'autres sont déconseillés à la femme enceinte. Quant aux composants à favoriser, tournez-vous vers ceux qui renferment du DEET ou de l'Icaridine. Elle est utilisable à partir de 6 mois, est applicable sur le visage et représente une excellente protection. Sans oublier qu'elle est adaptée aux femmes enceintes ou allaitantes. Notez que ces produits présentent une protection complète (moustique tigre, puces, tiques, taons) et contiennent un agent résistant à l'eau. Ils existent en lait cutané au format spray, mais aussi en lingettes, parfaites pour les enfants dès 6 mois. Appliquez sur les surfaces découvertes, conseillent les pharmaciens. Ne pulvérisez jamais directement sur le visage.

A ce propos, rappelons que certains produits ne sont pas destinés au visage. Là encore, la prudence est de mise. N'hésitez donc pas à questionner votre pharmacien au moment de l'achat. Notez bien que si vous vous exposez au soleil, il convient de respecter un ordre bien précis : la crème solaire doit être

appliquée au moins 20 mn avant le répulsif. Sinon, cela peut masquer l'effet de l'anti-moustique. Et bien entendu, n'oubliez pas de renouveler l'application après la baignade. Les produits pour les vêtements sont, comme leur nom l'indique, à pulvériser sur les textiles dans une pièce aérée ou à l'extérieur. Leur efficacité résiste à trois lavages.

Très important puisque les moustiques peuvent piquer à travers les vêtements. D'ailleurs, les 2 produits agissent en synergie, lors d'un séjour d'environ 2 semaines dans une zone à risque, vous serez exposé à 2000 piqûres. Avec un produit pour la peau, le risque descend à 57 piqûres et à 1,7 piqûre si vous utilisez en plus un spray textile.

Musique

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger et le pianiste russe Alexander Karpeyev en concert à Alger

«Le Pianiste», intitulé d'un concert de musique classique, a été présenté à Alger par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger dirigé par le maestro Amine Kouider et le pianiste russe Alexander Karpeyev, devant un public relativement nombreux. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le concert, dernier de la saison dans le volet musique classique et universelle, selon Amine Kouider, a rassemblé trois grands compositeurs, Ludwig van Beethoven ainsi que, Frédéric Chopin et Robert Schumann, célèbres compositeurs qui ont marqué l'époque romantique du XIX^e siècle, au programme de l'orchestre pour la première fois.

Epoustouflant de maîtrise technique et de virtuosité, Alexander Karpeyev, a interprété «Concerto N° 2 pour Piano et Orchestre» dans ses trois mouvements, «Maestoso», «Larghetto» et «Allegro vivace», rappelant ainsi, le génie créatif du célèbre compositeur et pianiste polonais Frédéric Chopin (1810-1849). Le pianiste russe, dans ses œuvres, empreintes de précision dans le jeu d'accompagnement, avec une main gauche extraordinaire, et de dextérité dans les envolées phrastiques de la main droite, a donné plus de contenance et de maturité à l'Orchestre de l'Opéra d'Alger. À l'issue de sa prestation, Alexandre Karpeyev, pour la première fois en Algérie, a eu droit à un standing ovation de la part du public présent, qui continue, de l'avis d'un spectateur contrarié, à «applaudir entre les mouvements», alors que le repère est clair, a-t-il ajouté, «le public ne pourra applaudir que lorsque le chef d'orchestre se retourne vers lui». L'œuvre de Chopin rendue, l'Orchestre de l'Opéra d'Alger et sa soixantaine d'instrumentistes, a ensuite étalé, «Symphonie N° 4», dans ses quatre mouvements, «Andante con moto-Allegro di molto», «Romanza» (andante), «Scherzo : Presto» et «Largo-Finale : Allegro vivace» du grand compositeur allemand, Robert Schumann (1810-1856). L'inscription d'œuvres de Chopin et de Schumann sur les cahiers de l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a été perçue par des connaisseurs comme «une première», au regard, ont-ils fait remarquer, du «degré de difficulté qu'elles requièrent», cela dénote, ont-ils relevé du

«professionnalisme des musiciens», et de conclure avec le souhait de voir dans un futur proche «un concertiste algérien» au piano. Le public, qui a savouré dans la délectation tous les moments du concert, avait eu droit auparavant, à «Ouverture Egmont», une pièce de Ludwig van Beethoven (1770-1827), savamment interprétée par l'Orchestre de l'Opéra d'Alger en introduction à une soirée singulière qui aura duré 80 mn. Tout comme le volet de la musique classique et universelle, Amine Kouider a déclaré que la saison de la musique algérienne en version symphonique sera également close «le 2 juillet prochain, avec un concert qui réunira le ballet, le Chœur et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger». Le concert de musique classique, «Le pianiste» a été organisé pour une représentation unique, par l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, sous l'égide du ministère de la Culture.

Cinéma

«Vent divin» de Merzak Allouache au 37e Festival de Munich

Le long métrage de fiction *Vent divin* de Merzak Allouache a été sélectionné au 37e Festival de Munich (Filmest, Allemagne) prévu du 26 juin au 6 juillet prochains, annonce le site du festival. *Vent divin*, (Rih Rabbani), est programmé dans «International indépendants», une des catégories non compétitives du Filmest qui compte trois sections compétitives. Ouverte aux cinéastes indépendants, la section comprend une quarantaine de films, entre fictions et documentaires, issus de plusieurs pays. *Vent divin* relate l'histoire d'un jeune homme taciturne et perturbé, vivant dans un petit village saharien où il consacre son temps à la lecture du Coran et à la prière, avant de rencontrer une jeune femme tout aussi fragile que lui.

Sortie en 2018, cette fiction de 93 mn a participé à plusieurs festivals à, notamment aux dernières Journées cinématographiques de Carthage (JCC, novembre 2018) et au 43e Festival international du film de Toronto, au Canada en septembre dernier. L'auteur de *Omar Gatlatou*, a réalisé *Les terrasses* (2013), *Madame courage* (2015) et *Enquête au paradis*, un film documentaire sorti en 2016, sélectionnés dans des festivals comme la Mostra de Venise, la Berlinale et autres manifestations cinématographiques à travers le monde. Créé en 1981, le Festival de Munich, est le 2e évènement cinématographique en Allemagne après la Berlinale. Il attire chaque année 70 000 visiteurs, entre cinéphiles et professionnels du cinéma européen, notamment.

Un cycle sur le cinéma indien en projection

La cinémathèque algérienne organise jusqu'au 3 juillet un cycle de films indiens. «Le cinéma indien est considéré comme la plus importante production de la planète en raison de sa filmographie, plus de 800 films/an, mais surtout en raison de la spécificité de son cinéma : de la musique, de l'action, de la romance et du drame», peut-on lire sur la page facebook de l'évènement. La Cinémathèque algérienne qui «représente la mémoire du cinéma a tenu à rendre hommage au cinéma indien», et ce, en proposant des films ayant eu un grand succès en Algérie comme *Aa Gale Lagjaa* (Janitou) et *Mother India*. À noter qu'après la capitale, ce cycle de 10 jours sera également organisé dans les autres salles de la cinémathèque, notamment à Tizi-Ouzou, Oran, Béjaïa, Souk Ahras et Tlemcen. Parmi les films qui seront projetés : Shaan de Ramesh Sippy, Kaalia de Tunnu Anand, Aa Gale Lagjaa (Janitou) de Manmohan Desai ou encore Heros de Samir Karnik. Pour plus d'informations sur le programme consulter le site de la cinémathèque et sa page facebook.

Sahara occidental

Face aux défis sécuritaires, l'Assemblée nationale française en débat

Le Sahara occidental face aux défis sécuritaires dans la région sera vendredi prochain en débat à l'Assemblée nationale française, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs.

Ce colloque, le 3e du genre organisé à l'Assemblée française, qui sera présidé par Jean-Paul Lecoq, député, membre de la commission des Affaires étrangères et président du groupe d'étude sur le Sahara occidental, tentera d'apporter des éclairages sur le conflit du Sahara occidental, territoire occupé par le Maroc depuis plus de 40 ans, dans son contexte sécuritaire maghrébin et africain. Selon les organisateurs, le défi sécuritaire dans la région du Sahara et du Sahel est «fondamental» pour l'Afrique et l'Europe, en tant que carrefour d'échanges humains, économiques et militaires.
Les participants examineront dans ce contexte le rôle de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans cet espace et son apport dans la gestion de la sûreté et dans la sécurité dans la région.

Une variété de thématiques a été retenue dans le programme de ce colloque

Il s'agira de la responsabilité de la RASD dans la stabilité régionale, du rôle de la Mauritanie entre le Sahel et le Sahara, de l'Algérie en tant que puissance régionale au centre des enjeux, de la place du Sahara occidental dans la stratégie sécuritaire de la France au Sahara-Sahel et de la déconstruction du discours marocain vis-à-vis des enjeux sécuritaires régionaux. Dans une déclaration à la presse, le député Lecoq a indiqué que ce colloque est l'occasion de «faire un point» sur la situation contemporaine de la cause sahraouie «avec les rebondissements que nous donnent les jugements la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur la non-utilisation des richesses du peuple sahraoui, la question de la souveraineté sur le Sahara occidental par le Maroc».
«Toute ces questions devaient être posées et je pense que c'est bien qu'elles soient posées à l'intérieur même de l'Assemblée nationale puisqu'on parle du droit d'un peuple. Ainsi, c'est à la chambre des députés en France qu'on aborde cette question des droits d'un peuple», a-t-il dit, soulignant que la question du Sahara occidental doit rester d'actualité.
«Le premier impact de l'organisation de ce colloque, pour la 3e fois à l'Assemblée française, c'est le fait qu'on n'oublie pas, que cette cause-là doit rester d'actualité et c'est important de maintenir la flamme», a-t-il expliqué. Pour lui, il faut essayer de convaincre les députés français de la «justesse de cette cause» qu'il serait bien, a-t-il dit, «qu'ils se rassemblent autour de nous non pas pour contrarier le président de la République et le Premier ministre, mais pour porter les valeurs de la France et du peuple français qui peuvent s'illustrer dans le soutien au peuple sahraoui rien par l'œuvre d'un référendum d'autodétermination».

Le député communiste a estimé que «ça ne mettrait pas en péril les relations entre le Maroc et la France, au contraire cela va les enrichir sur la base des valeurs et du droit international». «Je pense que l'avenir de nos relations entre le nord et le sud de la Méditerranée sera positif si on respecte le droit international et si le peuple sahraoui peut s'autodéterminer», a-t-il souligné, notant que c'est la dernière étape de la décolonisation en Afrique et «il est important qu'elle soit vécue jusqu'au bout dans l'intérêt du peuple sahraoui, du Maghreb et des relations entre l'Europe, le Maghreb et l'Afrique».

L'ONU accuse le Maroc d'espionner des militants des Droits de l'Homme

Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de rassemblement et d'association, Clément Nyaletsossi Voule, a accusé le Maroc et des pays du Moyen-Orient d'espionner les activités des militants et défenseurs des Droits de l'Homme. Dans un nouveau rapport sur les libertés de réunion et d'association, le rapporteur précise que «des rapports bien étayés ont établi un lien entre la suite de logiciels espions Pegasus et les attaques de logiciels espions contre des militants et des défenseurs des Droits de l'Homme» au Maroc.
Ces attaques ont été également recensées aux Emirats arabes unis, en Arabie saoudite, à Bahreïn au Kazakhstan et au Mexique, souligne ce rapport soumis à la 41 session du Conseil des Droits de l'Homme qui a débuté ses travaux, ce lundi, à Genève.
Plus grave encore, le rapporteur explique que «ces attaques permettent de pirater et de surveiller en temps réel les communications, la localisation et les activités des personnes ciblées, et peuvent viser des cibles dans un Etat ou en dehors de celui-ci». «L'utilisation de logiciels espions commerciaux, comme la technologie de surveillance FinFisher et la suite de logiciels espions Pegasus pour lancer des cyberattaques contre des acteurs de la société civile illustre cette tendance», relève-t-il.
«Si l'ère du numérique a ouvert de nouvelles possibilités concernant la jouissance des droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, elle fait aussi peser un ensemble de menaces et de risques nouveaux sur ces droits fondamentaux», constate le responsable onusien qui appelle à interdire la surveillance numérique. Pegasus, un logiciel espion très sophistiqué fabriqué par la société israélienne NSO est depuis quelque temps dans le viseur de l'ONU.
Dans un rapport séparé établi par le rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté d'opinion et d'expression, David Kaye, l'ONU a appelé à mettre en place un moratoire sur l'utilisation de Pagasus.
David Kaye a expliqué que la surveillance de certaines personnes, très souvent des journalistes, des militants ou des opposants politiques pouvait conduire aux détentions arbitraires, à la torture et éventuellement à des exécutions extrajudiciaires. Citant Citizen Lab, un organisme de surveillance de la cybersécurité basé à Toronto, David Kaye a précisé que ce logiciel permettait de surveiller les personnes ciblées à distance.

Thèse de doctorat à Alger

L'enjeu des Droits de l'Homme au Sahara occidental

«Les Droits de l'Homme comme enjeu des relations internationales-cas du Sahara occidental» est le thème d'une thèse de doctorat présentée, dimanche, à la faculté des sciences politiques de l'Université d'Alger 3, avec comme problématique «l'exercice du droit à l'autodétermination pour la résolution du conflit du Sahara occidental. Le droit à l'auto-détermination étant l'un des Droits de l'Homme figurant dans la catégorie de la 3e génération des Droits de l'Homme reconnue par les Nations unies dans la Charte des Droits de l'Homme est pour le doctorant, Djallal Benabdoun, suffisant pour réclamer le droit des Sahraouis à l'indépendance.
«Le droit à l'autodétermination est la norme impérative. C'est un droit opposable à tous», a plaidé le doctorant.
«Le droit à l'auto-détermination a donné lieu, d'ailleurs, dans l'histoire à plus de 80% des pays ayant connu la colonisation à l'indépendance, et ce, à travers les différents continents», soutient-il. «Le Maroc qui mesure l'importance et le poids de cet argument a de tout temps tenté de manipuler l'opinion internationale, en brandissant tantôt le principe de -l'ingérence étrangère et tantôt la souveraineté territoriale», fait remarquer en outre le doctorant. Soutenu par ses alliés, le Maroc, relève l'auteur de la thèse, a entravé en 2013 l'initiative de l'ancien envoyé spécial des Nations unies pour le Sahara occidental, James Baker, d'élargir les prérogatives de la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental). «L'un des alliés du Maroc avait menacé de recourir au véto pour faire tomber à l'eau ladite initiative», dira-t-il. Le droit à l'autodétermination n'est toutefois pas mis en avant - du moins jusqu'ici - par les autres Missions intervenant au Sahara occidental. «Sur les 14 opérations de maintien de la paix (OMP), il n'y a que 5 qui s'intéressent au respect du droit à l'autodermination du peuple sahraoui», relève en outre Benabdoun, insistant sur le fait que c'est le Maroc qui se trouve à chaque fois derrière la manipulation de l'opinion internationale.
«Pour gagner du temps qui constitue désormais le plus grand allié du Maroc, ce dernier crée d'autres concepts à l'image du -compromis-», souligne-t-il.
«Le droit à l'autodétermination n'est pas le seul droit qui est bafoué dans le cas du Sahara occidental. De nombreux Droits de l'Homme figurant dans les autres catégories ne sont pas tenus en compte», conclut le doctorant, affirmant que «la nouvelle génération de Sahraouis ne vont pas se laisser faire à l'avenir». Le chercheur a abordé, également, au cours de son exposé la genèse de la question sahraouie, en passant en revue les différentes étapes caractérisant désormais la dernière colonie en Afrique. «Le silence de l'ancien colonisateur du Sahara occidental, l'Espagne en l'occurrence suscite moult interrogations», a déploré le chercheur.

Ahsene Saaid /Ag.

Palestine

«Arrêter le vol des terres et des ressources» palestinniennes par Israël

Les Palestiniens n'ont cessé de réitérer leur refus de la conférence que comptaient organiser les Etats-Unis, mardi et mercredi, au Bahreïn, sur le volet économique d'un plan de paix au Proche-Orient, soulignant par la voix de Hanane Achraoui, conseillère du Président Mahmoud Abbas, la nécessité de commencer d'abord par «arrêter le vol par Israël des terres des Palestiniens et de leurs ressources».

«Commencez par arrêter le vol par Israël de notre terre, de nos ressources et de notre argent, donnez-nous la liberté de mouvement et le contrôle sur nos frontières (...) et ensuite regardez-nous construire une économie dynamique», a lancé aux Américains Hanane Achraoui.

Les Palestiniens refusent de prendre part à la conférence de Manama, au sujet de laquelle ils assurent ne pas avoir été consultés à l'avance. «C'est une décision collective, du Président Mahmoud Abbas, du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), de tous les partis politiques palestiniens, des personnalités nationales, du secteur privé et de la société civile», a indiqué l'OLP.

Les Palestiniens ont boycotté l'administration américaine depuis que le Président Donald Trump a reconnu unilatéralement Al Qods comme «capitale» d'Israël, en décembre 2017, rompant avec le consensus international sur le statut de cette ville occupée. Les Palestiniens veulent faire de la partie orientale de la ville la capitale de leur Etat indépendant auquel ils aspirent. Ils refusent le futur plan de paix américain estimant qu'il serait trop favorable à Israël.

Al Qods est occupée depuis 1967 par Israël qui l'a annexée, annexion non reconnue par l'ONU.

Lundi, le Premier ministre palestinien Mohammad Shteyyeh a déclaré que «le contenu de l'atelier américain prévu dans la capitale du Bahreïn, Manama, est ridicule et illégal», soulignant que «les résultats de cette conférence seront stériles avec la non-participation palestinienne». S'exprimant lors d'une réunion du gouvernement à Ramallah en Cisjordanie, le Premier ministre palestinien a précisé que «la solution de la cause palestinienne est politique en mettant fin à l'occupation». Shteyyeh a ajouté également que «celui qui veut réaliser la paix et la prospérité du peuple palestinien doit inciter Israël à mettre un terme au vol de notre terre, à la piraterie de notre argent, à l'appropriation de nos ressources naturelles, à l'arrêt de la colonisation, à la levée du blocus imposé à la bande de Ghaza et de respecter les résolutions et le droit internationaux». Au sujet de la situation financière, le Premier ministre palestinien a précisé qu'Israël retient toujours les recettes fiscales de la Palestine rendant sa situation financière «très difficile». Dans ce contexte, il a loué les efforts des ministres arabes des Finances qui ont convié, lors d'une réunion urgente, d'apporter leur soutien à la crise financière que traverse actuellement la Palestine.

Manifestations dans les villes palestiniennes contre la conférence de Bahreïn

Des centaines de Palestiniens ont manifesté, lundi, contre une conférence économique prévue à Bahreïn sous l'égide des Etats-Unis, en l'absence d'un règlement politique du conflit avec Israël.

En Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis plus de 50 ans, des manifestations se sont déroulées à Ramallah, Naplouse et Al Khalil, ont rapporté des médias, faisant état d'affrontements limités. Dans le sud de la Cisjordanie, des manifestants se sont assis autour d'un cercueil avec les mots «non à l'accord du siècle», une expression péjorative désignant les propositions de paix de Donald Trump. Les manifestants ont également brûlé des portraits du président américain et du roi de Bahreïn. Dans la bande de Ghaza, territoire palestinien soumis à un blocus israélien depuis plus de 10 ans, quelques dizaines de manifestants ont également scandé des slogans contre le président Trump. Les principales factions palestiniennes ont appelé à de nouvelles manifestations en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza mardi.

L'administration américaine affirme essayer une nouvelle approche pour mettre fin au conflit israélo-palestinien, avec un plan qui pourrait être divulgué en novembre, après les élections législatives en Israël. La rencontre de Bahreïn est le volet économique de ce plan. L'administration américaine ambitionne de mobiliser plus de 50 milliards de dollars pour les Palestiniens pour de grands projets d'infrastructures, pour l'éducation, le tourisme et le commerce. Les ministres des Finances de pays arabes du Golfe, le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin, et la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) Christine Lagarde figurent parmi les invités.

L'Autorité palestinienne boycotte la rencontre, le Premier ministre Mohammad Chtayyeh critiquant l'absence de toute mention faite à la fin de l'occupation israélienne. «Nous avons besoin de (soutien) économique, d'argent et d'aide, mais avant tout, il faut une solution politique», a aussi souligné le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas.

La question palestinienne «est une porte pour la paix au monde», selon l'UGTT

«La question palestinienne est une porte pour la paix au monde», a déclaré le secrétaire général de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) Noureddine Tabboubi, lors d'une rencontre d'information sur la question palestinienne. S'exprimant lors de cette rencontre, organisée lundi en partenariat avec l'ambassade de Palestine en Tunisie, sur la conférence de Bahreïn prévue mardi à Manama à l'initiative des Etats-Unis, le responsable syndical a signalé que «l'argent dépensé par certains pays du Golfe pour bombarder le Yémen ou la Syrie devrait être dépensé pour soutenir la question palestinienne et ce, non pas seulement à travers les conférences économiques comme celle du Bahreïn».

Des représentants de la société civile et de partis politiques tunisiens ainsi que des syndicalistes ont pris part à cette rencontre, a rapporté l'agence de presse TAP. Tabboubi a annoncé, lors de la rencontre, que l'UGTT avait décidé d'organiser une marche populaire le 8 juillet prochain à Tunis pour «soutenir la question palestinienne et dénoncer tous les complots qui la menacent».

De son côté, l'ambassadeur de Palestine en Tunisie, Hayel Fahoum, a indiqué que «tous les complots ont été dévoilés», ajoutant que «le soutien de l'UGTT à la question palestinienne témoigne de son soutien à toutes les questions justes dans le monde». Il a en outre indiqué que «les parties qui soutiennent le sionisme le paieront cher dans l'avenir étant donné que la question palestinienne est liée à l'histoire et à l'avenir de toute la nation». Il a fait ces déclarations alors que des centaines de Palestiniens ont manifesté lundi contre la conférence économique prévue à Bahreïn sous l'égide des Etats-Unis, en l'absence d'un règlement politique du conflit .

Tensions dans le Golfe

La Chine appelle Washington et Téhéran à la «retenue»

La Chine a appelé, ce mardi, les Etats-Unis et l'Iran à «garder leur sang-froid» et à «la retenue», suite aux tensions entre les deux pays suscitées par l'annonce de nouvelles sanctions américaines contre des hauts dirigeants iraniens, ont rapporté des médias locaux. «Nous pensons que persister à appliquer une pression maximale (contre l'Iran) n'aide pas à résoudre le problème», a indiqué le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Geng Shuang, ont ajouté les mêmes sources. «Les faits ont démontré que ces initiatives ont l'effet inverse (qu'espéré) et exacerbent les troubles au niveau régional», a-t-il souligné lors d'une conférence de presse invitant les Etats-Unis et l'Iran à «garder leur sang-froid» et à «la retenue», ont poursuivi les mêmes sources. Le président américain Donald Trump a imposé, lundi, une nouvelle série de sanctions contre l'Iran, visant, notamment, le guide suprême, Ali Khamenei, et le ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif. Les sanctions américaines ont été annoncées quatre jours après la destruction d'un drone américain par un missile iranien. Téhéran a précisé que l'appareil se trouvait dans son espace aérien, ce que Washington dément. Les tensions entre Washington et Téhéran se sont exacerbées ces derniers temps dans le contexte du retrait unilatéral des Etats Unis de l'accord nucléaire de 2015. Cette escalade fait craindre un embrasement dans la région stratégique du Golfe, notamment après le durcissement des sanctions américaines à l'égard de Téhéran afin de la contraindre à accepter la renégociation de l'accord de Vienne selon les exigences de la Maison-Blanche. Le conseiller américain à la sécurité nationale, John Bolton, a affirmé mardi que la porte restait ouverte à des «négociations véritables» avec Téhéran, tandis que les dirigeants iraniens ont critiqué l'offre américaine. «En même temps que vous appelez à des négociations, vous cherchez à sanctionner le ministre iranien des Affaires étrangères ! Il est évident que vous mentez», a réagi le président iranien Hassan Rohani. «Imposer des sanctions stériles (...), c'est fermer de façon permanente la voie de la diplomatie avec le gouvernement prêt à tout» de Donald Trump, a dénoncé, de son côté, le porte-parole de la diplomatie iranienne, Abbas Moussavi.

Etats-Unis

Washington annonce le déploiement de nouvelles forces navales dans le Golfe

Le commandement central de la Marine américaine a annoncé, ce mardi, le déploiement du navire de guerre amphibie «USS Boxer» dans la zone d'opérations de la cinquième flotte américaine, déployée dans le Golfe au large de l'Iran, transportant des milliers de marines ainsi que des avions de combat et des hélicoptères, ont rapporté, ce mardi, des médias locaux. La 11e unité expéditionnaire de l'US Navy, avec à sa tête le navire de guerre amphibie USS Boxer, est arrivée au large des côtes iraniennes, dans le Golfe qui, avec la mer Rouge, la mer d'Oman et l'océan Indien fait partie de la zone ou opère la cinquième flotte américaine, ont ajouté les mêmes sources. La nouvelle unité comprend également le dock de transport amphibie USS John P. Murtha et le navire amphibie de débarquement USS Harpers Ferry, a indiqué un communiqué du commandement central des Etats-Unis publié lundi. Les bâtiments remplacent des navires dirigés par l'USS Kearsarge, présents sur le théâtre des opérations depuis avril, mais qui est maintenant en rotation. Le commandant de l'escadron aérien du Boxer, le capitaine Brad Arthur, a précisé dans le communiqué que ses équipages étaient «préparés à répondre à toute crise dans le cadre d'opérations militaires».

Le Pentagone avait déjà envoyé mi-mai dans le Golfe un navire de guerre transportant des véhicules, notamment amphibies, et une batterie de missiles Patriot, s'ajoutant au déploiement dans la région d'un porte-avions dont la présence a été justifiée par des menaces d'attaques «imminentes» attribuées à l'Iran. Les Etats-Unis avaient aussi annoncé, fin mai, le déploiement de 1500 soldats supplémentaires au Moyen-Orient, invoquant des «menaces persistantes» contre les forces américaines. Les craintes d'un conflit direct entre les Etats-Unis et l'Iran se sont accrues la semaine dernière lorsque deux pétroliers ont été attaqués dans le golfe d'Oman, près du détroit d'Ormuz. Les Etats-Unis ont accusé les autorités iraniennes d'en être responsables, ce Téhéran avait catégoriquement démenti. Les tensions entre Washington et Téhéran ont été exacerbées également par l'affaire du drone américain détruit jeudi dernier par un missile iranien qui avait, selon Téhéran, violé son espace aérien. Alors que Washington soutenait que le drone a été détruit dans la zone aérienne internationale, le président Donald Trump a décidé lundi de durcir les sanctions économiques contre Téhéran, ciblant cette fois-ci des hauts responsable iranien, dont le guide suprême l'ayatollah Ali Khamenei et le ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif.

Accord sur le nucléaire

L'Iran renoncera «résolument» à deux autres de ses engagements

L'Iran s'affranchira «résolument», «à partir du 7 juillet», de deux autres de ses engagements pris dans le cadre de l'accord international sur son programme nucléaire de 2015, a rapporté, ce mardi, l'agence Fars en citant un haut responsable iranien. Dans un contexte de tensions croissantes, Téhéran a annoncé le 8 mai qu'il cessait de se sentir tenu par les limites que cet accord conclu en 2015 à Vienne avec six puissances internationales impose à ses réserves d'eau lourde et d'uranium enrichi. Cette annonce, présentée comme une riposte à la décision prise un an plus tôt par Washington de sortir unilatéralement de l'accord et de réimposer des sanctions contre la République islamique avait été assortie d'un ultimatum. Téhéran avait en effet donné «60 jours» aux autres Etats parties au pacte de Vienne (Allemagne, Chine, France, Grande-Bretagne et Russie) pour l'aider à contourner ces sanctions qui paralysent son économie, tout particulièrement son système financier, et ses exportations pétrolières. Dans le cas contraire, Téhéran avait menacé de cesser les restrictions consenties «sur le degré d'enrichissement de l'uranium» (limité à 3,67% par l'accord de Vienne) et de reprendre un projet de construction d'un réacteur à eau lourde à Arak, mis en sommeil avec l'accord. Mardi, l'agence Fars a indiqué avoir reçu une «note exclusive» de l'amiral Ali Shamkhani, secrétaire-général du Conseil suprême de la sécurité nationale (CSSN) dans laquelle celui-ci dit être lassé de l' «insolence» des pays européens. Ceux-ci exercent, selon lui, une «pression accrue» pour forcer l'Iran «à continuer de remplir» ses engagements «sans que les autres parties» remplissent les leurs.

En conséquence, indique cette note, «sur la base de la décision du CSSN» annoncée le 8 mai, «la deuxième étape du plan de réduction des engagements pris par l'Iran (...) commencera résolument à partir du 7 juillet». De cette façon, «les pays ayant pris la -patience- de la République islamique pour de la faiblesse et de la léthargie, se rendront compte que la réponse de l'Iran à l'agression du drone américain (abattu le 20 juin) ne sera pas différente de celle» qui sera opposée à leurs «efforts politiques sournois pour restreindre les droits inaliénables du peuple iranien», ajoute Fars en citant la note.

Ahsene Saaid /Ag.

Russie

Moscou assure que le drone américain abattu par Téhéran était dans l'espace iranien

Le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Nikolaï Patrouchev, a affirmé, hier, que le drone espion américain abattu par l'Iran la semaine dernière l'a été dans l'espace aérien iranien et non pas dans l'espace aérien international comme prétend Washington, ont rapporté des médias locaux.

«Je dispose d'informations du ministère russe de la Défense, selon lesquelles ce drone se trouvait dans l'espace aérien iranien», a déclaré Patrouchev, cité par les agences de presse russes. «Nous n'avons pas vu de preuves du contraire», a ajouté le responsable russe.
Les précisions de la Défense russe interviennent dans le contexte d'une forte tension entre Washington et Téhéran, notamment à la suite de la destruction du drone américain le 20 juin par les forces de défense iraniennes. Affirmant que l'appareil a été détruit dans l'espace international, ce que réfute Téhéran, les États-Unis ont décidé, ce lundi, d'adopter de nouvelles sanctions économiques ciblant de hauts responsables iraniens.
Le ministère iranien des Affaires étrangères a indiqué avoir des «preuves irréfutables» montrant que le drone Global Hawk avait violé l'espace aérien iranien. L'Iran a annoncé également son intention de déposer une plainte auprès des Nations unies pour dénoncer la violation de son espace aérien.

Burkina Faso

Deux gendarmes tués dans une attaque dans le Nord

Deux gendarmes burkinabè ont été tués et un grièvement blessé, ce lundi, lors d'une attaque contre leurs véhicules à Arbinda, localité du nord du Burkina Faso déjà touchée par des attaques terroristes, a annoncé, hier, la gendarmerie.
«Ce lundi 24 juin, aux environs de 12h, une équipe de la gendarmerie, en mission de dépannage d'un convoi d'escorte de vivres et d'eau au profit des populations d'Arbinda, a été la cible d'une attaque terroriste sur le tronçon Gorgadji-Arbinda», a annoncé l'état-major de la gendarmerie dans un communiqué. «Cette attaque a causé le décès de deux gendarmes et fait un blessé grave», selon la même source. Un des assaillants a été abattu. Le chef d'état-major de la gendarmerie a invité «les unités engagées à poursuivre avec abnégation leur mission et appelé la population à plus de collaboration». Arbinda a enregistré une série d'attaques meurtrières ces derniers mois.
Le 10 juin, 19 personnes avaient été tuées lors d'un raid opéré par «plusieurs dizaines d'individus», alors que le début avril 62 personnes avaient été tuées lors d'attaques terroristes suivies d'affrontements intercommunautaires.
Le Burkina Faso est le théâtre, depuis 2015, d'attaques terroristes régulières, qui ont fait plus de 460 morts, selon des agences. Le Nord et l'Est sont particulièrement touchés et Ouagadougou, la capitale, a été frappée à trois reprises.

Éthiopie

Funérailles nationales pour le chef d'état-major assassiné

Des funérailles nationales ont été organisées, hier, à Addis-Abeba pour le chef d'état-major de l'armée éthiopienne, assassiné, ce samedi, lors d'une tentative de coup d'état avortée contre le gouvernement, ont rapporté des médias locaux.
La Présidente de l'Éthiopie Sahle-Work Zewde et le Premier ministre Abiy Ahmed étaient présents à cette cérémonie retransmise en direct par des chaînes de télévision, durant laquelle le cercueil contenant la dépouille du général Seare Mekonnen a été recouvert d'un drapeau éthiopien. La salle où était organisée cette cérémonie officielle était remplie principalement de soldats en uniforme venus rendre un dernier hommage au défunt, ont poursuivi les médias locaux. Le chef d'état-major des forces armées éthiopiennes a été tué par son garde du corps à son domicile d'Addis-Abeba alors qu'il menait une opération en riposte à une attaque menée dans l'après-midi à Bahir Dar (nord-ouest) contre une réunion de hauts responsables de la région Amhara. Le président de cette région, Ambachew Mekonnen, un de ses conseillers et le procureur général régional, Migbaru Kebede, qui participaient à cette réunion, ont été également tués lors de cette attaque. Selon les autorités, les incidents de Bahir Dar et Addis-Abeba étaient coordonnés. Elles évoquent une tentative de coup d'Etat contre le gouvernement de la région Amhara, une des neuf régions du pays.
Les autorités ont accusé le chef de la sécurité de la région Amhara, Asaminew Tsige, tué, ce lundi, à Bahir Dar par des policiers alors qu'il était en fuite, d'être derrière les attaques.

Italie

La tension monte autour du «Sea-Watch», bloqué avec 42 migrants

La tension a monté, hier, autour du navire humanitaire Sea-Watch, qui menace de forcer le blocus italien au large de l'île de Lampedusa pour débarquer 42 migrants bloqués à bord depuis 13 jours. «Je vais entrer dans les eaux italiennes et les porter en lieu sûr à Lampedusa», a déclaré la capitaine Carola Rackete, dans une interview publiée, hier, par le quotidien italien *La Repubblica*. Elle a précisé attendre la décision de la Cour européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg, qui doit se prononcer, ce mardi après-midi, sur une demande de «mesures provisoires» déposée par l'ONG allemande Sea-Watch. La capitaine risque des poursuites pour aide à l'immigration clandestine, ainsi que la saisie du bateau et une amende de 50.000 € conformément à un nouveau décret du ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini (extrême droite). «En ce qui me concerne, le Sea-Watch n'arrivera pas en Italie, il peut rester là jusqu'à Noël et le Nouvel An», a répliqué, ce mardi, Salvini, qui pointe régulièrement du doigt les Pays-Bas, dont le Sea-Watch bat le pavillon. «Cela fait 13 jours, ils auraient eu le temps d'aller aux Pays-Bas et de revenir», a-t-il ajouté, en accusant l'ONG de tenir les migrants «en otage» à des fins de provocation politique. Sur les 53 migrants secourus le 12 juin par le Sea-Watch au large de la Libye, l'Italie a accepté le débarquement de 11 personnes vulnérables (enfants, femmes, malades...), a rappelé Salvini. «Maintenant basta ! Quoi que nous dise Strasbourg, avec une grande sérénité, nous maintiendrons notre ligne (...). Imaginez si un pays comme l'Italie, la 2e puissance industrielle d'Europe, se laissait dicter les règles sur l'immigration par une ONG», a-t-il insisté.

Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

La Russie de retour au Conseil de l'Europe après 5 ans d'absence

La Russie a réintégré, hier, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) après 5 ans d'absence liée au conflit en Ukraine, ont rapporté des médias. Les 18 membres de la délégation russe ont pris place, en milieu de matinée, dans l'hémicycle du Palais de l'Europe à Strasbourg, où siège depuis 70 ans l'organisation paneuropéenne de défense des Droits de l'Homme et de la démocratie, ont ajouté les mêmes sources. S'exprimant à l'occasion, le sénateur néerlandais socialiste Tiny Kox s'est félicité du retour de la délégation russe. Il a déclaré à ses collègues parlementaires russes : «Vous étiez absents trop longtemps, c'était une erreur», ont poursuivi les médias locaux. Dans la nuit de lundi à mardi, les parlementaires de l'APCE ont voté, au terme d'un débat qui duré 9 heures, un texte réglementaire qui autorise exceptionnellement des États membres à présenter une délégation en cours d'année et exclut la possibilité de la priver de ses principaux droits de vote. Soutenu par la majorité des 47 pays du Conseil de l'Europe voulant sortir d'une crise ayant pesé sur le fonctionnement de l'organisation, le texte permet à la Russie de participer, aujourd'hui, à l'élection du successeur de l'actuel secrétaire général, le Norvégien Thorbjorn Jagland. Suite aux évènements en Ukraine et en Crimée en 2014, l'APCE, qui émet des recommandations en matière de Droits de l'Homme et élit aussi les juges de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH), avait privé la délégation russe de ses droits de vote. En réaction, la Russie a boycotté cette instance et depuis 2017, cessé de payer sa contribution annuelle au budget du Conseil de l'Europe, allant jusqu'à envisager de quitter entièrement l'organisation.

Yémen

5 terroristes d'Al Qaïda tués dans des frappes de drone US

Au moins cinq terroristes de la branche d'Al Qaïda au Yémen ont été tués, ce lundi soir, dans des frappes aériennes lancées par un drone américain dans la province d'Al Bayda, dans le centre du Yémen, a indiqué, hier, un responsable de sécurité. Le drone américain a lancé environ trois frappes aériennes et a pris pour cible un groupe de terroristes d'Al Qaïda dans le district de Dhi Na'im, dans le nord-ouest de la province, faisant 5 morts, a précisé ce responsable. Selon d'autres sources de sécurité, «des commandants de rang intermédiaire d'Al Qaïda sont morts pendant le bombardement aérien américain». Le groupe d'Al Qaïda dans la péninsule arabique (AQAP), basé au Yémen, mène ponctuellement des attaques contre les forces yéménites dans différentes régions du sud du pays.

Mauritanie

Le candidat Ould Abeid appelle au calme et à la retenue

Le militant antiesclavagiste et député mauritanien Biram Ould Dah Ould Abeid, un des candidats de l'opposition contestant la victoire de l'ancien chef d'état-major à l'élection présidentielle, a appelé, ce lundi, ses partisans à s'abstenir de toute violence. Les quatre opposants en lice dans ce scrutin ont rejeté les résultats provisoires accordant la victoire au premier tour au candidat du pouvoir, l'ex-général Mohamed Cheikh El Ghazouani. Ils ont annoncé leur intention de les contester par tous les moyens légaux et de manifester pacifiquement pour obtenir satisfaction. «J'appelle tous les Mauritaniens, en particulier ceux qui me suivent, à faire preuve de retenue et à respecter la loi et la tranquillité, ainsi que la sécurité des personnes et des biens», a déclaré Ould Abeid lors d'une conférence de presse. «Notre mobilisation est pacifique et populaire», a-t-il réaffirmé, accusant le pouvoir du président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz de manœuvres de «désinformation» visant à faire passer une contestation électorale pour une confrontation entre communautés. Quelques heures avant l'annonce par la Commission nationale électorale indépendante (Céni) des résultats de l'ensemble du pays, des heurts ont éclaté entre manifestants et policiers à Nouakchott, la capitale, et à Nouadhibou (nord-ouest). «Nous lançons un appel à tous les Mauritaniens, surtout nos militants, à se méfier de ces provocations des autorités», a ajouté Ould Abeid, juste avant de recevoir Mohamed Ibn Chambas, représentant du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Ce scrutin doit marquer la première transition entre deux présidents élus dans ce vaste pays du Sahel. Les Mauritaniens ont voté samedi nombreux - 62,66% de participation- pour désigner leur président, qui devra préserver la stabilité chèrement conquise par le pays, mais aussi en assurer le développement économique et y faire progresser le respect des droits humains.

Ahsene Saaid /Ag.

Toxicomanie - Forem

«L'évolution de la consommation de ces substances en Algérie est préoccupante», souligne Mustapha Khiati

La stratégie nationale de lutte contre les drogues doit être revue, a préconisé, hier, à Alger, le président de la Fondation nationale de Promotion de la Santé et du Développement de la Recherche médicale (Forem), Mustapha Khiati, qualifiant de «préoccupante» l'évolution de la consommation de ces substances en Algérie.

«Il faut revoir la stratégie nationale de lutte contre les drogues et de prise en charge des personnes qui s'y adonnent. La situation est préoccupante au regard des paramètres existants», a déclaré le Pr Khiati, au Forum d'*El Moudjahid*, coïncidant avec la célébration, le 26 juin, de la Journée internationale contre le trafic et l'abus de drogues. Pour établir son constat «inquiétant», le président de la Forem s'est appuyé sur les trois paramètres que sont le nombre des saisies, des consommateurs et des arrestations liées à la consommation et au trafic de drogues, rappelant en cela les données fournies par la Direction générale de Sûreté nationale (DGSN) dans ce sens. L'hôte du forum a ainsi plaidé pour «un autre modèle» de lutte contre la progression de la consommation des différents types de ces substances, à commencer par placer l'Office national de Lutte contre les drogues, créé en 2002, sous la tutelle du Premier ministère et non pas de celle de la justice, laquelle «ne peut être juge et partie», a-t-il argumenté. «Comme partout ailleurs, la lutte contre la drogue est menée par une structure supra-ministérielle et en Algérie, la question concerne pas moins de 24 départements ministériels dont il faut coordonner», a-t-il explicité, déplorant, en outre, le choix «coûteux» des pouvoirs publics pour des Centres de consultations et de prise en charge des addictions, dont l'efficacité est «moindre». Faisant savoir qu'il en existe actuellement plus d'une quarantaine répartis à l'échelle nationale, il ajoutera que ce nombre sera appelé à évoluer à court terme, au moment où l'option des «communautés thérapeutiques» s'est avérée ailleurs «à 70% plus efficace et moins onéreuse», a-t-il affirmé, expliquant qu'il s'agit de fermes qui encouragent les toxicomanes à des activités manuelles, tout au long de leur séjour durant lequel ils sont accompagnés par des psychologues et d'anciens toxicomanes. De la sorte, les concernés acquirent des «savoirs-faires» et parviennent à une meilleure «réinsertion sociale». Ainsi, le volume des saisies des différentes drogues a atteint durant les 15 dernières années 211 tonnes, dont 32 tonnes l'année écoulée, alors que celui des arrestations a été de 150 000 durant les 5 dernières années, soit une moyenne annuelle de 30 000, a-t-il détaillé, notant la «surcharge» que cela induit pour les centres de détention. S'agissant du nombre de consommateurs, les études de la Forem menées en 2015 faisaient ressortir qu'entre 15 et 17% des élèves du CEM ont consommé de la drogue, contre 22 à 23% pour les lycéens et 27% pour les universitaires, a-t-il poursuivi, faisant remarquer l'implication des filles, dès le cycle moyen.

Ces données ont été «confirmées» par une étude menée en 2017 par le CENEAP pour le compte de l'Office dédié à la lutte contre

Ph : Fateh Guidoum ©

la drogue, a-t-il soutenu, faisant remarquer que l'Algérie n'est, en outre, pas à l'abri du danger des drogues dures, comme en témoigne la saisie, en 2018, de plus de 700 kg de cocaïne au port d'Oran. À ce sujet, le Pr Khiati a déploré «l'absence» d'études sur le comportement des consommateurs de ce type de drogues, sachant qu'après leur prise en charge en hospitalisation, la rechute est de «100 %», a-t-il souligné, réitérant la nécessité de la création d'un Observatoire des drogues. Allant dans ce sens, Sabrina Dehar, psychologue et par ailleurs, vice-président de la Fondation, a plaidé pour des solutions qui «maintiennent le sevrage le plus longtemps possible», les risques de rechute étant liés au contexte familial, social et psychologique des personnes souffrant d'addictions.

Yasmine Derbal

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Ressources en eau
Direction des ressources en eau de la wilaya de M'Sila
NIF : 410006000028036

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 09/2019

En application de l'article 44 du decret présidentiel 15/247 du 16.09.2015 portant reglementation des marchés publics et des délégations de service public , La Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacites minimales en vue de realiser Le :

« Opération : Réhabilitation et extension des réseaux d'AEP de 13 centres à travers la wilaya»

LOT N°03/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEPdu centre Ain Khadra commune de Ain Khadra.
LOT N°04/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEPdu centre Berhoum commune de Berhoum.
LOT N°05/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEPdu centre Belaiba commune de Belaiba.
LOT N°06/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEPdu centre Zitoune commune de Maadhid.
LOT N°07/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEPdu centre Ouled Sidi Brahim commune d' Ouled Sidi Brahim.
LOT N°12/ Réhabilitation et extension du réseaux d'AEPdu centre Bouti Sayeh commune de Bouti Sayeh.

Ne peuvent soumissionner à cet appel d'offres que Les entreprises ou les groupements d'entreprises intéressées qui remplissent la conditions suivante :

- ✓ Qualification et de classification professionnelle des entreprises dans le domaine Hydraulique activité principale en cours de validité **catégorie Trois (3) et plus.**

N.B : Si la condition mentionnée ci-dessus n'est pas satisfaite par le soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

Les entreprises ou les groupements d'entreprises Peuvent retirer le cahier de charge de:

La Direction des ressources en eau de la wilaya de M'Sila, cité administrative N° 02

Les dossiers des candidatures, offres techniques et financières doivent être obligatoirement accompagnée des pièces réglementaires mentionnées dans **l'article 09** du cahier des charges conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portantes réglementations du marché public et des délégations de service public.

Les offres doivent être déposées à : **La Direction des ressources en eau de la wilaya de M'Sila, cité administrative N° 02 Sud université Mohamed-Boudiaf - M'Sila (Bureau des marchés).**

La durée de préparation des offres est fixée de **15** jours à partir de la date de sa première publication au BOMOP ou la presse .

Le dépôt des offres se fera le dernier jour du délai de préparation des offres à partir de 08h00 Jusqu'à 13h30, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cacheté, indiquant la référence et l'objet cde l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidat ure, offre technique et offre financière " selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
avec exigence de capacites minimales N° 09/2019
« Opération : Réhabilitation et extension des réseaux d'AEP de 13 centres à travers la wilaya»
Projet : .....
Lot N°.. : .....

« Soumission à ne pas ouvrir que la commission d'ouverture et évaluation des offres»

L'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique au siège de la direction de l'hydraulique de M'Sila le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h 00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. L'ouverture sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 3 mois + la durée de préparation des offres ‹ cette annonce est considiré comme une invitation aux somissionnaire pour assister à la séance d'ouverture des plis.

L'Echo d'Algérie : 26/06/2019 | **Anep : 1916 014 463**

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE DJELFA

N° FISCAL : 17014021039

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant Réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des Ressources en Eaux de la Wilaya de Djelfa inform tous les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales n°25/2018 inséré au quotidiens Nationaux : الاخبارية du 27/11/2018 et L'Echo d'Algérie du 29/11/2018 et le Bomop relatif à :

- travaux de protection de la commune de taadmit contre les inondations

LOT N° 01 : protection des berges d'oued principal de taadmit

Apres Les reavaliation et analyse les offers les projets sont attribués à titre provisoire aux entreprises suivantes :

N° de pli	Entreprise	Numéro fiscal	Montant TTC	Délai	Le point totale	Observation
08	BEN KOUIDER RACHID	170171700070113	134.969.800.00	10mois	62	Moins-Disant

Tout les fournisseurs contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux et le Bomop, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa et ceci , en application de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les autres sumissionnaires intéressés à prendre connaissance de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la premiere parution du present avis dant les qutidiens nationaux ou dans le Bomop .

L'Echo d'Algérie : 26/06/2019 | **Anep : 1916 014 432**

Sudoku

	6		7		1		4	
		2	4		5	6		
5	9						1	7
		7		1		5		
			8		3			
	3	5				8	9	
2			6		8			9
	5	3				7	2	
4								1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										D		

Dermatose allergique

14	15	16	17	18	19	20	21
	G		H	V	F	Y	B

6	5	7	8	9	7	1	10	■	8	5	11	5	8
12	13	14	1	■	14	13	1	15	5	10	14	16	1
8	1	6	6	5	6	6	1	8	■	14	6	1	■
1	16	1	14	13	16	1	■	1	2	3 Z	1	4 M	5
■	17	■	13	5	14	18	1	■	8	1	16	14	19
12	6	12	1	10	10	1	■	4	12	6	16	■	13
13	■	7	6	20	■	10	5	14	1	■	1	7	9
14	2	1	■	6	7	14	13	5	10	1	■	9	8
18	1	8	6	1	12	8	■	12	6	13	1	1	■
9	6	14	1	8	6	■	5	10	■	19	12	16	1
2	■	6	16	■	16	14	8	1	10	14	8	1	6
14	10	1	■	16	12	21	1	8	5	10	1	6	■
16	5	■	6	1	10	9	13	■	2	1	■	6	5
1	2	5	8	16	1	■	1	15	1	8	14	1	6

Arc de triomphe édifié au centre de Berlin

7	9	8	16	1		11	1		21	8	5	13	11
1	21	9	12	8	15								

Pêle-mêle

En BD, une succession horizontale d'image.

AGUERRI
ALLEMAND
BALADER
BALEINE
BIFFER
BINETTE
BIZUTE
CASTRAT
CERISE
CONSPIRE
DECLASSE
DEMEURE
DETERRE
EMBRASE
ENGLOBE
ETANT
GNOME
INSTALLE
LIBEREE
LIMITANT
LOYER
NIDIFIE
OCCUPER
ORAGEUSE
PARER
PERVERSE
PINTE
QUITTE
RECEL
SOCIABLE
STRATE
TAPEUR
TERREAU

E	S	S	A	L	C	E	D
D	G	N	O	M	E	E	E
B	E	Y	A	T	T	S	T
E	E	M	U	T	A	E	E
R	T	Z	E	R	I	S	R
L	I	N	B	U	R	I	R
B	I	M	I	E	R	R	E
B	E	M	V	P	E	E	D
R	E	R	I	A	U	C	A
E	E	N	R	T	G	E	L
P	T	D	G	E	A	L	A
U	T	N	E	L	R	N	B
C	I	A	T	O	O	A	T
C	U	M	A	R	S	B	P
O	Q	E	N	A	O	N	E
N	E	L	T	G	C	D	L
S	I	L	U	E	I	R	I
P	F	A	A	U	A	E	B
I	I	T	E	S	B	F	E
R	D	S	R	E	L	F	R
E	I	N	R	E	E	I	E
E	N	I	E	L	A	B	E
C	A	S	T	R	A	T	E

Mots fléchés

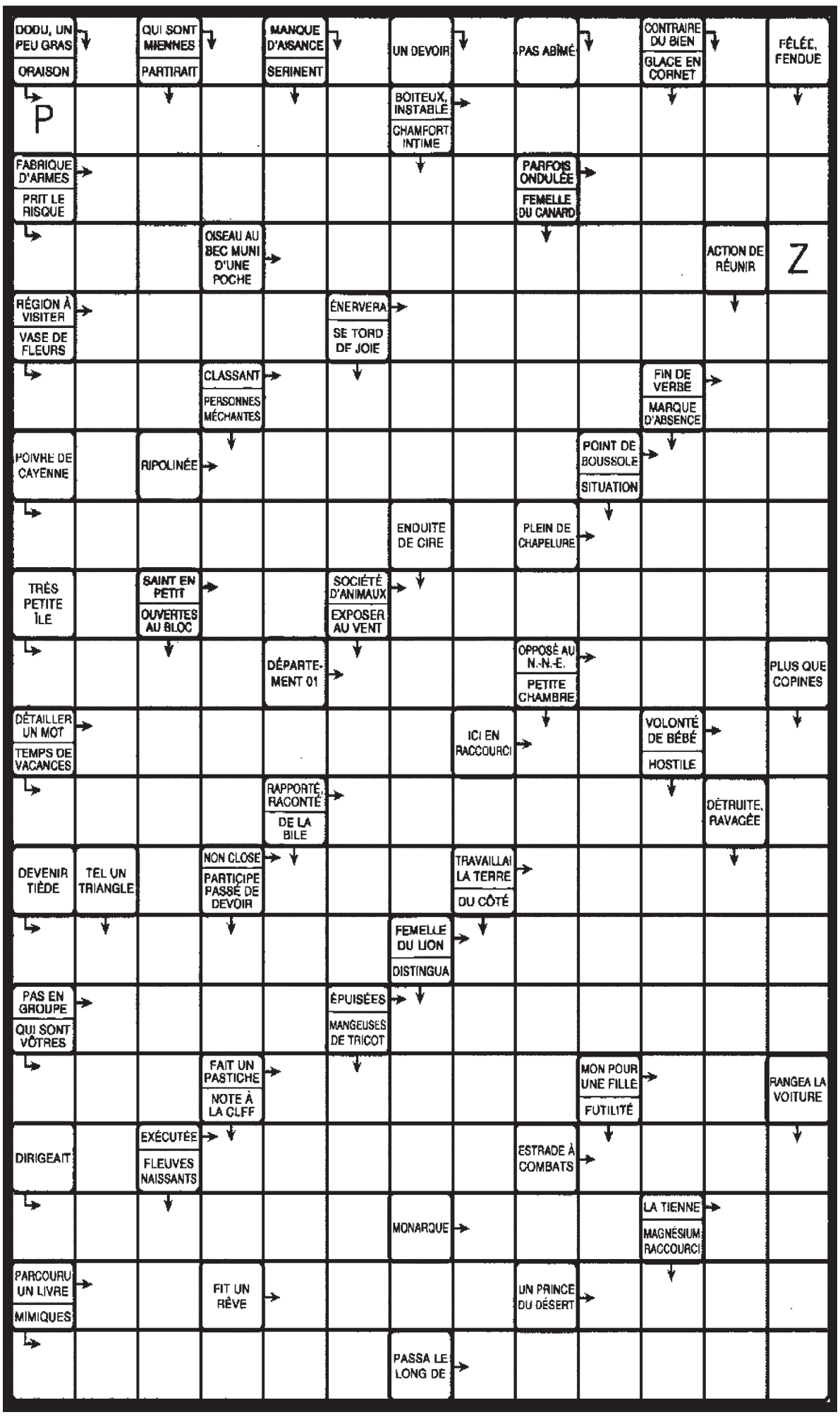

Solutions

Mots codés

A	S	E	S	I	S	U	B
T	E	L	I	A	N	E	T
E	C	R	I	T	E	S	A
N	E	S	P	I	D	E	R
R	E	S	S	A	C	S	T
E	T	A	I	C	A	S	S
R	N	A	G	C	U	I	V
T	E	S	T	R	U	S	H
U	S	E	E	S	A	R	C
E	U	E	S	C	U	R	I
F	R	O	L	E	R	C	A
L	A	C	A	N	A	U	N
A	N	E	T	N	A	T	A
C	A	S	E	M	A	T	E

D	E	T	A	C	H	E	C
E	R	I	M	E	C	A	E
N	U	L	S	E	M	O	U
E	N	E	S	M	O	I	P
R	A	R	I	S	S	I	M
E	C	A	R	T	E	R	D
A	T	O	U	T	E	C	U
G	E	R	E	E	T	A	I
P	E	D	A	L	E	I	T
A	N	E	G	E	L	N	I
E	V	E	I	L	L	E	E
F	I	E	N	T	A	T	E
A	N	G	L	A	I	S	E

Mots fléchés

4	7	3	9	6	8	1	2
8	6	2	5	1	4	9	3
6	8	4	7	2	3	5	9
7	8	4	6	9	2	5	1
2	9	6	4	8	7	3	1
3	1	5	2	9	6	4	8
9	6	2	3	5	1	8	4
5	1	3	8	7	4	2	6
1	2	5	9	6	8	7	3

Sudoku

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Djourouh El Hayet
10h00 : Sghir Ou Chef
10h30 : Hamouda Oua El Ayada
11h00 : Expression Livre
12h00 : Journal en français
12h25 : Hayat Djadida
13h40 : Djadate El Founoun
14h05 : Foussoul El Hayet
14h50 : Studio Essighar
15h50 : Black Jack
16h15 : El Mamalike El Talate
16h45 : Algérie mémoire et miroir «Tipasa»
17h10 : Hamouda Oua El Ayada
18h00 : Journal en amazigh
18h30 : Page spéciale CAN 2019
19h00 : Journal en français
19h25 : Banate E'thalatine
20h00 : Journal en arabe
20h45 : La Semaine Éco
21h45 : Ma télé à moi
22h45 : Senteurs d'Algérie «Annaba»

ALGERIE

TF1

20h00 : Grey's Anatomy / Station 19

Le nouveau capitaine, Robert Sullivan, passe en revue les pompiers de la Station 19. Au Grey Sloan Memorial Hospital, Andy et Miller sont prévenus de la disparition de Max, âgé de 10 ans. Les sapeurs se lancent dans une course contre la montre car le garçon est tombé...

arte

19h50 : Visages, villages

Agnès Varda et JR se remémorent tous les moments où ils auraient pu se croiser sans finalement jamais se rencontrer. Ils évoquent l'admiration qu'ils ont l'un pour l'autre. Puis, une fois les présentations faites, les deux artistes prennent la route dans la petite...

C STAR

20h00 : Sniper

Le jeune sergent Brandon, fils du célèbre tireur d'élite Thomas Beckett, est envoyé en mission en République démocratique du Congo afin de sauver un fermier détenu par de dangereux rebelles. Alors que le sous-officier et ses hommes approchent du site, ils sont pris en embuscade...

6ter

20h00 : Hawaii 5-0

A l'issue d'une cérémonie en hommage aux soldats américains ayant participé à l'attaque de Pearl Harbor, Ezra Clark, un vétéran, est victime d'une tentative d'assassinat. Son agresseur - qui s'est battu pendant la guerre de Corée, prétend que Clark a tué son père...

RTL9

19h40 : Mon voisin le tueur 2

Jimmy Tudeski, surnommé La Tulipe, un tueur à gages rangé des affaires, coule des jours heureux avec sa nouvelle et délicieuse compagne Jill au Mexique. Jusqu'au jour où son copain et ancien voisin Nicholas Oseransky, surnommé Oz, un brave dentiste,...

CANAL+

21h25 : Budapest

Après avoir été refoulés du Cast Hell, une boîte de nuit à la mode, Vincent et Arnaud vont fêter l'enterrement de vie de garçon d'un ami dans une boîte à danseuses de second rang. C'est là qu'ils apprennent que Budapest est la ville idéale pour organiser ces fêtes...

RMC STORY

19h55 : New York police judiciaire

Larry Johnson, promoteur immobilier, découvre le corps sans vie de son épouse en rentrant chez lui. Avec elle et les 10 enfants handicapés qu'ils avaient adoptés, ils s'apprêtaient à participer à une émission télévisée.

Chérie 25

20h00 : Obsession (s)

Contre les ordres de sa hiérarchie, Sarah Lisbourne, brigadier au SRPJ de Cergy, enquête sur un meurtre dont la mise en scène rappelle le rituel de Victor Greuche, un tueur en série pourtant abattu par la police quelques années auparavant. En outre, la jeune femme rend...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Championnat d'Afrique d'escrime

18 Algériens à Bamako avec comme objectif le podium

La sélection algérienne d'escrime «seniors» prend part, avec 18 athlètes dont 9 filles, au championnat d'Afrique des trois armes (fleuret, épée et sabre) qui a débuté, avant-hier, à Bamako (Mali), avec l'ambition de décrocher des médailles aussi bien en individuels que par équipes.
«Nos objectifs sont clairs. Il s'agira de décrocher des places sur le podium dans les différentes spécialités. La tâche sera toutefois difficile, compte tenu du niveau des autres sélections qui disposent d'athlètes expérimentés, bien classés mondialement», a indiqué, le directeur technique (DTN) de la Fédération algérienne d'escrime, Abdelkader Saïdi. Selon le DTN, l'Algérie participera dans une large mesure, avec des escrimeurs des catégories «cadets et juniors» manquant à l'évidence d'expérience par rapport aux athlètes des autres sélections nord-africaines. La compétition sera très ardue dans les trois armes, mais nos athlètes mettront tout en œuvre pour se distinguer, notamment dans l'épreuve par équipes». La délégation algérienne est composée de 25 membres au total : 18 athlètes, 4 entraîneurs, 1 arbitre et deux responsables de la Fédération. Ce championnat d'Afrique qui se poursuivra jusqu'à vendredi prochain, enregistre la présence de 188 escrimeurs dont 73 filles, représentant 21 pays. Selon le programme de la compétition, les matches «individuels» se déroulent lundi, mardi et mercredi (24, 25 et 26 juin). Les journées de jeudi et vendredi seront consacrées aux confrontations par équipes, avec le déroulement des matches de poules au cours des matinées, et les finales durant les après-midi. La sélection nationale a effectué un stage bloqué de 10 jours au centre de préparation de Ghermoul (Alger) du 11 au 21 juin, excepté les athlètes résidant en France et retenus par l'examen du baccalauréat.

Bilel C.

Volley-ball

Stage pour 30 entraîneurs pour l'obtention du diplôme fédéral CAVB 1 à Mila

Quelque 30 stagiaires, représentant huit wilayas du pays, ont bénéficié d'une session de formation pour l'obtention du diplôme fédéral de «CAVB 1» de volleyball, organisée à la Maison de jeunes du chahid Mohamed Ladrâa de la commune de Mila, a-t-on appris, ce lundi, auprès du responsable de l'organisation auprès de la Ligue de wilaya de cette discipline. Organisé par la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) en coordination avec les Ligues de wilayas de cette discipline, ce stage qui s'est déroulé du 22 au 24 juin, a permis aux entraîneurs stagiaires de bénéficier d'une formation théorique et pratique, a précisé Lahlali Ladrâa, notant que la FAVB avait désigné deux encadreurs pour assurer la formation et transmettre les rudiments de coaching.
La wilaya de Mila est présente avec 17 stagiaires, en plus de trois autres de la wilaya de Tiaret, deux de Béjaïa, deux autre de Skikda, un de la wilaya de Tipasa, deux de la wilaya de Constantine et un de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a détaillé le même responsable. Ces nouveaux entraîneurs, qui ont tous réussi ce stage, pourront participer chaque 2 ans à un stage de passage de niveau jusqu'à ce qu'ils atteignent le dernier grade, à savoir le «CAVB 5», a souligné la même source. L'objectif de l'organisation de ce genre de stage est de combler «un grand déficit» enregistré en matière d'entraîneurs de volley-ball dans la wilaya de Mila et d'assurer la formation des jeunes qui pratiquent ce sport collectif.

B. C.

Championnats d'Afrique «par équipes» des U14 et U16 de tennis

L'Algérie représentée par 12 athlètes

Douze jeunes tennismen (6 Garçons et 6 Filles) représenteront l'Algérie aux Championnats d'Afrique «par équipes» des moins de 14 ans et des moins de 16 ans qui se dérouleront du 25 au 29 juin 2019 au Tennis Club de Bachdjarah (Alger), a-t-on appris, hier, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT). Outre l'Algérie, pays organisateur de cette compétition qui sera qualificative pour les prochains championnats du monde des moins de 14 ans et des moins de 16 ans, «8 autres nations ont confirmé leur engagement» a-t-on encore appris auprès des mêmes sources. Il s'agit du Bénin, de l'Égypte, du Kenya, du Maroc, du Botswana, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie et du Zimbabwe. Pas moins de 5 entraîneurs ont été affectés à l'encadrement technique de la sélection algérienne, alors que les deux tableaux seront dirigés par le juge-arbitre Hakim Fateh. «Le Directeur du tournoi sera Hamza Khelassi», le Directeur de l'organisation sportive de la FAT, ont encore précisé les organisateurs.

B. C.

Lutte

La Coupe nationale féminine vendredi et samedi à Oran

Les épreuves de la Coupe nationale féminine de luttes associées (cadettes, juniors et seniors) auront lieu vendredi et samedi à la salle omnisports Akid-Lotfi (Oran), a appris la presse, ce lundi, auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FALA). Cette manifestation sportive organisée par la FALA, en collaboration avec la Ligue oranaise de la discipline, enregistrera la participation de plus de 320 athlètes de 13 wilayas du pays. Les épreuves de cette compétition verront le déroulement des combats en éliminatoires et finales dans les catégories de poids respectives.

B. C.

Championnats arabes 2019 de karaté do

Un stage de présélection pour l'équipe nationale algérienne depuis lundi à Chéraga

Un stage de présélection en vue des prochains Championnats arabes de karaté do a été organisé, avant-hier, à Chéraga, par la Fédération algérienne de la discipline (FAK). Plusieurs karatékas (Garçons et Filles), relevant des catégories cadets, juniors et espoirs, se sont ainsi présentés à la salle omnisports Ahmed-Slimani avec l'espoir de convaincre la Direction technique nationale (DTN) de les retenir dans le groupe qui représentera les couleurs nationales lors de cette compétition arabe.

B. C.

Handball

L'Algérien Kamel Akkeb nouvel entraîneur de l'Étoile du Sahel

L'ancien sélectionneur de l'équipe d'Algérie de handball, Kamel Akkeb, a été nommé nouvel entraîneur de l'ES Sahel en remplacement de Sami Saïdi, a annoncé le club tunisien de 1e division, hier. Akkeb (59 ans) a déjà dirigé l'ESS entre 1997 et 2006 puis entre 2009 et 2010. Deux passages durant lesquels il a remporté 11 trophées. L'entraîneur a également été couronné par de nombreux titres au cours de sa carrière, que ce soit avec la sélection algérienne, ou avec des clubs tels que le MC Alger, Al Rayyan et El Jaish qataris.

B. C.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE SÉTIF
DAÏRA D'AÏN OULMÈNE
COMMUNE D'AÏN OULMÈNE
NIF : 098419285156608
Tél : 036.56.32.43 - **Fax** : 036.56.32.32

AVIS DE RECTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le président de l'APC d'Aïn Oulmène annonce une rectification dans l'Avis d'attribution provisoire, relative à l'appel d'offres ouvert N° 02/2019 : **le Transport scolaire pour l'année 2019** publié dans les journaux : EL MIHOIR le 10/04/2019 et L'Echo d'Algérie le 11/04/2019.

Le montant corrigé comme suite :

L'opération	Le participant	Montant publié	Montant après la Rectification
Lot N° 06 : La ligne N° 02 Lablatite + Lamamra + El Gharnouga + Aïn Oulmène.	MAKHLOUFI ABDERRAHIM	**408.000,00 DA**	**448.000,00 DA**

L'Echo d'Algérie : 26/06/2019 **Anep : 1916 014 388**

EN

Le Sénégal et après...

Tout le monde se focalise sur le match de ce jeudi contre le Sénégal considéré à juste titre d'ailleurs comme la finale, décisive pour l'obtention de la première place du Groupe C.

Mais il ne faut pas non plus lui donner l'importance qu'elle n'a pas. Il s'agit seulement d'une rencontre du premier tour, alors que le chemin est encore très long pour ceux qui aspirent aller loin dans ce tournoi. L'essentiel est de savoir gérer la compétition match après match avec méthodologie, modération, patience et maturité sans perdre de vue la progression du groupe en essayant d'aller crescendo. Il ne sert à rien de partir sur les chapeaux de roues pour s'essouffler en cours de route. Ce n'est pas parce que l'on va battre le Sénégal qu'on va gagner la Coupe d'Afrique des nations. Le contraire est tout à fait valable puisque une défaite ce jeudi contre les Lions de la Teranga ne signifie nullement l'élimination ou une remise en cause des objectifs assignés au départ. L'expérience nous a appris à tout relativiser dans ce genre de tournoi qui dure dans le temps et où il faut avoir le souffle long pour espérer triompher. Combien d'équipes par le passé ont commencé la compétition doucement pour finir en apothéose. Alors que d'autres ont fait grosse impression au départ pour faire pschitt par la suite. Parfois, les voies du football sont… impénétrables. C'est pour cela qu'il est plus sage d'avancer prudemment et surtout éviter de s'enflammer. L'essentiel est de savoir faire avancer ses pions tout en essayant de cacher au maximum ses atouts. Le football à ce niveau est également une guerre psychologique qu'il faudra savoir remporter. C'est pour cette raison que Djamel Belmadi tente d'évacuer la pression sur ses poulains. Une bonne tactique jusque-là en se considérant moins fort que les autres prétendants au sacre dont fait partie justement le Sénégal. Les Lions de la Teranga doivent en effet assumer leur rôle, comme l'a confié récemment leur stratège Sadio Mané au site wiwsport.com : «Pour ce qui est du match contre l'Algérie, on va bien le préparer. On sait que ce ne sera pas facile, mais tout est possible avec le Sénégal. On va tout faire pour gagner ce match et battre l'Algérie. J'ai regardé la première mi-temps du match Algérie-Kenya. L'Algérie, c'est une bonne équipe qui joue bien au ballon. Ce sera un bon match», avant d'ajouter : «C'est à nous de réussir quelque chose de grandiose. Bien sûr que l'on fait partie des favoris, on ne va pas se le cacher. Mais ce statut ne suffit pas pour aller au bout. (...) Gagner pour son pays, qui n'a encore jamais remporté une CAN, ça doit être magnifique. Je suis même prêt à échanger une Ligue des champions contre une CAN. Le retour à Dakar serait extraordinaire. Ce serait mon rêve le plus fou». C'est dire combien est forte la pression qui pèse sur les épaules des joueurs sénégalais. Une pression que si elle n'est pas canalisée, peut vous jouer un vilain tour. Ce dont doivent profiter les Verts pour sortir de cette empoignade avec le moins de mal possible. C'est tout à fait dans les cordes de Bounedjah et ses coéquipiers. L'essentiel lors de cette première phase est de ne pas laisser trop de forces dans la bataille.

Ali Nezlioui

Brahimi, Aucun contact avec l'OM ?

La direction de l'Olympique de Marseille n'aurait pas approché les représentants du milieu de terrain offensif algérien, Yacine Brahimi, selon les informations du quotidien français La Provence. Des sources ont indiqué au média régional que, «C'est faux, il n'y a aucun contact». Les responsables marseillais seraient en train de travailler sur d'autres pistes lors de ce mercatod'été. L'international algérien arrive en fin de contrat avec le FC Porto, aucune prolongation de contrat n'est à prévoir au sein du club portugais. L'ancien de Grenade est pisté par de nombreux clubs européens, il serait tenté par une expérience en terres anglaises.

Un nouveau prétendant pour Fares

Apparemment Mino Raiola est en train d'essayer par tous les moyens de boucler le transfert de Mohamed Fares pour la prochaine saison. En effet la presse italienne a annoncé hier que Sassuolo est entrée en contact avec les dirigeants de SPAL pour s'attacher les services du latéral gauche Mohamed Fares. Les dirigeants de Sassuolo auraient fait une 1ère offre de 10 millions d'euros + un des 2 joueurs (Babacar ou Di Francesco), de leur côté les dirigeants de SPAL cherchent à vendre le joueur mais demandent 20 millions d'euros pour laisser l'international algérien partir. Pour rappel la seule offre officielle que SPAL a reçu avant celle de Sassuolo était du Napoli qui avait proposé 8 millions d'euros.

Algérie-Sénégal

Le controversé Sikazwe au sifflet

La confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre Zambien Janny Sikazwe pour abriter la rencontre de jeudi entre l'Algérie et le Sénégal pour le compte de la 2e journée du groupe C. Ce referee de 40 ans qui avait été suspendu provisoirement en début de saison pour soupçon de corruption reste très controversé. Les angolais de 1er Agosto s'étaient plaints de son arbitrage en demi-finale de la Champions League 2018 face à l'ES Tunis, entachés de plusieurs erreurs. Les algériens en gardent aussi un mauvais souvenir pour la sélection nationale, puisque c'est ce même arbitre qui a accordé 2 penaltys donc un 2e clairement litigieux au Burkina Faso lors du match aller des barrages pour la qualification au mondial 2014 du Brésil. Sa suspension avait été levée 2 mois tout comme Abid Charef mais contrairement à l'Algérien, Sikazwe a été désigné régulièrement depuis et choisi pour arbitrer à la CAN.

Kluivert au micro de Kooora :

«Mahrez preuve du développement du foot africain»

Le coach adjoint de la sélection du Cameroun, Patrick Kluivert, s'est exprimé au sujet de l'apport des grandes stars africaines au sein des équipes dans une déclaration à Kooora. L'ancien international néerlandais a déclaré : «La plus grande preuve du grand développement qui en train de se produire au sein du football africain est la présence de trois grandes stars du continent dans les de grandes équipes européennes». Patrick Kluivert a ajouté : «L'un d'entre eux est dans le Top 3 mondial, l'égyptien Mohamed Salah, son coéquipier à Liverpool, Sadio Mané ainsi que la star de Manchester City, l'Algérien Ryad Mahrez». L'ancien buteur du FC Barcelone a ajouté : «La présence d'un grand nombre des joueurs africains dans les grands clubs en Europe accélère le développements du football en Afrique, surtout que ces joueurs transmettent leurs expériences à leurs coéquipiers.»

Le milieu de terrain dissipe les craintes

S'il y avait un secteur qui donnait des soucis à l'entraîneur national, Djamel Belmadi, c'est le milieu de terrain. Après les défections de Chita, Lekhal, Bentaleb et la baisse de forme de Taïder, ainsi que la mise à l'écart de Belkebla avant quelques jours de la CAN pour des raisons disciplinaires, tout le monde croisait les doigts. L'on craignait énormément que ce secteur ô combien important ne tienne pas le coup. D'ailleurs, tellement qu'il n'y avait pas de marge de manœuvre pour le sélectionneur national, ce dernier a dû recourir aux services de Guedioura, sachant que ce dernier n'a pas eu un temps de jeu intéressant au sein de son club anglais, Nottingham Forest, au cours de la saison écoulée. Mais pour le 1er match des Fennecs dans la CAN, Belmadi a su trouver la recette magique pour composer un trio ayant très bien fonctionné pour la circonstance. Alors que Guedioura a réussi à ratisser large, Feghouli tout comme Bennacer ont fait preuve d'énormément de générosité et ont réussi à donner aux Verts, ce milieu relayeur qui sait faire la transition rapide qui manquait à l'EN ces dernières années. Les coaches qui se sont succédé à la tête de la sélection nationale ont tous rencontré des difficultés pour trouver le bon équilibre afin d'animer le jeu offensif. Aujourd'hui, on peut dire qu'avec le retour de Feghouli dans un poste qu'il connaît bien et qui lui permet de bouger comme il le souhaite et toucher autant de ballons qu'il peut, le problème semble réglé. Le champion de Turquie avec Galatasaray aura été le joueur qui aura eu les meilleures statistiques sur ce plan. Le joueur de 30 ans qui avait été recalé de la précédente CAN, s'est régalé face au Kenya. Précieux défensivement, le N°10 des Verts semble s'être libéré dans ce poste qui ne lui est pas étranger après avoir joué un peu partout. Réussissant de nombreuses passes, il permet à l'EN d'avoir un jeu stable facilitant la transition de balle et l'alimentation de la ligne offensive pour se créer de nombreuses occasions de scorer. Bennacer de son côté, pour son premier match officiel dans la CAN, n'a pas déçu et a montré un visage séduisant même s'il n'a pas été aussi présent que son camarade derrière. Ceci dit, sa combativité et ses qualités techniques lui ont facilité la communication sur le terrain avec son partenaire au milieu. Davantage porté vers l'avant, il a lui aussi distillé de bons ballons aux Bounedjah et autres Belaïli qui ont souvent été mis en bonne situation pour marquer. Il était aussi passeur décisif dans l'action du 2e but signé Mahrez. Le joueur d'Empoli a été récompensé en remportant le trophée de meilleur joueur du match. Il semble avoir déjà gagné sa place dans le onze de Belmadi qui a tout le mérite d'avoir trouvé la bonne formule pour animer le jeu offensif des Verts avec une paire qui fait vraiment l'affaire pour une première. Reste pour le milieu algérien de confirmer contre le Sénégal, un véritable test pendant lequel la bataille de l'entrejeu sera des plus durs.

B. N.

Ligue 1 et 2 Mobilis 2019-2020

Les clubs endettés interdits de recrutement

Tout club de Ligue 1 et 2 n'ayant pas réglé les arriérés financiers de ses joueurs et entraîneurs avant le 31 juillet 2019 sera interdit de recrutement partiel ou total, nonobstant les autres sanctions prévues par les règlements, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.

«Dans le cadre des décisions de la CNRL, et des statuts et transferts de joueurs, tout club n'ayant pas réglé les arriérés financiers de ses joueurs et entraîneurs avant le 31 juillet 2019 sera interdit de recrutement partiel ou total, nonobstant les autres sanctions prévues par les règlements», a écrit la LFP sur son site officiel. D'autre part, seulement 2 licences par saison seront délivrées aux entraîneurs de la L1 et L2. Le dépôt des dossiers d'engagement complet des clubs de L1 et de L2 pour la saison 2019-2020 doivent être déposés, auprès de la Ligue de football professionnel, au plus tard le 31 juillet 2019, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Selon la même source tout dépôt, enregistré entre le 1er août et le 8 août 2019 sera sanctionné par une amende de 200.000 DA.
Le montant des frais d'engagement pour les clubs de Ligue 1 est de 3.500.000 DA (couvrant toutes les catégories), tandis que celui de Ligue 2 est de 2.500.000 DA.
D'autre part, les clubs sont tenus à engager obligatoirement : une équipe senior, Réserve, U19, U17,U15, U14, U13 (Football à huit) endettés.

Bessa N.

JS Kabylie

Six joueurs libérés

La direction de la JS Kabylie a annoncé, hier, la libération de 5 joueurs. Il s'agit de Kabari, Naït Merabet, Amaouche, Slama, Aït Idir. Fin mai, les dirigeants des Jaune et Vert ont, pour rappel, résilié à l'amiable le contrat de l'ex-attaquant Uche Nwofor. Dans la déclaration diffusée, sur le canal officiel de la JSK, il est souligné que «ces libérations sont dues non à la qualité des éléments concernés par cette mesure, mais à la rude concurrence qui contraint le club à se passer des services de ces joueurs pour la saison 2019-2020». En plus des six joueurs libérés, deux autres éléments feront l'objet d'un prêt. Il s'agit d'Anis Renaï et Aghiles Belkacemi. Une décision qui permettra aux deux joueurs de s'aguerrir et d'avoir un plus de temps de jeu. Les deux éléments seront suivis, à distance, tout au long de la saison. Le nom de Lyes Chetti annoncé comme partant pour l'Espérance de Tunis ne figure pas sur la liste des joueurs mentionnés sur la liste des libérables, rendue publique par la direction de la JSK. «Très convoité, Lyes Chetti s'accorde un moment de réflexion pour son avenir», apprend-on auprès du club. «Fasciné par un challenge sportif à l'étranger, l'arrière gauche souhaite exaucer son rêve, mais pas au détriment de la JSK avec qui il lui reste une année de contrat à honorer. Une situation qui semble s'inscrire, il faut l'avouer, en porte-à-faux avec les ambitions du club en ces moments précis. Devant la ferme volonté du joueur pour une autre aventure sous d'autres cieux, on veut rester responsables et prévoyants chez les Jaune et Vert», lit-on dans un communiqué mis en ligne sur le site du club. Et d'ajouter : «Ça discute en effet des deux côtés, et une formule a été proposée au joueur qui fait face à des propositions alléchantes et pressantes à la fois. Retenir un joueur contre son gré ou le lâcher facilement et sans conditions, est l'erreur qu'on ne veut surtout pas commettre dans la maison kabyle. Sur le sujet, la direction du club a été en effet approchée par des clubs huppés des pays voisins ainsi que par d'autres évoluant en France. Et si on venait à se séparer vraiment de Lyes Chetti qui se veut d'ailleurs reconnaissant, les intérêts de la JSK seront certainement privilégiés avant toute autre chose dans pareille figure.»
Côté recrutements, la JSK a enregistré jusqu'à présent l'arrivée de 5 joueurs, en l'occurrence Abdessamad Bounoua (USMBA), Toufik Addadi (OM), Amar El Orfi (USMA), Hamza Banouh (ESS) et Bensayah Redha (JSMB).

B. N.

MC Oran

Chérif El Ouazzani s'est «auto désigné» entraîneur en chef de l'équipe

Une première décision pleine d'importance a été prise au MCO. En effet, Chérif El Ouazzani, le nouveau directeur général de la SSPA/MCO, s'est «auto désigné» entraîneur en chef de l'équipe première et sera, sauf imprévu de dernière minute, secondé par Sebbah Benyagoub. D'autres noms sont évoqués pour faire partie de la nouvelle composante de Chérif El Ouazzani.
On parle de l'ex-arbitre international Oukil au poste de secrétaire général, de Benmimoun comme coordinateur des jeunes, Ouasti Zoubir, pressenti au poste de manager général et Boubekeur Redjaâ comme conseiller. Certes, les autorités locales sont en train de déployer des efforts considérables pour un éventuel renouveau du MCO, mais la problématique ne se limite pas uniquement au volet financier, car l'engouement populaire que suscite ce mythique club est déjà un investissement. A moins, encore une fois, qu'on veuille privilégier la paix sociale et calmer la rue au détriment de l'avenir du club. Le vrai problème du Mouloudia réside au niveau de la gestion avec des actionnaires qui n'ont rien donné et ne ramènent rien au club. La preuve, depuis l'installation de Chérif El Ouazzani, aucune réunion des membres du conseil d'administration n'a eu lieu pour débattre la situation du MCO et tracer une feuille de route en prévision de la nouvelle saison et les objectifs assignés.
Le recrutement est à présent freiné en raison de l'indisponibilité de l'argent et l'indifférence des actionnaires. Là, on vient d'apprendre que certaines personnes étrangères au club, se prétendent proches de Chérif El Ouazzani, ont entamé des contacts avec de nouveaux joueurs. De quel droit ? La question reste posée. En revanche, on croit savoir que les Motrani (ex-OM), Achour (USMBA), Bouguelmouna (ESS), Koulelkheir (JSS), Tabti (USMBA), Alloui (ASMO), Balagh (CRB) et toute une armada de nouveaux éléments, sont pressentis.
Une réunion d'urgence est nécessaire entre le nouveau DG de la SSPA/MCO et le conseil d'administration pour mettre sur pied un plan de travail dans un cadre organisé et réglementaire. Le temps du bricolage, de la fuite en avant des actionnaires et des intérêts personnels doit être banni à jamais si l'on veut réellement redonner au Mouloudia d'Oran la dimension qu'il mérite.
L'ouverture du capital et l'installation d'un nouveau président du CA de la SPPA sont les deux priorités pour mettre fin à cette mentalité de gestion approximative.
Au fait, qui va négocier le salaire de Chérif El Ouazzani et les autres employés de la SSPA/MCO ? Les prochains jours s'annoncent décisifs pour le MCO, un club dont la ferveur populaire a dépassé les frontières, comme en témoigne la réaction de nombreux supporters des «Rouge et Blanc» établis principalement en France, qui s'inquiètent de leur équipe, surtout après le désistement de la société Hyproc, annoncée pourtant comme actionnaire majoritaire.

Ligue 2 Mobilis - ASM Oran

De nouveaux actionnaires intégreront bientôt le Conseil d'administration

Une assemblée générale des actionnaires sera organisée prochainement à l'ASM Oran pour permettra l'intégration de nouveaux investisseurs dans le conseil d'administration du club de Ligue 2 de football, a-t-on appris, ce mardi, de son président. Selon Mohamed El Morro, des chefs d'entreprises privées ont émis le vœu d'intégrer le conseil d'administration de l'ASMO en rachetant des parts du capital social de la société sportive par actions SSPA/ASMO. «Une procédure devant permettre de dénouer un tant soit peu la crise financière qui secoue le club depuis déjà plusieurs années et qui a failli lui valoir la relégation en 3e palier au cours de l'exercice précédent», a-t-il ajouté. L'éventuelle arrivée de nouveaux actionnaires devrait également déboucher sur la désignation d'une nouvelle équipe dirigeante qui prendra le relais de la direction actuelle après que cette dernière a émis le vœu de se retirer des affaires de l'équipe de football, a encore dit le même responsable également directeur général des jeux méditerranéens que va abriter Oran en 2021. Néanmoins, aucune date n'a été encore fixée pour la tenue de cette assemblée générale, au moment où le statu quo règne au sein du deuxième club phare de la capitale de l'Ouest. Dans l'entourage de cette formation, l'on craigne d'ailleurs de revivre le scénario de la saison passée, surtout que l'on enregistre déjà un retard sensible pour entamer les préparatifs du nouvel exercice. L'ASMO est aussi concernée par la mesure d'interdiction de recrutement que vient d'annoncer la Ligue de football professionnel, en raison des dettes qu'elle doit à des anciens joueurs. Le même problème risque de prendre des proportions encore alarmantes cet été, vu qu'ils sont plusieurs joueurs de l'effectif de l'exercice passé à avoir déjà saisi la Chambre de résolution des litiges pour n'avoir pas perçu plusieurs salaires.

JSM Béjaïa

L'étau se resserre sur Houassi

La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa a saisi ces derniers jours le président du CSA/JSMB, Belkacem Houassi, pour lui demander de tenir l'AG ordinaire du club comme le stipule la réglementation en vigueur. Devant une telle situation, le président Houassi est appelé à accélérer les démarches et de préparer les deux bilans en question afin de tenir cette AG d'autant plus que le club est appelé à recevoir des subventions à l'avenir, sans oublier l'obligation de la mise à jour des statuts en prévision de la nouvelle saison.
Sur un autre volet, le blocage persiste toujours sur le plan administratif et ce, étant donné que les choses n'évoluent pas du côté des actionnaires, malgré l'obligation de réagir dans les meilleurs délais. On apprend même que ces actionnaires comptent désigner un directeur général pour la gestion des affaires du club la saison prochaine, après la fin la dérogation accordée à Houassi en sa qualité de président de CSA pour gérer les affaires du club. L'inquiétude s'est installée au sein des supporters mais aussi des joueurs, étant donné que ce blocage n'est pas pour arranger les affaires du club.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Tamanrasset
Min°	22°	20°	19°	26°	24°
Max°	28°	26°	41°	42°	36°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	03:39	12:51	16:42	20:14	21:55

Présidence

Le chef de l'Etat procède à la signature de décrets présidentiels portant promotion d'officiers de l'ANP

Le chef de l'Etat a procédé, lundi, à la signature de décrets présidentiels portant promotion d'officiers de l'Armée nationale populaire (ANP) et de décrets présidentiels portant décernement de médailles aux personnels militaires et civils assimilés à compter du 5 juillet 2019 et du 1er novembre 2019. «Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment en ses articles 91, 102 et 104, le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a procédé, lundi 24 juin 2019, à la signature de décrets présidentiels portant promotion d'officiers de l'ANP ainsi que des décrets présidentiels portant décernement de médailles aux personnels militaires et civils assimilés à compter du 5 juillet 2019 et du 1er Novembre 2019», indique un communiqué de la Présidence de la République précise.

ANP

Gaïd Salah en visite à l'Académie militaire de Cherchell

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire effectue, les 26 et 27 juin 2019, une visite à l'Académie militaire de Cherchell, Houari-Boumédiène.
Durant le 1er jour, le général de corps d'armée «tiendra une réunion d'orientation avec les cadres et les élèves officiers de l'Académie, pour présider, le jour suivant, la cérémonie de sortie des promotions de ce prestigieux établissement de formation».

Justice

Le barreau de Béjaïa porte plainte contre Naïma Salhi

Le barreau de Béjaïa a décidé de porter plainte et de se constituer partie civile contre la députée, Naïma Salhi pour racisme, apologie de haine raciale et atteinte à l'intégrité de l'unité nationale. Rappelons que la députée continue de susciter polémique lors de ses sorties médiatiques et ses vidéos qu'elle publie sur son compte Facebook, sachant qu'elle n'a pas épargné la figure emblématique de la Révolution, en l'occurrence la moudjahida Djamila Bouhired qu'elle accuse de s'aligner du côté de ce qu'elle appelle les zouaves. Pis encore, Salhi ne s'est pas gênée d'accuser sans scrupule la héroïne d'être «gonflée par la France». «Vous êtes créée et gonflée par la France qui a fait de vous une héroïne», a-t-elle dit. Cette sortie a suscité l'indignation des internautes qui ont tiré à boulets rouges su la présidente du Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), qui n'en est pas à sa première gaffe. Rappelons qu'elle s'est opposée ouvertement à l'officialisation de tamazight et la généralisation d'enseignement de cette langue dans plusieurs wilayas du pays.

Fête de l'indépendance

Distribution de plus de 66 000 logements de différentes formules à travers 43 wilayas

Plus de 66 000 unités de logement, toutes formules confondues, seront distribuées à travers 43 wilayas du pays et ce, à l'occasion du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse coïncidant avec le 5 juillet de chaque année, a indiqué, hier, à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion, tenue au siège du ministère, avec les deux directeurs de l'Urbanisme et de l'Habitat de la wilaya d'Alger, le ministre a fait savoir que cette opération allait être lancée fin juin en cours pour durer tout le mois de juillet suivant le calendrier arrêté par les walis. L'opération porte sur la distribution de 31 798 logements publics locatifs (LPL) (48%), 5429 logements sociaux participatifs (LSP) et Logements promotionnels aidés (LPA) (10%), et 10 800 logements AADL (16%).
Il sera question, également, de l'attribution de 860 logements promotionnels publics (LPP), 9679 logements ruraux (14%) et 7124 lotissements sociaux, en sus de 538 aides.

H. H.

Transport aérien

Air Algérie va acquérir six avions

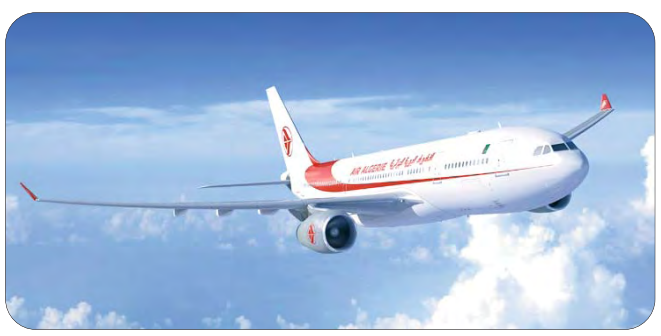

Air Algérie a obtenu une autorisation de la part du Conseil des participations de l'Etat pour renouveler sa flotte. Elle s'apprête à acquérir six avions supplémentaires d'une valeur de deux milliards de dollars. C'est ce qu'a annoncé, ce mardi, le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, dans sa réponse aux membres du Conseil de la nation au terme d'une séance plénière consacrée à l'étude du projet de loi sur l'aviation civile. La flotte de la compagnie nationale est composée de 59 avions dont 2 réservés au transport de fret. Evoquant les facteurs à l'origine des retards de vols, le ministre a fait part d'une amélioration remarquable, «car 80% des vols ont connu des retards de moins de 20 minutes quand la moyenne internationale est de 83%».

• RND

Vers l'élection d'un secrétaire général par intérim

Dans un communiqué publié, hier, le Rassemblement national démocratique a fait référence pour la 1ère fois à la vacance du poste de secrétaire général après la mise en détention provisoire d'Ahmed Ouyahia.
Dans ce contexte, l'élection d'un nouveau secrétaire général devient indispensable pour cette formation politique qui, théoriquement, fait toujours partie de la majorité présidentielle. Une session exceptionnelle du Conseil national du RND sera donc organisée début juillet au Centre international des conférences (CIC) à Alger. «En réponse à l'appel des deux tiers des membres du Conseil national, il a été décidé qu'une session exceptionnelle du Conseil national du RND soit organisée le 6 juillet 2019 au CIC», affirme le parti dans le même communiqué. Par ailleurs, le RND a réitéré son appel à ses militants à préserver l'unité du parti et sa solidité.

• Sommet économique de l'UA et l'ONU pour l'économie de la faune

Benmessaoud y prend part

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud prend part les 24 et 25 juin au Zimbabwe au sommet économique de l'Union africaine (UA) et de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour l'économie de la faune. Les travaux du Sommet, premier du genre dans le continent africain en présence des représentants de près de 30 Etats, porteront sur la préservation de la faune et son impact sur l'économie locale et nationale des Etats africains, précise lundi un communiqué du ministère. Ce sommet sera une occasion au ministre pour renforcer et développer les relations de coopération avec ses homologues participants à cet évènement international.

• Wakfs

Le secteur offre 1000 postes de formation

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a annoncé, hier, à Oran, l'accord du gouvernement pour l'ouverture de 1000 postes de formation au profit de son secteur. Intervenant à l'ouverture d'une conférence scientifique sur les œuvres et parcours des défunts docteurs Abdelmadjid Meziane et Abderrahmane Taleb, le ministre a souligné que le gouvernement a donné son accord pour l'ouverture de 1000 postes de formation au profit des imams, des enseignants, des muezzins et des enseignants du coran pour encadrer les mosquées».
Cette année, le secteur a bénéficié également de l'ouverture de 400 postes de recrutement en faveur des imams diplômés universitaires, des récitants du coran, a ajouté le ministre avant de souligner que son département «œuvre à sécuriser l'imam en lui offrant un logement pour être au service de la société». **L. K.**

• Blida

Un réseau transfrontalier de contrebande de devises neutralisé

Un réseau transfrontalier de contrebande de devises a été neutralisé par la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Blida. Les éléments de cette bande, également spécialisée dans la falsification de documents administratifs, ont procédé à des transferts illicites de sommes considérables en devises, estimées à 1,5 million de dollars et 600.000 euros vers de nombreux pays, dont la Chine. Ces transferts d'argent illicites se faisaient grâce au registre du commerce d'une entreprise gérée par une personne à l'identité fictive, signalant que ces actions de transferts ont été faites via des factures délivrées par un bureau d'affaires, dont le siège est situé en Chine. Les investigations menées à propos de cette même affaire ont, également, permis la saisie de plus de 45.000 euros et de 2 millions de dinars, ainsi que trois véhicules, dont une grosse cylindrée. Présentés devant la justice, certains parmi les membres de cette bande ont été mis en détention provisoire, au moment où d'autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Pour votre publicité ou vos annonces, veuillez contacter notre département marketing - commercial

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com